

# Programme Épargne et Retraite IAG

Au 31 décembre 2018

FONDS  
DE PLACEMENT



## Aperçu des Fonds



## TABLE DES MATIÈRES

Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier	3
La gestion professionnelle des Fonds	6
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG)	8
Objectifs d'investissement et facteurs de risque associés à chaque Fonds	11

## Aperçu du Fonds

### FONDS FOCUS

Focus prudent	28
Focus modéré	30
Focus équilibré	32
Focus croissance	34
Focus audacieux	36

### FONDS SÉLECTION

Sélection prudent	38
Sélection modéré	40
Sélection équilibré	42
Sélection croissance	44
Sélection audacieux	46

### FONDS DE REVENU

Marché monétaire	48
Obligations court terme	50
Obligations	52
Obligations de sociétés canadiennes	54
Obligations de base plus	56
Revenu fixe mondial (PIMCO)	58
Revenu à taux variable	60
Stratégie d'obligations de sociétés	62
Fidelity Titres américains à rendement élevé - Dev. neutres	64

### FONDS DIVERSIFIÉS

Diversifié sécurité	66
Diversifié	68
Diversifié opportunité	70
Équilibré canadien (QV)	72
Équilibré ISR (Inhance)	74
Diversifié revenu	76
Stratégie revenu	78
Diversifié mondial (Loomis Sayles)	80

Diversifié mondial revenu fixe (Forstrong)	82
Diversifié mondial (Forstrong)	84
Diversifié mondial actions (Forstrong)	86
Fidelity Revenu mensuel mondial	88
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iAGP)	90
Allocation d'actifs mondiaux (iAGP)	92
Allocation actifs mondiaux opportunité (iAGP)	94

### FONDS HYBRIDES CANADIENS

Hybride Actions revenu stratégique 75/25	96
Hybride Dividendes croissance 75/25	98
Hybride Actions canadiennes modéré 75/25	100
Hybride Indiciel canadien 75/25	102
Hybride Actions canadiennes - valeur 75/25	104
Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25	106
Hybride Actions canadiennes - croissance 75/25	108
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25	110
Hybride Actions canadiennes à petite cap. (QV) 75/25	112

### FONDS HYBRIDES MONDIAUX

Hybride Dividende mondial (Dynamique) 75/25	114
Hybride Actions mondiales 75/25	116
Hybride Actions mondiales (QV) 75/25	118
Hybride Opportunités mondiales (Radin) 75/25	120
Hybride Actions mondiales Conviction 75/25	122
Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25	124
Hybride Innovation thématique 75/25	126

---

**FONDS D' ACTIONS CANADIENNES**

Actions revenu stratégique . . . . .	128
Dividendes croissance . . . . .	130
Actions canadiennes modéré . . . . .	132
Indiciel canadien . . . . .	134
Actions canadiennes - valeur . . . . .	136
Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity . . . . .	138
Actions canadiennes - croissance . . . . .	140
Potentiel Canada Fidelity . . . . .	142
Actions canadiennes à petite cap. (QV) . . . . .	144

---

**FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES**

Indiciel mondial tous pays (BlackRock) . . . . .	146
Dividende mondial (Dynamique) . . . . .	148
Actions mondiales . . . . .	150
Actions mondiales (QV) . . . . .	152
Opportunités mondiales (Radin) . . . . .	154
Actions mondiales Conviction . . . . .	156
Fidelity Actions mondiales - Concentré . . . . .	158
Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> . . . . .	160
Indiciel international (BlackRock) . . . . .	162
Actions internationales . . . . .	164
Actions Europe Fidelity . . . . .	166
Indiciel américain (BlackRock) . . . . .	168
Fidelity Vision stratégique . . . . .	170

Innovation thématique . . . . .	172
Américain (Dynamique) . . . . .	174
Actions américaines . . . . .	176
Dividendes croissance américains . . . . .	178

---

**FONDS SPÉCIALISÉS**

Asie pacifique (Dynamique) . . . . .	180
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser) . . . . .	182
Soins de santé mondiaux (Renaissance) . . . . .	184
Infrastructures mondiales (Dynamique) . . . . .	186
Revenu immobilier . . . . .	188
Indiciel américain DAQ . . . . .	190

---

**FONDS INDEXIA**

Indexia prudent . . . . .	192
Indexia modéré . . . . .	194
Indexia équilibré . . . . .	196
Indexia croissance . . . . .	198
Indexia audacieux . . . . .	200

---

**FONDS SÉRIE À VIE – ÉTAPE REVENU**

Revenu maximal garanti À VIE . . . . .	202
Croissance et revenu garanti À VIE . . . . .	204

---

Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) pour la Série Ecoflextra 75/100 . . . . .	206
Informations spécifiques aux Fonds de la Catégorie F . . . . .	207
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) pour la Série F . . . . .	207

## Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier

Fonds de iA Groupe financier	Gestionnaire du Fonds	Conseiller en placement	Date de création
<b>FONDS FOCUS</b>			
Focus prudent	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2002
Focus modéré	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2002
Focus équilibré	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2002
Focus croissance	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2002
Focus audacieux	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2002
<b>FONDS SÉLECTION</b>			
Sélection prudent	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2013
Sélection modéré	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2013
Sélection équilibré	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2013
Sélection croissance	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2013
Sélection audacieux	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2013
<b>FONDS DE REVENU</b>			
Marché monétaire	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 1991
Obligations court terme	iA	iA Gestion de placements	JANV. 1998
Obligations	iA	iA Gestion de placements	MAI 1977
Obligations de sociétés canadiennes	iA	iA Gestion de placements	MAI 2016
Obligations de base plus	iA	Placements IA Clarington inc.	JUILL. 2010
Revenu fixe mondial (PIMCO)	iA	PIMCO	MARS 2013
Revenu à taux variable	iA	Placements IA Clarington inc.	OCT. 2019
Stratégie d'obligations de sociétés <sup>1</sup>	iA	Placements IA Clarington inc.	JANV. 2012
Fidelity Titres américains à rend. élevé - Dev. neutres	iA	Fidelity Investments	JUIN 2015
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>			
Diversifié sécurité	iA	iA Gestion de placements	JANV. 1999
Diversifié	iA	iA Gestion de placements	JANV. 1987
Diversifié opportunité	iA	iA Gestion de placements	JANV. 1999
Équilibré canadien (QV)	iA	QV Investors Inc.	DÉC. 2009
Équilibré ISR (Inhance)	iA	Vancity Investment Management Ltd.	DÉC. 2009
Diversifié revenu	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2003
Stratégie revenu	iA	Placements IA Clarington inc.	JANV. 2012
Diversifié mondial (Loomis Sayles) <sup>1</sup>	iA	Loomis, Sayles & Company	NOV. 2006
Diversifié mondial revenu fixe (Forstrong)	iA	Forstrong Global Asset Management	DÉC. 2017
Diversifié mondial (Forstrong)	iA	Forstrong Global Asset Management	MAI 2016
Diversifié mondial actions (Forstrong)	iA	Forstrong Global Asset Management	DÉC. 2017
Fidelity Revenu mensuel mondial	iA	Fidelity Investments	DÉC. 2017
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iAGP)	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2018
Allocation d'actifs mondiaux (iAGP)	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2018
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iAGP)	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2018
<b>FONDS HYBRIDES CANADIENS</b>			
Hybride Actions revenu stratégique 75/25	iA	Placements IA Clarington inc.	JANV. 2011
Hybride Dividendes croissance 75/25	iA	iA Gestion de placements	JANV. 2011
Hybride Actions canadiennes modéré 75/25	iA	Placements IA Clarington inc.	JANV. 2011
Hybride Indiciel canadien 75/25	iA	iA Gestion de placements	JANV. 2011
Hybride Actions canadiennes - valeur 75/25	iA	iA Gestion de placements	JANV. 2011
Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25	iA	Fidelity Investments	JANV. 2011
Hybride Actions canadiennes - croissance 75/25	iA	iA Gestion de placements	JANV. 2011
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25 <sup>1</sup>	iA	Fidelity Investments	JANV. 2011
Hybride Actions canadiennes à petite cap. (QV) 75/25 <sup>1</sup>	iA	QV Investors Inc.	JANV. 2011

Fonds de iA Groupe financier	Gestionnaire du Fonds	Conseiller en placement	Date de création
<b>FONDS HYBRIDES MONDIAUX</b>			
Hybride Dividende mondial (Dynamique) 75/25	iA	Fonds Dynamique	JANV.2011
Hybride Actions mondiales 75/25	iA	iA Gestion de placements	JANV.2011
Hybride Actions mondiales (QV) 75/25	iA	QV Investors Inc.	JANV.2011
Hybride Opportunités mondiales (Radin) 75/25 <sup>1</sup>	iA	Radin Capital Partners Inc.	JANV.2012
Hybride Actions mondiales Conviction 75/25	iA	iA Gestion de placements	JANV.2011
Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25	iA	Fidelity Investments	JANV.2011
Hybride Innovation thématique 75/25 <sup>1</sup>	iA	iA Gestion de placements	JANV.2011
<b>FONDS D' ACTIONS CANADIENNES</b>			
Actions revenu stratégique	iA	Placements IA Clarington inc.	NOV. 2005
Dividendes croissance	iA	iA Gestion de placements	NOV. 2005
Actions canadiennes modéré	iA	Placements IA Clarington inc.	NOV. 2004
Indiciel canadien	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 2001
Actions canadiennes - valeur	iA	iA Gestion de placements	MAI 1969
Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity	iA	Fidelity Investments	JANV.1999
Actions canadiennes - croissance	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2001
Potentiel Canada Fidelity	iA	Fidelity Investments	JANV.1999
Actions canadiennes à petite cap. (QV)	iA	QV Investors Inc.	NOV. 2008
<b>FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES</b>			
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	iA	BlackRock	OCT. 2018
Dividende mondial (Dynamique)	iA	Fonds Dynamique	NOV. 2006
Actions mondiales	iA	iA Gestion de placements	JUILL. 2009
Actions mondiales (QV)	iA	QV Investors Inc.	DEC. 2008
Opportunités mondiales (Radin)	iA	Radin Capital Partners Inc.	JANV.2012
Actions mondiales Conviction	iA	iA Gestion de placements	JANV.2011
Fidelity Actions mondiales - Concentré	iA	Fidelity Investments	DÉC. 2017
Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>	iA	Fidelity Investments	NOV. 2005
Indiciel international (BlackRock)	iA	BlackRock	SEPT. 1999
Actions internationales	iA	iA Gestion de placements	NOV. 2008
Actions Europe Fidelity	iA	Fidelity Investments	JANV.1999
Indiciel américain (BlackRock)	iA	BlackRock	JANV.1998
Fidelity Vision stratégique	iA	Fidelity Investments	OCT. 2019
Innovation thématique	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2018
Américain (Dynamique)	iA	Fonds Dynamique	OCT. 2019
Actions américaines	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2006
Dividendes croissance américains	iA	iA Gestion de placements	NOV. 2005
<b>FONDS SPÉCIALISÉS</b>			
Asie pacifique (Dynamique)	iA	Fonds Dynamique	JANV.2000
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	iA	Jarislowsky Fraser Limitée	OCT. 2019
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	iA	Gestion d'actifs CIBC	SEPT. 2001
Infrastructures mondiales (Dynamique)	iA	Fonds Dynamique	OCT. 2019
Revenu immobilier	iA	iA Gestion de placements	OCT. 2003
Indiciel américain DAQ	iA	iA Gestion de placements	SEPT. 1999

<sup>1</sup>Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE.

## Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier

Fonds de iA Groupe financier	Gestionnaire du Fonds	Conseiller en placement	Date de création
<b>FONDS INDEXIA</b>			
Indexia prudent	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2017
Indexia modéré	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2017
Indexia équilibré	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2017
Indexia croissance	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2017
Indexia audacieux	iA	iA Gestion de placements	DÉC. 2017
<b>FONDS SÉRIE À VIE – ÉTAPE REVENU</b>			
Revenu maximal garanti À VIE	iA	iA Gestion de placements	NOV. 2014
Croissance et revenu garanti À VIE	iA	iA Gestion de placements	NOV. 2014

## La gestion professionnelle des Fonds

INDICIEL MONDIAL TOUS PAYS (BLACKROCK) INDICIEL INTERNATIONAL (BLACKROCK) INDICIEL AMÉRICAIN (BLACKROCK)	<b>BLACKROCK</b>	BlackRock 161, rue Bay, bureau 2500 C. P. 614 Toronto (Ontario) M5J 2S1
FIDELITY TITRES AMÉRICAINS À REND. ÉLEVÉ - DEV. NEUTRES FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL HYBRIDE FRONTIÈRE NORD <sup>MD</sup> FIDELITY 75/25 HYBRIDE POTENTIEL CANADA FIDELITY 75/25 <sup>1</sup> HYBRIDE FIDELITY ÉTOILE DU NORD <sup>MD</sup> 75/25 FRONTIÈRE NORD <sup>MD</sup> FIDELITY POTENTIEL CANADA FIDELITY FIDELITY ACTIONS MONDIALES - CONCENTRÉ FIDELITY ÉTOILE DU NORD <sup>MD</sup> ACTIONS EUROPE FIDELITY FIDELITY VISION STRATÉGIQUE		Fidelity Investments Canada Limited 483, rue Bay, bureau 300 Toronto (Ontario) M5G 2N7
DIVIDENDE MONDIAL (DYNAMIQUE) AMÉRICAIN (DYNAMIQUE) ASIE PACIFIQUE (DYNAMIQUE) INFRASTRUCTURES MONDIALES (DYNAMIQUE) HYBRIDE DIVIDENDE MONDIAL (DYNAMIQUE) 75/25	 <i>Investissez dans les bons conseils.</i>	Fonds d'investissement Dynamique 1, rue Adelaide Est, 29 <sup>e</sup> étage Toronto (Ontario) M5C 2V9
ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAP. (QV) ÉQUILIBRÉ CANADIEN (QV) HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAP. (QV) 75/25 <sup>1</sup> HYBRIDE ACTIONS MONDIALES (QV) 75/25 ACTIONS MONDIALES (QV)		QV Investors Inc. Livingston Place, tour Sud 222, 3 <sup>e</sup> Avenue Sud-Ouest, bur. 1008 Calgary (Alberta) T2P 0B4
MARCHÉS ÉMERGENTS (JARISLOWSKY FRASER)	<b>JARISLOWSKY FRASER</b> GESTION MONDIALE DE PLACEMENTS	Jarislowsky Fraser Limitée 1010, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3A 2R7
DIVERSIFIÉ MONDIAL (LOOMIS SAYLES) <sup>1</sup>		Loomis, Sayles & Company One Financial Center 655, avenue Atlantic Boston (Massachusetts) 02111
ÉQUILIBRÉ ISR (INHANCE)	<b>Vancity</b>	Vancity Investment Management Ltd. 900, rue Hastings Ouest, bureau 300 Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1E5
REVENU FIXE MONDIAL (PIMCO)	<b>P I M C O</b>	PIMCO Canada Corp. 199, rue Bay, bureau 2050 C.P. 363, succursale Commerce Court Toronto (Ontario) M5L 1G2
SOINS DE SANTÉ MONDIAUX (RENAISSANCE)	 <b>Gestion d'actifs CIBC</b>	Gestion d'actifs CIBC 1500, rue University, bureau 800 Montréal (Québec) H3A 3S6
OBLIGATIONS DE BASE PLUS REVENU À TAUX VARIABLE STRATÉGIE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS <sup>1</sup> STRATÉGIE REVENU ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE HYBRIDE ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE 75/ 25 ACTIONS CANADIENNES MODÉRÉ HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES MODÉRÉ 75/25		Placements IA Clarington inc. 522, av. University, bureau 700 Toronto (Ontario) M5G 1Y7

## La gestion professionnelle des Fonds

OPPORTUNITÉS MONDIALES (RADIN)  
HYBRIDE OPPORTUNITÉS MONDIALES (RADIN) 75/25<sup>1</sup>



Radin Capital Partners Inc.  
1300, rue Yonge, bureau 703  
Toronto (Ontario) M4T 1X3

DIVERSIFIÉ MONDIAL REVENU FIXE (FORSTRONG)  
DIVERSIFIÉ MONDIAL (FORSTRONG)  
DIVERSIFIÉ MONDIAL ACTIONS (FORSTRONG)



**FORSTRONG**  
GLOBAL ASSET MANAGEMENT INC.

Forstrong Global Asset Management  
26, rue Wellington Est, bureau 920  
Toronto (Ontario) M5E 1S2

FOCUS PRUDENT  
FOCUS MODÉRÉ  
FOCUS ÉQUILIBRÉ  
FOCUS CROISSANCE  
FOCUS AUDACIEUX  
SÉLECTION PRUDENT  
SÉLECTION MODÉRÉ  
SÉLECTION ÉQUILIBRÉ  
SÉLECTION CROISSANCE  
SÉLECTION AUDACIEUX  
MARCHÉ MONÉTAIRE  
OBLIGATIONS COURT TERME  
OBLIGATIONS  
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES  
DIVERSIFIÉ SÉCURITÉ  
DIVERSIFIÉ  
DIVERSIFIÉ OPPORTUNITÉ  
DIVERSIFIÉ REVENU  
ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX SÉCURITÉ (iAGP)  
ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX (iAGP)  
ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX OPPORTUNITÉ (iAGP)  
HYBRIDE DIVIDENDES CROISSANCE 75/25  
HYBRIDE INDICIEL CANADIEN 75/25  
HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES - VALEUR 75/25  
HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE 75/25  
HYBRIDE ACTIONS MONDIALES 75/25  
HYBRIDE ACTIONS MONDIALES CONVICTION 75/25  
HYBRIDE INNOVATION THÉMATIQUE 75/25<sup>1</sup>  
DIVIDENDES CROISSANCE  
INDICIEL CANADIEN  
ACTIONS CANADIENNES - VALEUR  
ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE  
ACTIONS MONDIALES  
ACTIONS MONDIALES CONVICTION  
ACTIONS INTERNATIONALES  
INNOVATION THÉMATIQUE  
ACTIONS AMÉRICAINES  
DIVIDENDES CROISSANCE AMÉRICAINS  
REVENU IMMOBILIER  
INDICIEL AMÉRICAIN DAQ  
INDEXIA PRUDENT  
INDEXIA MODÉRÉ  
INDEXIA ÉQUILIBRÉ  
INDEXIA CROISSANCE  
INDEXIA AUDACIEUX  
REVENU MAXIMAL GARANTI À VIE  
CROISSANCE ET REVENU GARANTI À VIE



iA Gestion de placements  
1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3

<sup>1</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

## Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2018

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>					Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>					Taux de frais (%) <sup>1</sup>		
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série À VIE		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série À VIE	Série 75/100 Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série À VIE
<b>FONDS FOCUS</b>														
Focus prudent	2,08	1,90	2,24	2,00	2,34	-	2,56	2,33	2,76	2,50	2,87	0,10	0,25	0,10
Focus modéré	2,13	1,93	2,28	2,09	2,44	-	2,61	2,37	2,80	2,58	2,98	0,10	0,40	0,10
Focus équilibré	2,17	1,98	2,33	2,16	2,52	-	2,65	2,41	2,83	2,63	3,07	0,10	0,40	0,25
Focus croissance	2,22	2,03	2,37	2,19	2,60	-	2,70	2,53	2,86	2,65	3,16	0,10	0,50	0,40
Focus audacieux	2,26	2,04	2,50	2,28	2,66	0,01	2,74	2,54	3,02	2,85	3,20	0,20	0,65	0,50
<b>FONDS SÉLECTION</b>														
Sélection prudent	2,03	1,89	2,20	1,94	2,25	-	2,55	2,39	2,71	2,39	2,81	0,10	0,25	0,10
Sélection modéré	2,08	1,95	2,26	2,03	2,33	-	2,61	2,46	2,79	2,52	2,90	0,10	0,40	0,10
Sélection équilibré	2,15	2,02	2,33	2,12	2,42	-	2,69	2,53	2,87	2,62	3,00	0,10	0,40	0,25
Sélection croissance	2,23	2,10	2,41	2,22	2,53	-	2,77	2,62	2,94	2,77	3,12	0,10	0,50	0,40
Sélection audacieux	2,30	2,17	2,56	2,31	2,61	-	2,84	2,61	3,12	2,85	3,17	0,20	0,65	0,50
<b>FONDS DE REVENU</b>														
Marché monétaire	1,05	1,04	1,23	1,22	1,29	-	1,40	1,39	1,59	1,58	1,67	0,10	0,25	0,10
Obligations court terme	1,75	1,60	1,91	1,69	1,91	-	2,15	1,95	2,38	2,16	2,37	0,10	0,25	0,10
Obligations	1,73	1,60	1,89	1,69	1,91	-	2,17	2,00	2,37	2,15	2,37	0,10	0,25	0,10
Obligations de société canadiennes	1,73	1,60	1,85	1,69	-	-	2,14	1,97	2,32	2,15	-	0,10	-	-
Obligations de base plus	1,77	1,65	1,98	1,79	2,03	-	2,21	2,04	2,48	2,27	2,48	0,10	0,25	0,10
Revenu fixe mondial (PIMCO)	2,10	1,88	2,25	2,08	-	-	2,56	2,32	2,72	2,54	-	0,10	-	-
Revenu à taux variable**	1,74	1,65	1,92	1,79	-	-	2,17	2,07	2,37	2,23	-	0,10	-	-
Stratégie d'obligations de sociétés <sup>3</sup>	1,72	1,62	1,92	1,75	2,02	-	2,16	2,02	2,41	2,21	2,47	0,10	0,25	0,10
Fidelity Titres américains à rend. élevé - Dev. neutres	2,11	1,97	2,24	2,14	-	-	2,59	2,42	2,79	2,66	-	0,10	-	-
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>														
Diversifié sécurité	2,04	1,89	2,22	2,07	2,39	0,05	2,61	2,45	2,82	2,65	3,01	0,10	0,25	0,10
Diversifié	2,08	1,75	2,25	1,93	2,41	0,05	2,65	2,28	2,85	2,48	3,03	0,10	0,40	0,25
Diversifié opportunité	2,13	1,77	2,31	1,94	2,46	0,08	2,70	2,27	2,90	2,48	3,05	0,10	0,50	0,40
Équilibré canadien (QV)	2,08	1,89	2,31	2,05	2,68	-	2,54	2,32	2,82	2,54	3,16	0,10	0,50	0,40
Équilibré ISR (Inhance)	2,27	2,11	2,52	2,22	2,68	-	2,76	2,59	3,05	2,68	3,14	0,10	0,50	0,25
Diversifié revenu	2,17	1,77	2,37	2,02	2,55	0,06	2,72	2,27	2,94	2,51	3,11	0,10	0,50	0,40
Stratégie revenu	2,06	1,68	2,24	1,79	2,64	-	2,53	2,08	2,75	2,27	3,18	0,10	0,50	0,25
Diversifié mondial (Loomis Sayles) <sup>3</sup>	2,16	1,98	2,35	2,10	2,68	-	2,66	2,45	2,89	2,64	3,20	0,10	0,50	0,25
Diversifié mondial revenu fixe (Forstrong)	2,07	1,93	2,25	2,10	-	0,27	2,85	2,67	2,98	2,87	-	0,10	-	-
Diversifié mondial (Forstrong)	2,12	1,94	2,40	2,10	-	0,23	2,78	2,58	3,09	2,80	-	0,10	-	-
Diversifié mondial actions (Forstrong)	2,16	2,01	2,43	2,12	-	0,21	2,87	2,69	3,13	2,81	-	0,20	-	-
Fidelity Revenu mensuel mondial	2,38	2,20	2,56	2,34	-	-	2,96	2,75	3,12	2,90	-	0,10	-	-
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iAGP) <sup>4</sup>	2,18	2,05	2,36	2,23	-	0,01	2,68	2,53	2,88	2,73	-	0,10	-	-
Allocation d'actifs mondiaux (iAGP) <sup>4</sup>	2,22	1,88	2,40	2,09	-	0,02	2,73	2,35	2,93	2,58	-	0,10	-	-
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iAGP) <sup>4</sup>	2,26	1,91	2,53	2,17	-	0,03	2,79	2,39	3,09	2,69	-	0,20	-	-

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>					Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>					Taux de frais (%) <sup>1</sup>		
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série À VIE		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série À VIE	Série 75/100 Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série À VIE
<b>FONDS HYBRIDES CANADIENS</b>														
Hybride Actions revenu stratégique 75/25	2,00	1,61	2,17	1,65	2,17	-	2,48	2,04	2,63	2,08	2,64	0,10	0,50	0,40
Hybride Dividendes croissance 75/25	2,03	1,64	2,22	1,74	2,27	-	2,49	2,03	2,68	2,19	2,74	0,10	0,50	0,40
Hybride Actions canadiennes modéré 75/25	2,01	1,61	2,20	1,71	2,56	-	2,46	1,98	2,68	2,17	3,06	0,10	0,50	0,40
Hybride Indiciel canadien 75/25	2,08	1,71	2,29	1,84	2,35	-	2,52	2,17	2,76	2,32	2,88	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions canadiennes - valeur 75/25	2,12	1,79	2,31	1,96	2,42	-	2,58	2,19	2,84	2,48	2,98	0,20	0,65	0,40
Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25	2,19	1,98	2,45	2,29	2,76	-	2,67	2,45	2,94	2,75	3,32	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions canadiennes - croissance 75/25	2,12	1,73	2,35	1,86	2,35	-	2,57	2,18	2,85	2,35	2,86	0,20	0,65	0,40
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25 <sup>3</sup>	2,20	1,97	2,39	2,13	2,76	-	2,64	2,36	2,89	2,67	3,34	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25 <sup>3</sup>	2,46	2,24	2,69	2,32	2,69	-	2,96	2,75	3,21	2,85	3,24	0,20	0,65	0,40
<b>FONDS HYBRIDES MONDIAUX</b>														
Hybride Dividende mondial (Dynamique) 75/25	2,35	2,15	2,57	2,27	2,66	0,04	2,83	2,63	3,13	2,77	3,24	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions mondiales 75/25	2,23	1,88	2,43	2,06	2,54	0,02	2,64	2,21	2,90	2,43	3,06	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions mondiales (QV) 75/25	2,19	2,02	2,44	2,25	2,78	-	2,69	2,52	2,94	2,81	3,36	0,20	0,65	0,40
Hybride Opportunités mondiales (Radin) 75/25 <sup>3</sup>	2,14	1,91	2,30	2,02	2,74	-	2,53	2,22	2,81	2,55	3,31	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions mondiales Conviction 75/25	2,23	1,86	2,41	2,01	2,54	-	2,62	2,23	2,89	2,36	3,04	0,20	0,65	0,40
Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25	2,36	2,14	2,61	2,42	2,78	-	2,87	2,63	3,14	2,92	3,35	0,20	0,65	0,40
Hybride Innovation thématique 75/25 <sup>3</sup>	2,24	2,01	2,47	2,19	2,66	-	2,68	2,43	2,96	2,71	3,20	0,20	0,65	0,40
<b>FONDS D' ACTIONS CANADIENNES</b>														
Actions revenu stratégique	2,09	1,69	2,27	1,77	2,27	-	2,55	2,08	2,77	2,22	2,78	0,20	0,75	0,50
Dividendes croissance	2,12	1,72	2,36	1,84	2,36	-	2,57	2,12	2,85	2,24	2,83	0,20	0,75	0,50
Actions canadiennes modéré	2,10	1,73	2,34	1,95	2,66	-	2,58	2,16	2,87	2,42	3,23	0,20	0,75	0,50
Indiciel Canadien	2,16	1,75	2,37	1,90	2,26	-	2,64	2,23	2,81	2,35	2,75	0,30	0,75	-
Actions canadiennes - valeur	2,21	1,86	2,44	2,07	-	-	2,73	2,32	3,02	2,58	-	0,30	-	-
Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity	2,33	2,12	2,58	2,37	-	-	2,83	2,60	3,12	2,90	-	0,30	-	-
Actions canadiennes - croissance	2,21	1,84	2,43	1,97	2,42	-	2,70	2,31	2,95	2,41	2,93**	0,30	0,75	-
Potentiel Canada Fidelity	2,34	2,09	2,57	2,30	-	-	2,82	2,51	3,10	2,78	-	0,30	-	-
Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)	2,55	2,32	2,78	2,44	-	-	3,06	2,75	3,35	2,96	-	0,30	-	-

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>					Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>					Taux de frais (%) <sup>1</sup>		
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série À VIE		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série À VIE	Série 75/100 Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série À VIE
<b>FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES</b>														
Indiciel mondial tous pays (BlackRock) <sup>*</sup>	2,14	1,78	2,41	1,96	2,41	-	2,62	2,22	2,92	2,42	2,92	0,30	0,75	-
Dividende mondial (Dynamique)	2,44	2,21	2,74	2,35	-	0,05	2,97	2,70	3,30	2,87	-	0,30	-	-
Actions mondiales	2,32	1,94	2,59	2,13	-	0,02	2,80	2,33	3,12	2,54	-	0,30	-	-
Actions mondiales (QV) <sup>**</sup>	2,33	2,13	2,60	2,45	-	-	2,83	2,59	3,11	2,95	-	0,30	-	-
Opportunités mondiales (Radin)	2,23	2,05	2,55	2,36	-	-	2,71	2,52	3,05	2,81	-	0,30	-	-
Actions mondiales Conviction	2,32	1,92	2,60	2,10	-	-	2,80	2,36	3,08	2,56	-	0,30	-	-
Fidelity Actions mondiales - Concentré	2,54	2,34	2,81	2,52	-	-	3,11	2,88	3,37	3,05	-	0,30	-	-
Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>	2,49	2,29	2,77	2,51	-	-	3,03	2,80	3,32	3,00	-	0,30	-	-
Indiciel International (BlackRock)	2,21	2,02	2,45	2,02	2,38	0,02	2,72	2,48	2,94	2,46	2,91	0,30	0,75	-
Actions internationales	2,32	1,96	2,56	2,17	-	-	2,83	2,45	3,09	2,67	-	0,30	-	-
Actions Europe Fidelity	2,40	2,20	2,67	2,48	-	0,01	2,91	2,66	3,22	2,97	-	0,30	-	-
Indiciel américain (BlackRock)	2,21	2,04	2,45	2,10	2,38	0,01	2,71	2,52	2,97	2,59	2,90	0,30	0,75	-
Fidelity Vision stratégique <sup>**</sup>	2,43	2,25	2,70	2,34	-	-	2,95	2,75	3,25	2,84	-	0,30	-	-
Innovation thématique <sup>*</sup>	2,12	1,76	2,30	1,94	2,46	-	2,60	2,20	2,80	2,40	2,98 <sup>**</sup>	0,30	0,75	-
Américain (Dynamique) <sup>**</sup>	2,29	2,11	2,56	2,20	-	0,05	2,84	2,64	3,14	2,74	-	0,30	-	-
Actions américaines	2,32	1,96	2,56	2,14	2,46	-	2,81	2,43	3,10	2,62	2,98 <sup>**</sup>	0,30	0,75	-
Dividendes croissance américains	2,16	1,79	2,45	2,08	2,46	-	2,63	2,21	2,93	2,50	2,98 <sup>**</sup>	0,30	0,75	-
<b>FONDS SPECIALISÉS</b>														
Asie pacifique (Dynamique)	2,50	2,30	2,73	2,38	-	0,10	3,09	2,86	3,39 <sup>**</sup>	2,99 <sup>**</sup>	-	0,30	-	-
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser) <sup>**</sup>	2,62	2,46	2,87	2,51	-	-	3,14	2,93	3,44	3,04	-	0,30	-	-
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	2,88	2,68	3,06	2,70	-	-	3,43	3,20	3,65 <sup>**</sup>	3,25 <sup>**</sup>	-	0,30	-	-
Infrastructures mondiales (Dynamique) <sup>**</sup>	2,43	2,25	2,60	2,24	-	0,09	3,03	2,83	3,23	2,82	-	0,30	-	-
Revenu immobilier	2,35	1,89	2,58	2,09	-	-	2,78	2,27	3,11 <sup>**</sup>	2,56 <sup>**</sup>	-	0,30	-	-
Indiciel américain DAQ	2,26	2,06	2,35	1,90	-	0,20	2,92	2,70	3,06 <sup>**</sup>	2,55 <sup>**</sup>	-	0,30	-	-
<b>FONDS INDEXIA</b>														
Indexia prudent	1,52	1,47	1,83	1,79	-	0,03	2,00	1,80	2,36	2,28	-	0,10	-	-
Indexia modéré	1,52	1,47	1,83	1,78	-	0,03	1,95	1,91	2,25	2,30	-	0,10	-	-
Indexia équilibré	1,52	1,47	1,83	1,78	-	0,03	1,96	1,86	2,26	2,20	-	0,10	-	-
Indexia croissance	1,52	1,47	1,83	1,78	-	0,02	1,97	1,95	2,23	2,22	-	0,20	-	-
Indexia audacieux	1,52	1,47	1,83	1,78	-	0,02	1,96	1,94	2,30	2,27	-	0,20	-	-
<b>FONDS SÉRIE À VIE – ÉTAPE REVENU</b>														
Revenu maximal garanti À VIE	-	-	-	-	1,55	-	-	-	-	-	2,84 <sup>4</sup>	-	-	-
Croissance et revenu garanti À VIE	-	-	-	-	1,78	-	-	-	-	-	3,08 <sup>4</sup>	-	-	-

<sup>\*</sup> Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2018) et peut varier en tout temps.

<sup>\*\*</sup> Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2019) et peut varier en tout temps.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la *Notice explicative* Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

<sup>3</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série À VIE

<sup>4</sup> Le RFG comprend les frais d'assurance de la garantie de l'Étape Revenu de la Série À VIE. Le frais d'assurance compris dans le RFG est 0,75 %.

## Objectifs d'investissement et facteurs de risque associés à chaque Fonds

Voici les objectifs d'investissement et les facteurs de risque associés à chaque Fonds de iA Groupe financier. La description de chaque facteur de risque se retrouve à la section 7.9 de la *Notice explicative* Programme Épargne et Retraite IAG.

### FONDS FOCUS

#### FOCUS PRUDENT

Risques : Tous les risques

##### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant les titres à revenu fixe canadiens. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

##### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 75% en fonds de revenu, 15% en fonds d'actions canadiennes, et 10% en fonds d'actions mondiales. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

#### FOCUS MODÉRÉ

Risques : Tous les risques

##### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement élevé à long terme en privilégiant légèrement les titres canadiens à revenu fixe. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

##### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 60% en fonds de revenu, 25% en fonds d'actions canadiennes, et 15% en fonds d'actions mondiales. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

#### FOCUS ÉQUILIBRÉ

Risques : Tous les risques

##### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement supérieur à long terme en privilégiant un équilibre entre les actions canadiennes, les actions étrangères et les actions à revenu fixe. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en faisant appel à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et les actions étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

##### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 45% en fonds de revenu, 35% en fonds d'actions canadiennes, et 20% en fonds d'actions mondiales. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

#### FOCUS CROISSANCE

Risques : Tous les risques

##### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement supérieur à long terme, en privilégiant modérément les actions canadiennes et étrangères. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en faisant appel à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et les actions étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

##### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 30% en fonds de revenu, 45% en fonds d'actions canadiennes, et 25% en fonds d'actions mondiales. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

#### FOCUS AUDACIEUX

Risques : Tous les risques

##### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de maximiser le rendement à long terme, en privilégiant les actions canadiennes et les actions étrangères. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en faisant appel à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et les actions étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

##### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 15% en fonds de revenu, 55% en fonds d'actions canadiennes, et 30% en fonds d'actions mondiales. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

## FONDS SÉLECTION

### SÉLECTION PRUDENT

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement à générer un revenu régulier et à préserver le capital au moyen d'investissements effectués de façon prudente et ce, essentiellement dans des fonds de revenu et des fonds d'actions.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 75 % en fonds de revenu et de 25 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible.

### SÉLECTION MODÉRÉ

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise à générer un revenu régulier et à offrir un potentiel de croissance du capital à long terme en privilégiant légèrement les fonds de revenu par rapport aux fonds d'actions.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 60 % en fonds de revenu et de 40 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible.

### SÉLECTION ÉQUILIBRÉ

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise l'équilibre entre un revenu régulier et une croissance du capital à moyen et à long terme au moyen d'investissements effectués dans des fonds de revenu et des fonds d'actions.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 45 % en fonds de revenu et de 55 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible.

### SÉLECTION CROISSANCE

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement une croissance du capital à moyen et à long terme en privilégiant les fonds d'actions et en tentant de générer un revenu régulier à l'aide de fonds de revenu.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 30 % en fonds de revenu et de 70 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible.

### SÉLECTION AUDACIEUX

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement une croissance du capital à court et à moyen terme en investissant de façon agressive et ce, généralement dans des fonds d'actions.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 15 % en fonds de revenu et de 85 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible.

## FONDS DE REVENU

### MARCHÉ MONÉTAIRE

Risques : I D

#### Objectifs d'investissement

Atteindre une excellente conservation du capital et le maintien d'un haut niveau de liquidités au moyen de placements effectués dans des titres canadiens à court terme garantis par les gouvernements et certaines sociétés du Canada.

#### Stratégie d'investissement

Fonds composé de titres de qualité dont les échéances sont inférieures à un an, garantis par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et leurs organismes.

### OBLIGATIONS COURT TERME

Risques : I C D

#### Objectifs d'investissement

Offrir un rendement raisonnablement élevé en réinvestissant le revenu d'intérêts dans le Fonds tout en protégeant le capital. Investir principalement dans les obligations émises et garanties par les gouvernements et des sociétés du Canada.

#### Stratégie d'investissement

Fonds principalement composé d'obligations et d'autres titres de créance d'excellente qualité, émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, et dont les échéances sont à court et à moyen terme, et offrant de bons revenus de placement et la sécurité du capital.

### OBLIGATIONS

Risques : I C D

#### Objectifs d'investissement

Tenter de maximiser les rendements quant aux revenus d'intérêts et à l'accroissement du capital au moyen d'un portefeuille diversifié principalement composé de titres obligataires de qualité émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

#### Stratégie d'investissement

Fonds principalement composé d'obligations, de coupons et d'autres titres de créance d'excellente qualité émis par le secteur privé et les gouvernements fédéral et provinciaux. La sélection des titres repose en bonne partie sur des prévisions qui anticipent l'évolution des taux d'intérêt en vigueur.

### OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

Risques : I C \$ E D L

#### Objectifs d'investissement

Vise à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et de l'appréciation du capital au moyen d'un portefeuille diversifié, composé principalement de titres obligataires de sociétés de qualité.

#### Stratégie d'investissement

Ce Fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes et peut être investi dans des titres étrangers. Le gestionnaire a recours à l'analyse fondamentale pour choisir les placements et examine la valeur de ces derniers sur une base continue, en accordant une attention particulière à la qualité du crédit et à la diversification selon les régions géographiques, les secteurs d'activité, la taille de l'émetteur et la cote de crédit.

### OBLIGATIONS DE BASE PLUS\*

Risques : I C D L

#### Objectifs d'investissement

Procurer un revenu courant tout en préservant le capital et en réduisant les incidences des fluctuations des taux d'intérêt au moyen de placements dans des obligations, notamment des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité et des obligations à rendement élevé, ainsi que dans d'autres titres générant un revenu, notamment des titres adossés à des créances mobilières et des prêts à taux variable de premier rang.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington d'obligations de base plus qui investit principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés nord-américaines, y compris des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité, des obligations à rendement élevé, des titres adossés à des actifs et des prêts de premier rang et d'autres des titres générant du revenu, de sorte que la cote de crédit moyenne pondérée globale du portefeuille du fonds est «BBB-» ou supérieure.

\* À partir du 22 mars 2019, le Fonds Tactique obligations investit dans des unités du Fonds IA Clarington d'obligations de base plus plutôt que des unités du Fonds IA Clarington tactique d'obligations. Le 3 juin, le nom du Fonds a changé pour «Obligations de base plus».

## REVENU FIXE MONDIAL (PIMCO)

Risques : I C \$ E M L D

### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise à maximiser le revenu au moyen d'investissements faits principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe mondiaux. Il vise un accroissement modéré du capital à long terme.

### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe mondiaux dont les échéances sont variées. Jusqu'à 50 % de l'actif total du Fonds peut être investi dans des titres à rendement élevé (obligations à haut risque) qui ont été cotés ou, lorsqu'ils ne l'ont pas été, dans des titres de qualité comparable. Jusqu'à 20 % de l'actif total du Fonds peut être investi dans des titres et des instruments de placement qui sont liés économiquement aux marchés émergents. L'exposition du Fonds aux devises (aux titres libellés dans des devises autres que le dollar canadien) se limite à 10 % de son actif total. Le Fonds peut également être investi dans des produits dérivés ciblés comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré et les swaps.

## REVENU À TAUX VARIABLE

Risques : I C \$ E D L

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif de procurer un flux de revenu mensuel régulier en investissant principalement dans des prêts à taux variable.

### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de revenu à taux variable qui se compose principalement de prêts à taux variable de premier rang, d'autres titres à taux variable et des titres de créance de sociétés nord-américaines et mondiales de première qualité et de qualité inférieure.

## STRATÉGIE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS<sup>1</sup>

Risques : I C \$ D L

### Objectifs d'investissement

Procurer un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme au moyen d'investissements faits principalement dans des titres à revenu fixe et en privilégiant les titres à revenu fixe de sociétés et d'autres émetteurs qui procurent un rendement élevé.

### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, qui est principalement investi dans des titres à revenu fixe de sociétés nord-américaines. Le gestionnaire procède à une analyse fondamentale pour sélectionner les investissements et revoit la valeur des investissements sur une base permanente, en portant une attention particulière à la qualité du crédit et à la diversification selon la région géographique, le secteur d'activité, l'importance de l'émetteur et la cote de crédit.

## FIDELITY TITRES AMÉRICAINS À RENDEMENT ÉLEVÉ – DEVISES NEUTRES

Risques : A I C \$ E D L

### Objectifs d'investissement

Procurer un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme au moyen d'investissements faits principalement dans des titres à revenu fixe et en privilégiant les titres à revenu fixe de sociétés et d'autres émetteurs qui procurent un rendement élevé.

### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé, qui investit principalement dans des titres à revenu fixe à rendement élevé et de qualité inférieure, des actions privilégiées et des titres convertibles émis par des sociétés américaines. Le Fonds a aussi recours à des dérivés pour tenter de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

## FONDS DIVERSIFIÉS<sup>2</sup>

### DIVERSIFIÉ SÉCURITÉ

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer un rendement régulier à long terme et accroître le capital. Favoriser la réduction des risques grâce à la sélection de titres à revenu fixe émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, ainsi que des titres de participation émis par des sociétés canadiennes et étrangères à grande capitalisation.

### Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie repose sur une gestion active et prudente des investissements au moyen d'une diversification avisée des classes d'actif (actions et titres à revenu fixe). Le gestionnaire du Fonds a pour objectif de maintenir l'équilibre entre la sécurité et la croissance du capital et il privilégie généralement les titres à revenu fixe.

<sup>1</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE

<sup>2</sup> Les Fonds diversifiés comportent tous les risques en raison des nombreux types de placements qui les composent. Toutefois, la diversification de l'actif limite grandement l'impact des risques, car l'actif ne réagit pas de la même façon aux mouvements des marchés financiers. Ainsi, certains titres seront négativement influencés tandis que d'autres le seront positivement par certains mouvements des marchés financiers.

## DIVERSIFIÉ

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Maximiser le rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques grâce à la diversité des placements qui composent le Fonds : titres à revenu fixe, actions canadiennes et étrangères. La portion de titres de participation est investie principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation.

### Stratégie d'investissement

Fonds dont l'actif est réparti dans les actions canadiennes et étrangères et les titres à revenu fixe afin de satisfaire aux objectifs de rendement à long terme du Fonds. La gestion active est conçue dans le but de combiner de façon idéale la croissance et la sécurité en se basant sur les tendances observées de l'économie et des marchés financiers.

## DIVERSIFIÉ OPPORTUNITÉ

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Maximiser le rendement à long terme tout en minimisant les risques grâce à la diversité des placements qui composent le Fonds : titres à revenu fixe canadiens, actions canadiennes et étrangères. Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation et dans les titres à revenu fixe.

### Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie repose principalement sur la distribution de l'actif entre les actions canadiennes et étrangères ainsi que les titres à revenu fixe. Le gestionnaire privilégie habituellement les actions par rapport aux titres à revenu fixe, mais il fait preuve d'une souplesse au-dessus de la moyenne en matière de répartition de l'actif, ce qui lui permet de positionner le Fonds de façon avantageuse par rapport aux tendances de l'économie et des marchés financiers.

## ÉQUILIBRÉ CANADIEN (QV)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Vise à générer un revenu et une plus-value du capital en préservant la valeur du capital de départ et en investissant principalement dans un portefeuille d'actions canadiennes et de titres à revenu fixe.

### Stratégie d'investissement

Investir dans des Unités du Fonds IA Clarington canadien équilibré (QV) qui investit normalement dans une variété d'obligations à court terme de qualité supérieure, d'actions privilégiées et d'actions ordinaires à grande capitalisation afin d'assurer un portefeuille à faible niveau de volatilité, tout en assurant une croissance à long terme. La combinaison d'obligations et d'actions s'ajuste dans le but de refléter les rendements potentiels de l'actif. Le Fonds peut également investir dans des titres étrangers.

## ÉQUILIBRÉ ISR (INHANCE)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer des revenus d'intérêts et de dividendes ainsi qu'une plus-value du capital au moyen d'investissements faits dans un fonds sous-jacent qui respecte les principes d'investissement socialement responsable du conseiller, et dont le portefeuille est équilibré entre des fonds d'obligations et des fonds d'actions.

### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR Équilibré, qui est habituellement investi dans des titres à revenu fixe et des fonds d'actions canadiennes et d'actions mondiales. Le conseiller du Fonds prend en compte le style de gestion utilisé pour le fonds sous-jacent pour déterminer si ce dernier est investi dans des sociétés dont les pratiques sociales, environnementales et de gouvernance sont progressistes.

## DIVERSIFIÉ REVENU

Risques : A I \$

### Objectifs d'investissement

Générer un rendement régulier à long terme en investissant dans des unités de fiducies, des actions ordinaires et des titres à revenu fixe émis par des sociétés et les gouvernements du Canada. La partie d'actions ordinaires est principalement investie dans des titres de sociétés canadiennes à grande capitalisation.

### Stratégie d'investissement

Fonds investi principalement dans un portefeuille diversifié composé d'unités de fiducie de revenu touchant des secteurs tels le pétrole et le gaz et d'autres fiducies de redevance fondées sur les produits de base, les fiducies de placement immobilières, des fiducies de gazoducs et de services d'électricité, les actions courantes et les instruments à revenu fixe.

## STRATÉGIE REVENU

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Procurer un revenu et un accroissement de capital constants au moyen de placements effectués principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu, qui est principalement investi dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens. Le gestionnaire suit une stratégie disciplinée et une méthode de placement ascendante qui repose sur des perspectives stratégiques des marchés de 12 à 18 mois, dans le but d'investir dans une combinaison stable d'actions produisant un revenu et de titres à revenu fixe qui présentent de solides données fondamentales. Le gestionnaire cherche par ailleurs à minimiser la volatilité quelle que soit la conjoncture de marché.

## DIVERSIFIÉ MONDIAL (LOOMIS SAYLES)<sup>1</sup>

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Viser à fournir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe, des titres de participation de sociétés ainsi que dans des titres de marché monétaire de partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de répartition mondiale, qui investit principalement dans des titres boursiers et à revenu fixe mondiaux aux termes d'une approche fondamentale ascendante en matière d'investissement.

## DIVERSIFIÉ MONDIAL REVENU FIXE (FORSTRONG)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme au moyen principalement de placements diversifiés faits dans des fonds négociés en bourse (FNB) axés sur le revenu fixe, les actions canadiennes et les actions étrangères. Les titres à revenu fixe sont privilégiés.

### Stratégie d'investissement

Fonds dont l'actif est géré activement en fonction des perspectives macro-économiques à long terme du gestionnaire et de stratégies à court terme. Le gestionnaire détermine l'attrait relatif des diverses classes d'actif et de certains fonds négociés en bourse (FNB) particuliers sur une base continue en les classant en fonction de critères tels que, mais sans s'y limiter, les conditions et les facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives, les évaluations qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement.

## DIVERSIFIÉ MONDIAL (FORSTRONG)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Viser à fournir une appréciation du capital à long terme et un revenu modeste au moyen principalement de placements diversifiés faits dans des actions canadiennes et étrangères et des fonds négociés en bourse (FNB) axés sur le revenu.

### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies tactiques à court terme. Il détermine les opportunités relatives des diverses classes d'actif et de fonds négociés en bourse (FNB) précis sur une base continue en les classant en fonction de critères tels que, mais sans s'y limiter, les facteurs et les conditions fondamentaux, les cotes quantitatives, les évaluations qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement.

## DIVERSIFIÉ MONDIAL ACTIONS (FORSTRONG)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Fournir une appréciation du capital à long terme et un revenu au moyen principalement de placements diversifiés faits dans des fonds négociés en bourse (FNB) axés sur le revenu fixe, les actions canadiennes et les actions étrangères. Les titres de participation sont privilégiés.

### Stratégie d'investissement

Fonds dont l'actif est géré activement en fonction des perspectives macro-économiques à long terme du gestionnaire et de stratégies à court terme. Le gestionnaire détermine l'attrait relatif des diverses classes d'actif et de certains fonds négociés en bourse (FNB) particuliers sur une base continue en les classant en fonction de critères tels que, mais sans s'y limiter, les conditions et les facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives, les évaluations qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement.

<sup>1</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE

## FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme et un revenu modeste. Ce Fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe et des titres participatifs de sociétés situées partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Fonds investi dans des unités du Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial, qui est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres à revenu fixe et de titres de sociétés qui exercent leurs activités partout dans le monde.

## FONDS ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX SÉCURITÉ (IAGP)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme principalement au moyen de placements diversifiés dans des actions étrangères axées sur le revenu et des titres de participation. Les titres à revenu fixe sont privilégiés.

### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies à court terme. Il détermine la répartition des diverses classes d'actifs et des types de placements sur une base continue en analysant les conditions et facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives et qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement. Une partie des actifs du Fonds peut aussi être investie dans des placements autres tels que les hypothèques, la dette privée, l'immobilier, les infrastructures et les fonds d'actions de sociétés fermées.

## FONDS ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX (IAGP)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme principalement au moyen de placements diversifiés dans des actions étrangères axées sur le revenu et des titres de participation.

### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies à court terme. Il détermine la répartition des diverses classes d'actifs et des types de placements sur une base continue en analysant les conditions et facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives et qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement. Une partie des actifs du Fonds peut aussi être investie dans des placements autres tels que les hypothèques, la dette privée, l'immobilier, les infrastructures et les fonds d'actions de sociétés fermées.

## FONDS ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX OPPORTUNITÉ (IAGP)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme principalement au moyen de placements diversifiés dans des actions étrangères axées sur le revenu et des titres de participation. Les titres de participation sont privilégiés.

### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies à court terme. Il détermine la répartition des diverses classes d'actifs et des types de placements sur une base continue en analysant les conditions et facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives et qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement. Une partie des actifs du Fonds peut aussi être investie dans des placements autres tels que les hypothèques, la dette privée, l'immobilier, les infrastructures et les fonds d'actions de sociétés fermées.

## FONDS HYBRIDES CANADIENS

### HYBRIDE ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE 75/25

Risques : A I C D

### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

---

**HYBRIDE DIVIDENDES CROISSANCE 75/25****Risques : A I C D****Objectifs d'investissement**

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

**Stratégie d'investissement**

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

---

**HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES MODÉRÉ 75/25****Risques : A I M C D****Objectifs d'investissement**

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

**Stratégie d'investissement**

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

---

**HYBRIDE INDICIEL CANADIEN 75/25****Risques : A I C D R****Objectifs d'investissement**

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

**Stratégie d'investissement**

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

---

**HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES - VALEUR 75/25****Risques : A I E \$ C D****Objectifs d'investissement**

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

**Stratégie d'investissement**

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

---

## HYBRIDE FRONTIÈRE NORD<sup>MD</sup> FIDELITY 75/25

Risques : A I E \$ C D

### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE 75/25

Risques : A I C D

### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## HYBRIDE POTENTIEL CANADA FIDELITY 75/25<sup>1</sup>

Risques : A \$ AS I C E D

### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAP. (QV) 75/25<sup>1</sup>

Risques : A \$ AS I C E D

### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## FONDS HYBRIDES MONDIAUX

### HYBRIDE DIVIDENDE MONDIAL (DYNAMIQUE) 75/25

Risques : A \$ I C E D

#### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

### HYBRIDE ACTIONS MONDIALES 75/25

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

<sup>1</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE

## HYBRIDE ACTIONS MONDIALES (QV) 75/25\*

Risques : A \$ E I C D M A S L

### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

\* À partir du 25 octobre 2019, le Fonds Hybride Actions mondiales (Templeton) 75/25 est géré par QV Investors Inc. avec des objectifs d'investissement similaires et le nom du Fonds a changé pour « Hybride Actions mondiales (QV) 75/25 ».

## HYBRIDE OPPORTUNITÉS MONDIALES (RADIN) 75/25<sup>1</sup>

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## HYBRIDE ACTIONS MONDIALES CONVICTION 75/25

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## HYBRIDE FIDELITY ÉTOILE DU NORD<sup>MD</sup> 75/25

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## HYBRIDE INNOVATION THÉMATIQUE 75/25<sup>1</sup>

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

\* À partir du 30 mai 2019, le Fonds Hybride Actions américaines (Sarbit) - Devises neutres 75/25 investit dans des unités du Fonds Innovation thématique dont le gestionnaire est iA Gestion de placements plutôt que des unités du Fonds Sarbit IA Clarington d'actions américaines. Le 3 juin, le nom du Fonds a changé pour « Hybride Innovation thématique - Devises neutres 75/25 ». À partir du 25 octobre 2019, le Fonds Hybride Innovation thématique - Devises neutres 75/25 n'investit plus dans des produits dérivés afin de minimiser l'exposition au risque de change et le nom du Fonds a changé pour « Hybride Innovation thématique 75/25 ».

<sup>1</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE.

## FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

### ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE

Risques : A D

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à produire un revenu de dividendes et d'intérêts régulier assujéti au traitement fiscal préférentiel des dividendes et à enregistrer une croissance modeste à long terme. Investir principalement dans des sociétés canadiennes dont les actions ordinaires et les actions privilégiées à haut rendement produisent des dividendes de qualité.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions, qui est composé principalement d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de sociétés canadiennes et étrangères de premier ordre versant des dividendes, de titres de fiducies de revenu ou de titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens et américains. Le gestionnaire suit une stratégie disciplinée et une méthode de placement ascendante qui repose sur des perspectives stratégiques des marchés de 12 à 18 mois en vue d'investir dans des actions offrant une plus-value et affichant de solides données fondamentales. L'actif du fonds sous-jacent peut être investi jusqu'à 49 % dans des titres étrangers.

### DIVIDENDES CROISSANCE

Risques : A D

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à produire des dividendes réguliers qui seront réinvestis dans le Fonds tout en visant une croissance à long terme du capital. Le Fonds se compose principalement d'actions de sociétés canadiennes de premier ordre. Investir essentiellement dans des titres de sociétés à grande capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington dividendes croissance, qui se compose principalement d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de grandes sociétés canadiennes de premier ordre offrant une plus-value substantielle du capital et des versements de dividendes intéressants.

### ACTIONS CANADIENNES MODÉRÉ

Risques : A I M

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui vise une croissance du capital à long terme au moyen d'investissements effectués dans des actions ordinaires et privilégiées de sociétés canadiennes. Le Fonds a pour politique d'offrir aux détenteurs d'Unités de la diversification au moyen de placements dans des titres de sociétés représentant bon nombre de secteurs d'activité. Les titres sont sélectionnés dans le but de procurer un bon rendement, de protéger la valeur des investissements et d'obtenir une croissance du capital à long terme. Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré qui sont gérées de façon active. Le conseiller en placement choisit des titres de sociétés dont la valeur est raisonnable. Les sociétés présentent un historique intéressant au chapitre du rendement et de la situation financière et elles offrent de bonnes perspectives de croissance de leurs dividendes.

### INDICIEL CANADIEN

Risques : A D R

#### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en tentant de reproduire le rendement de l'indice S&P/TSX 60, qui représente les 60 plus importantes sociétés au Canada.

#### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi dans des unités d'un fonds sous-jacent qui inclut principalement des unités de fiducies de l'indice S&P/TSX 60.

### ACTIONS CANADIENNES - VALEUR

Risques : A \$ E D

#### Objectifs d'investissement

Générer une plus-value élevée du capital à long terme en investissant dans un portefeuille de placements diversifiés composé principalement d'actions canadiennes. De plus, le Fonds investi principalement dans des actions de sociétés à grande capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Le Fonds Actions canadiennes - valeur est géré de façon active pour tirer profit des secteurs du marché boursier qui offrent les meilleurs potentiels de croissance, d'après les grandes tendances économiques. Le gestionnaire sélectionne des titres de sociétés qui satisfont à des critères rigoureux de solidité, de rentabilité et de stabilité; une approche caractérisée par un style de gestion axé sur la valeur.

## FRONTIÈRE NORD<sup>MD</sup> FIDELITY

Risques : A \$ E D

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dans le but d'obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes œuvrant dans tous les secteurs du marché et sans égard à leur capitalisation.

### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Fidelity Frontière Nord<sup>MD</sup>, qui sont investies dans des sociétés dont la santé financière est bonne et qui sont sous-évaluées par le marché. Le gestionnaire recherche des sociétés qui affichent une augmentation régulière de leurs revenus, de leur marge brute d'autofinancement et de bonnes occasions d'investissement.

## ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE

Risques : A D

### Objectifs d'investissement

Accroître la plus-value du capital au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation qui font preuve d'un potentiel de croissance au-dessus de la moyenne.

### Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie consiste à investir dans un portefeuille bien diversifié composé de titres de sociétés canadiennes offrant des perspectives de croissance intéressantes. Le processus de sélection favorise donc les sociétés qui possèdent des caractéristiques tels un bon accroissement des bénéfices, une croissance des ventes supérieure et un bénéfice par action élevé. De plus, la gestion du risque constitue un élément important du processus d'investissement.

## POTENTIEL CANADA FIDELITY

Risques : A \$ AS E D

### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à accroître la plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de petites et moyennes sociétés canadiennes pouvant bénéficier d'un bon essor pendant un cycle de marché. Une partie variable du Fonds peut être répartie dans des éléments d'actif internationaux afin de tirer profit de la diversification géographique sans affecter la limite de contenu étranger prévue pour les REER. Investir principalement dans des sociétés canadiennes à petite capitalisation.

### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Fidelity Potentiel Canada. Le gestionnaire sélectionne les titres selon la méthode de placement ascendante propre à Fidelity. Il cherche des sociétés aux bases solides dont la valeur ne cesse d'augmenter. Il s'agit de sociétés généralement vigoureuses, axées sur les bénéfices, qui viennent d'entamer un cycle de croissance ou qui semblent offrir un excellent potentiel sur le plan des bénéfices.

## ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAP. (QV)

Risques : A \$ E AS D

### Objectifs d'investissement

Vise une croissance du capital à long terme par des investissements en titres de participation en investissant principalement dans des petites et moyennes sociétés canadiennes.

### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de petites et moyennes sociétés canadiennes. Le Fonds peut également investir une partie de son actif, généralement moins de 30 % de la valeur comptable du Fonds, dans des titres étrangers.

## FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES

### FONDS INDICIEL MONDIAL TOUS PAYS (BLACKROCK)

Risques : A \$ E R

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent afin d'accroître le capital à moyen et long terme d'un portefeuille largement diversifié de titres internationaux qui reproduisent le rendement de l'indice MSCI Monde tous pays Ex-Canada. L'indice se compose principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation situées partout dans le monde, y compris dans les pays émergents.

### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds BlackRock CDN MSCI ACWI Ex-Canada Index, qui se compose de titres de participation reproduisant le rendement de l'indice MSCI Monde tous pays Ex-Canada. La gestion passive a pour but de reproduire le plus fidèlement possible le rendement de l'indice converti en dollars canadiens.

## DIVIDENDE MONDIAL (DYNAMIQUE)

Risques : A \$ E D

### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent afin de générer une plus-value du capital à long terme au moyen de placements effectués dans un portefeuille largement diversifié composé principalement de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Valeur mondiale de dividendes Dynamique, qui sont principalement investies dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde qui mettent ou mettront de l'avant des politiques en matière de dividende qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, annoncent un potentiel de croissance à long terme.

## ACTIONS MONDIALES

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer une plus-value élevée du capital à long terme en investissant majoritairement dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés situées partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondial qui investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés de partout dans le monde. Le Fonds est composé d'une sélection de titres de sociétés qui proviennent de divers marchés financiers mondiaux et qui offrent un potentiel de croissance intéressant ainsi qu'une valorisation attrayante.

## ACTIONS MONDIALES (QV)

Risques : A \$ E AS M L D

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but est de procurer un revenu et une croissance du capital à long terme au moyen d'investissements dans des titres de participation situés partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington d'actions mondiales, qui est investi dans une sélection des meilleures sociétés établies à l'extérieur du Canada.

## OPPORTUNITÉS MONDIALES (RADIN)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Procurer une plus-value du capital à long terme au moyen d'investissements faits dans des titres de sociétés de partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales. Le gestionnaire sélectionne des sociétés de toutes les capitalisations boursières, de plusieurs industries et de différents pays afin d'accroître le rendement et de réduire les risques. Il sélectionne principalement des sociétés sous-évaluées, au moyen d'une analyse ascendante et fondamentale, et maintient généralement les titres de trois à quatre ans dans le portefeuille.

## ACTIONS MONDIALES CONVICTION

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un portefeuille d'actions qui vise à générer des rendements totaux élevés grâce à des investissements faits principalement dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, dans une proportion d'un tiers au Canada, un tiers aux États-Unis et un tiers dans la région Europe-Asie.

### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire de portefeuille cherche à bâtir un portefeuille diversifié d'approximativement 45 titres répartis équitablement entre trois régions du globe (Canada, États-Unis et Europe-Asie). Les trois sous-portefeuilles sont gérés par différents gestionnaires qui cherchent à mettre à profit leur conviction à l'égard des investissements dans chacun des sous-portefeuilles. La gestion active du risque assure néanmoins une diversification appropriée.

## FIDELITY ACTIONS MONDIALES – CONCENTRÉ

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme. Ce Fonds est investi principalement dans des titres participatifs de sociétés situées partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Fonds investi dans des unités du Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré, qui est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés qui exercent leurs activités partout dans le monde. La gestion active du Fonds vise un rendement positif absolu.

## FIDELITY ÉTOILE DU NORD<sup>MD</sup>

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme. Ce Fonds est investi principalement dans des titres participatifs de sociétés situées partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup>. Il est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés oeuvrant partout dans le monde. La gestion active du Fonds vise un rendement positif absolu.

## INDICIEL INTERNATIONAL (BLACKROCK)

Risques : I \$ E D R

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme en investissant dans des titres qui reproduisent le rendement de l'indice EAEO de Morgan Stanley Capital International (indice MSCI-EAEO). Cet indice se compose principalement de titres de sociétés à grande capitalisation qui œuvrent en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient.

### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds BGICL indiciel d'actions EAEO à évaluation quotidienne, qui est composé de titres que l'on retrouve dans l'indice de référence MSCI-EAEO. La gestion passive de ce Fonds vise à reproduire, aussi fidèlement que possible, le rendement de l'indice de référence MSCI-EAEO, converti en dollars canadiens, sur un horizon de moyen à long terme.

## ACTIONS INTERNATIONALES

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer une plus-value à long terme du capital en investissant dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés principalement à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

### Stratégie d'investissement

Fonds composé d'une sélection de titres de participation internationaux de qualité qui proviennent de sociétés situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et qui ont un bon potentiel de croissance et une valorisation attrayante. La gestion active du Fonds repose sur une approche dite de « Croissance à un prix raisonnable ».

## ACTIONS EUROPE FIDELITY

Risques : A \$ E D

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à procurer un accroissement à long terme du capital en investissant principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation d'Europe continentale et du Royaume-Uni. Les placements sont d'abord effectués dans les pays membres de la Communauté économique européenne et de l'Association européenne de libre échange.

### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Fidelity Europe, qui sont investies principalement dans des sociétés d'Europe continentale et du Royaume-Uni. De façon générale, le gestionnaire constitue un portefeuille en y ajoutant une action à la fois et il suit les secteurs d'activité plus étroitement que les pays.

## INDICIEL AMÉRICAIN (BLACKROCK)

Risques : A \$ R

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent afin d'accroître le capital à moyen et à long terme au moyen d'un portefeuille largement diversifié de titres de participation américaines qui reproduisent le rendement de l'indice Standard & Poor's 500. L'indice se compose principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation.

### Stratégie d'investissement

Unités de Fonds BlackRock CDN U.S. Equity Index, catégorie D, qui se compose de titres de participation reproduisant le rendement de l'indice Standard & Poor's. La gestion passive a pour but de reproduire le plus fidèlement possible le rendement de l'indice converti en dollars canadiens.

## FIDELITY VISION STRATÉGIQUE

Risques : A \$ E AS M L D

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements dans des titres de participation en provenance du monde entier.

### Stratégie d'investissement

Investir dans les unités de la catégorie Fidelity Vision stratégique, dont l'objectif est d'investir dans des titres de participation des meilleures sociétés qui soient, en privilégiant le marché américain.

## INNOVATION THÉMATIQUE

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de sociétés américaines.

### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire cherche à composer un portefeuille de sociétés qui tirent avantage de thèmes d'innovations structurelles dans tous les secteurs de l'économie.

## AMÉRICAIN (DYNAMIQUE)

Risques : A \$ E AS M L D

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements dans des titres de participation en provenance des États-Unis.

### Stratégie d'investissement

Investir dans les unités du Fonds américain Dynamique, qui cherche à tirer avantage de nombreuses occasions de placement aux États-Unis par le biais d'une gestion active.

## ACTIONS AMÉRICAINES

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Accroître le capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés américaines de qualité. Investir dans des titres de sociétés de toute capitalisation, mais principalement dans des titres de sociétés à grande capitalisation.

### Stratégie d'investissement

Fonds investi principalement dans des titres de participation de sociétés américaines à grande capitalisation et dont les états financiers sont solides. Le gestionnaire cherche à produire des rendements supérieurs et sélectionne les titres qui, selon lui, offriront des bénéfices en hausse constante à un prix raisonnable.

## DIVIDENDES CROISSANCE AMÉRICAINS

Risques : A \$ E D

### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent qui offre une appréciation élevée du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés américaines à rendement élevé. Investir principalement dans des titres de sociétés à grande capitalisation.

### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington dividendes croissance américains, qui sont investies principalement dans des titres de participation de sociétés américaines à grande capitalisation et aux états financiers solides. Le gestionnaire sélectionne les titres qui, selon lui, offriront des bénéfices en hausse constante.

## FONDS SPECIALISÉS

### ASIE PACIFIQUE (DYNAMIQUE)

Risques : A \$ E M AS

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent pour obtenir une croissance maximale du capital à long terme au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions de sociétés établies partout dans la région du Pacifique, y compris au Japon. Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds d'actions Asie-Pacifique Dynamique, un fonds d'actions qui comprend des actions de sociétés sélectionnées, établies partout dans la région du Pacifique, y compris au Japon. Les gestionnaires choisissent des sociétés qui possèdent un avantage compétitif durable et dont la croissance ne se reflète pas tout à fait dans les prix.

## MARCHÉS ÉMERGENTS (JARISLOWSKY FRASER)

Risques : A \$ E AS M L D

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions de sociétés établies partout dans le monde et dont les activités commerciales se déroulent sur les marchés émergents.

### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds Marchés émergents Jarislowsky Fraser, qui est composé en grande partie d'actions de sociétés établies partout dans le monde et dont les activités commerciales se déroulent sur les marchés émergents.

## SOINS DE SANTÉ MONDIAUX (RENAISSANCE)

Risques : A \$ E D

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent afin d'accroître le capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés à moyenne et à grande capitalisation qui sont impliquées dans la conception, le développement, la fabrication et la distribution de services ou de produits relatifs aux soins de santé.

### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance. L'approche préconise le déplacement de l'actif du Fonds vers les sous-secteurs des soins de santé qui possèdent de meilleures perspectives de rendement futur. Au sein de chaque sous-secteur, l'accent est mis sur une sélection ascendante qui permet de cibler les sociétés dont les titres pourraient être intégrés au portefeuille. La compréhension de la science et de la technologie relatives aux produits et services d'une société qui pourrait être choisie fait également partie d'une approche fondamentale.

## INFRASTRUCTURES MONDIALES (DYNAMIQUE)

Risques : A \$ E AS L D

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme et qui investit principalement dans des titres de participation en provenance du monde entier.

### Stratégie d'investissement

Investir dans les unités du Fonds mondial d'infrastructures Dynamique qui investit dans un portefeuille diversifié de sociétés cotées en bourse du monde entier qui détiennent principalement des actifs d'infrastructure directement.

## REVENU IMMOBILIER

Risques : A I C M L D

### Objectifs d'investissement

Procurer un revenu régulier à long terme en investissant principalement dans des unités de fiducie de revenu de sociétés canadiennes et dans des titres à revenu fixe à court terme émis et garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que par des sociétés canadiennes.

### Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie vise à investir principalement dans des fiducies de revenu, dans des actions privilégiées, surtout dans des fiducies de revenu immobilières et dans des titres à revenu fixe à court terme.

## INDICIEL AMÉRICAIN DAQ

Risques : A \$ E D R

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui permet d'accroître le capital au moyen d'investissements qui reproduisent le rendement de l'indice Nasdaq 100 du marché boursier américain.

### Stratégie d'investissement

Fonds investi dans des unités du titre PowerShares QQQ<sup>MD</sup>, qui reproduit le rendement de l'indice Nasdaq 100 du marché boursier américain. La gestion passive de ce Fonds vise à reproduire, le plus fidèlement possible, le rendement de l'indice, converti en dollars canadiens, sur un horizon de placement à moyen et à long terme. L'indice est caractérisé par des titres de sociétés qui offrent des produits et des services prometteurs, telles les sociétés d'équipement de télécommunication, de services informatiques, de produits de haute technologie, etc.

## FONDS INDEXIA

### INDEXIA PRUDENT

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciaires afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant les titres à revenu fixe. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

### Stratégie d'investissement

Répartition cible de 70 % pour les fonds de revenu et de 30 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciaires sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds

## INDEXIA MODÉRÉ

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant un équilibre entre les titres à revenu fixe et les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

### Stratégie d'investissement

Répartition cible de 55 % pour les fonds de revenu et de 45 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

## INDEXIA ÉQUILIBRÉ

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant légèrement les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

### Stratégie d'investissement

Répartition cible de 40 % pour les fonds de revenu et de 60 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

## INDEXIA CROISSANCE

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

### Stratégie d'investissement

Répartition cible est de 25 % pour les fonds de revenu et de 75 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

## INDEXIA AUDACIEUX

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant fortement les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

### Stratégie d'investissement

Répartition cible de 10 % pour les fonds de revenu et de 90 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

## FONDS SÉRIE À VIE – ÉTAPE REVENU

### REVENU MAXIMAL GARANTI À VIE

Risques : I C M A S L D

#### Objectifs d'investissement

Ce Fonds vise la préservation du capital et offre un revenu durable au moyen d'investissements effectués principalement dans des titres à revenu fixe, avec un emphase sur des titres corporatifs et d'autres placements privés à rendement plus élevé.

#### Stratégie d'investissement

Le Fonds a recours à une stratégie de gestion de l'actif en fonction du passif disciplinée qui vise à faire correspondre les investissements effectués par le gestionnaire du Fonds aux revenus attendus par les investisseurs. Le Fonds est suivi et rééquilibré à la discrétion du Gestionnaire de façon à ce qu'il soit constamment aligné sur ses objectifs de placement et qu'il y demeure fidèle. Le Fonds est principalement investi dans des titres de créances de sociétés canadiennes et américaines et fait appel à la couverture de change. Sont également utilisés, des placements privés ainsi que des titres de créance gouvernementaux.

### CROISSANCE ET REVENU GARANTI À VIE

Risques : A \$ I C E R D

#### Objectifs d'investissement

Le Fonds vise un revenu durable et une certaine croissance à long terme grâce à une répartition prudente et équilibrée des placements effectués au moyen des classes d'actif qui le composent – des titres à revenu fixe canadiens, et des actions canadiennes et étrangères.

#### Stratégie d'investissement

L'actif du Fonds est réparti entre des titres à revenu fixe canadiens, des actions canadiennes et des actions étrangères. Le Fonds est suivi et rééquilibré à la discrétion du Gestionnaire de façon à demeurer fidèle à ses objectifs. L'exposition du Fonds aux actions est principalement obtenue au moyen de fonds indiciels d'actions, et son exposition aux titres à revenu fixe est obtenue par des investissements effectués dans les unités d'un fonds composé d'obligations, d'obligations à coupons et d'autres titres de créance de grande qualité provenant du secteur privé et des gouvernements fédéral et provinciaux.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 168,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 9 213 169  
**Taux de rotation du portefeuille :** 11,63 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,56 %	20,71 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,33 %	20,88 \$
Série 75/100	2,76 %	20,40 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,50 %	20,63 \$
Série Ecoflex 100/100	2,87 %	20,37 \$
Série ÀVIE	2,87 %	20,37 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie les titres à revenu fixe canadiens. Les fonds sous-jacents peuvent être investis dans des actions canadiennes et étrangères.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations <sup>3</sup>	75,11 %
Fonds Valeur du Canada Dynamique, série O	5,01 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	4,99 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales	4,03 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales (Templeton)	3,97 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (Taylor AM)	2,59 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur	2,51 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales à petite capitalisation (Deutsche AWM)	2,02 %
Autres éléments d'actif	-0,23 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	75,11 %
Fonds d'actions canadiennes	15,11 %
Fonds d'actions mondiales	10,02 %
Court terme et autres	-0,24 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 8

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations, veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 183 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,12 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,56 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,33 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,76 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,50 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,87 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,87 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 246,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 12 930 827  
**Taux de rotation du portefeuille :** 15,49 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,61 %	22,02 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,37 %	22,19 \$
Série 75/100	2,80 %	21,62 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,58 %	21,86 \$
Série Ecoflex 100/100	2,98 %	21,57 \$
Série ÀVIE	2,98 %	21,57 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Les fonds sous-jacents peuvent être investis dans des actions canadiennes et étrangères.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations <sup>3</sup>	60,09 %
Fonds Valeur du Canada Dynamique, série O	8,35 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	8,32 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales	6,04 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales (Templeton)	5,95 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (Taylor AM)	4,32 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur	4,18 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales à petite capitalisation (Deutsche AWM)	3,04 %
Autres éléments d'actif	-0,29 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	60,09 %
Fonds d'actions canadiennes	25,18 %
Fonds d'actions mondiales	15,03 %
Court terme et autres	-0,30 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 8

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations, veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 208 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,39 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,61 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,37 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,80 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,58 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,98 %	0,40 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,98 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

### COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 421,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 21 582 432  
**Taux de rotation du portefeuille :** 15,63 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,65 %	23,21 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,41 %	23,39 \$
Série 75/100	2,83 %	22,76 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,63 %	23,03 \$
Série Ecoflex 100/100	3,07 %	22,70 \$
Série ÀVIE	3,07 %	22,70 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie un équilibre entre les actions canadiennes, les actions étrangères et les actions à revenu fixe.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations <sup>3</sup>	45,03 %
Fonds Valeur du Canada Dynamique, série O	11,68 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	11,64 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales	8,05 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales (Templeton)	7,92 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (Taylor AM)	6,04 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur	5,84 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales à petite capitalisation (Deutsche AWM)	4,05 %
Autres éléments d'actif	-0,25 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	45,03 %
Fonds d'actions canadiennes	35,20 %
Fonds d'actions mondiales	20,02 %
Court terme et autres	-0,25 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 8

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement supérieur à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations, veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 229 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,62 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,65 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,41 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,83 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,63 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,07 %	0,40 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,07 %	0,25 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 139,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 6 907 683  
**Taux de rotation du portefeuille :** 14,71 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,70 %	24,31 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,53 %	24,48 \$
Série 75/100	2,86 %	23,82 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,65 %	24,06 \$
Série Ecoflex 100/100	3,16 %	23,73 \$
Série ÀVIE	3,16 %	23,73 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on tend à privilégier modérément les actions canadiennes et étrangères.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations	29,95 %
Fonds Valeur du Canada Dynamique, série O	14,98 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	14,93 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales	10,03 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales (Templeton)	9,88 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (Taylor AM)	7,74 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur	7,49 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales à petite capitalisation (Deutsche AWM)	5,05 %
Autres éléments d'actif	-0,05 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds d'actions canadiennes	45,14 %
Fonds de revenu fixe	29,95 %
Fonds d'actions mondiales	24,96 %
Court terme et autres	-0,05 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 8

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement supérieur à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 248 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,81 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,70 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,53 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,86 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,65 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,16 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,16 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

### COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

## EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011  
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements  
Valeur totale du Fonds : 52,3 millions \$  
Nombre d'unités en circulation : 2 533 059  
Taux de rotation du portefeuille : 13,55 %  
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,74 %	25,46 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,54 %	25,64 \$
Série 75/100	3,02 %	24,87 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,85 %	25,12 \$
Série Ecoflex 100/100	3,20 %	24,81 \$
Série ÀVIE	3,20 %	24,81 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacent pour lesquels on favorise les actions canadiennes et étrangères.

### Les principaux titres du Fonds

Fonds Valeur du Canada Dynamique, série O	18,33 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	18,28 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	14,99 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales	12,06 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales (Templeton)	11,87 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (Taylor AM)	9,48 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur	9,17 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales à petite capitalisation (Deutsche AWM)	6,06 %
Autres éléments d'actif	-0,24 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### Composition du Fonds

Fonds d'actions canadiennes	55,26 %
Fonds d'actions mondiales	29,99 %
Fonds de revenu fixe	14,99 %
Court terme et autres	-0,24 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 8

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser le rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 270 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,03 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,74 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,54 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,02 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,85 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,20 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,20 %	0,50 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 2 décembre 2013  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 82,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 7 449 430  
**Taux de rotation du portefeuille :** 34,33 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,55 %	11,14 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,39 %	11,20 \$
Série 75/100	2,71 %	11,01 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,39 %	11,15 \$
Série Ecoflex 100/100	2,81 %	11,00 \$
Série ÀVIE	2,81 %	11,00 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi de façon prudente dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations <sup>3</sup>	60,92 %
Catégorie IA Clarington dividendes croissance, série I	6,59 %
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré, série I	6,11 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	4,99 %
Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales, série I	4,51 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines	4,09 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	4,01 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	3,77 %
Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, série I	2,67 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire	2,45 %
Autres éléments d'actif	-0,11 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 10

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	65,91 %
Fonds d'actions canadiennes	15,37 %
Fonds d'actions mondiales	8,52 %
Fonds d'actions américaines	7,86 %
Court terme et autres	2,34 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investi dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations, veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 114 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,15 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,55 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,39 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,71 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,39 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,81 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,81 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 2 décembre 2013  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 168,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 15 136 300  
**Taux de rotation du portefeuille :** 40,63 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,61 %	11,23 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,46 %	11,29 \$
Série 75/100	2,79 %	11,08 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,52 %	11,21 \$
Série Ecoflex 100/100	2,90 %	11,07 \$
Série ÀVIE	2,90 %	11,07 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations <sup>3</sup>	46,09 %
Catégorie IA Clarington dividendes croissance, série I	8,62 %
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré, série I	8,10 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines	7,27 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	5,88 %
Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales, série I	5,72 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	5,55 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	4,94 %
Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, série I	4,94 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire	3,08 %
Autres éléments d'actif	-0,19 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 10

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	51,03 %
Fonds d'actions canadiennes	21,66 %
Fonds d'actions américaines	12,82 %
Fonds d'actions mondiales	11,60 %
Court terme et autres	2,89 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investi dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations, veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 123 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,31 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,61 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,46 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,79 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,52 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,90 %	0,40 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,90 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 2 décembre 2013  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 218,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 19 212 959  
**Taux de rotation du portefeuille :** 45,27 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,69 %	11,48 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,53 %	11,55 \$
Série 75/100	2,87 %	11,32 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,62 %	11,45 \$
Série Ecoflex 100/100	3,00 %	11,31 \$
Série ÀVIE	3,00 %	11,31 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient un équilibre entre les titres à revenu fixe canadiens, les actions canadiennes et les actions étrangères.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations	30,97 %
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré, série I	11,17 %
Catégorie IA Clarington dividendes croissance, série I	11,13 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines	10,75 %
Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales, série I	8,60 %
Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, série I	7,23 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	7,13 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	6,16 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	5,01 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire	2,03 %
Autres éléments d'actif	-0,18 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 10

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	35,98 %
Fonds d'actions canadiennes	29,53 %
Fonds d'actions américaines	17,88 %
Fonds d'actions mondiales	14,76 %
Court terme et autres	1,85 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement supérieur à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investi dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

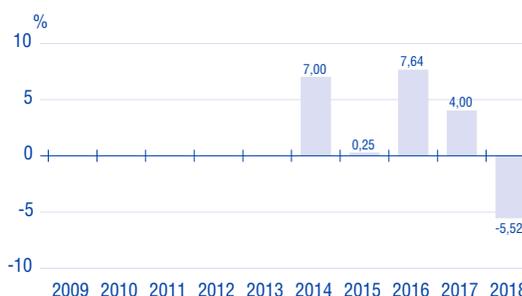
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 148 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,76 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,69 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,53 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,87 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,62 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,00 %	0,40 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,00 %	0,25 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 2 décembre 2013  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 94,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 8 232 881  
**Taux de rotation du portefeuille :** 50,71 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,77 %	11,63 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,62 %	11,70 \$
Série 75/100	2,94 %	11,46 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,77 %	11,58 \$
Série Ecoflex 100/100	3,12 %	11,44 \$
Série ÀVIE	3,12 %	11,44 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient légèrement les actions canadiennes et les actions étrangères. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des titres à revenu fixe canadiens.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations	14,57 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines	14,01 %
Catégorie IA Clarington dividendes croissance, série I	13,73 %
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré, série I	13,27 %
Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales, série I	10,46 %
Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, série I	9,59 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	8,95 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	8,06 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	5,01 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire	2,56 %
Autres éléments d'actif	-0,21 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 10

#### Composition du Fonds

Fonds d'actions canadiennes	36,59 %
Fonds d'actions américaines	22,96 %
Fonds de revenu fixe	19,58 %
Fonds d'actions mondiales	18,52 %
Court terme et autres	2,35 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement supérieur à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investi dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 163 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,03 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,77 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,62 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,94 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,77 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,12 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,12 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 2 décembre 2013  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 28,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 503 427  
**Taux de rotation du portefeuille :** 58,09 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,84 %	11,69 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,61 %	11,79 \$
Série 75/100	3,12 %	11,49 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,85 %	11,61 \$
Série Ecoflex 100/100	3,17 %	11,48 \$
Série ÀVIE	3,17 %	11,48 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi de façon agressive dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient les actions canadiennes et les actions étrangères. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des titres à revenu fixe canadiens.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions américaines	17,30 %
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré, série I	13,09 %
Catégorie IA Clarington dividendes croissance, série I	13,05 %
Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, série I	12,86 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	12,12 %
Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales, série I	11,73 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	10,80 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	8,11 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	1,00 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire	0,26 %
Autres éléments d'actif	-0,32 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 10

#### Composition du Fonds

Fonds d'actions canadiennes	39,00 %
Fonds d'actions américaines	28,10 %
Fonds d'actions mondiales	23,85 %
Fonds de revenu fixe	9,11 %
Court terme et autres	-0,06 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser le rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investi dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 169 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,11 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,84 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,61 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,12 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,85 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,17 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,17 %	0,50 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 2 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 358,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 18 330 572  
**Taux de rotation du portefeuille :** -  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,40 %	17,48 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	1,39 %	17,48 \$
Série 75/100	1,59 %	17,45 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	1,58 %	17,45 \$
Série Ecoflex 100/100	1,67 %	17,44 \$
Série ÀVIE	1,67 %	17,44 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé de titres canadiens à court terme garantis par les gouvernements et certaines sociétés du Canada.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Gouvernement du Canada, 1,705 %, 2019-02-21	22,65 %
Gouvernement du Canada, 1,787 %, 2019-06-13	18,60 %
Gouvernement du Canada, 1,882 %, 2019-05-16	17,31 %
Gouvernement du Canada, 1,628 %, 2019-01-24	13,25 %
Gouvernement du Canada, 1,773 %, 2019-05-30	8,30 %
Gouvernement du Canada, 1,838 %, 2019-06-27	8,29 %
Gouvernement du Canada, 1,863 %, 2019-04-18	7,96 %
Gouvernement du Canada, 1,637 %, 2019-03-21	3,73 %
Gouvernement du Canada, 1,566 %, 2019-01-10	0,17 %
<b>Total</b>	<b>100,26 %</b>

#### Composition du Fonds

Bons du Trésor	100,26 %
Encaisse et équivalents	-0,26 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 9

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche des revenus d'intérêt et une excellente conservation du capital
- a une très faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de court terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 017 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,21 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 10 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,40 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,39 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	1,59 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	1,58 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	1,67 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	1,67 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,025 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 2 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 175,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 8 395 737  
**Taux de rotation du portefeuille :** 202,52 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,15 %	20,23 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	1,95 %	20,36 \$
Série 75/100	2,38 %	20,01 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,16 %	20,16 \$
Série Ecoflex 100/100	2,37 %	20,01 \$
Série ÀVIE	2,37 %	20,01 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement d'obligations émises et garanties par les gouvernements et des sociétés du Canada.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Province de l'Ontario, 3,150 %, 2022-06-02	7,60 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 2,550 %, 2023-12-15	7,56 %
Gouvernement du Canada, 1,637 %, 2019-03-21	4,48 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 2,400 %, 2022-12-15	4,36 %
Gouvernement du Canada, 1,639 %, 2019-04-04	3,80 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 1,500 %, 2021-12-15	3,52 %
Fiducie d'actifs BNC, taux fixe - flottant, 7,447 %, 2167-12-31	3,33 %
Province de Québec, 3,500 %, 2022-12-01	2,91 %
CIBC Capital Trust, taux fixe - flottant, 9,976 %, 2108-06-30	2,65 %
Merrill Lynch, 1,366 %, 2021-11-01	2,54 %
<b>Total</b>	<b>42,75 %</b>

#### Composition du Fonds

Sociétés	42,84 %
Canada	19,53 %
Provinces	14,54 %
Court terme et autres	14,24 %
Municipalités et octroyés	7,66 %
Obligations étrangères	1,19 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 108

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement relativement élevé tout en désirant protéger son capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 033 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,40 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la sériesusmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,15 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,95 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,38 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,16 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,37 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,37 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 2 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 2 765,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 25 570 355  
**Taux de rotation du portefeuille :** 211,82 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,17 %	33,81 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,00 %	34,01 \$
Série 75/100	2,37 %	33,43 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,15 %	33,68 \$
Série Ecoflex 100/100	2,37 %	33,43 \$
Série ÀVIE	2,37 %	33,43 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement de titres obligataires de qualité émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes <sup>3</sup>	33,02 %
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 2048-12-01	4,30 %
Province de l'Ontario, 3,150 %, 2022-06-02	3,28 %
Gouvernement du Canada, 2,250 %, 2025-06-01	2,73 %
Province de l'Ontario, 6,500 %, 2029-03-08	2,64 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 1,500 %, 2021-12-15	2,59 %
Gouvernement du Canada, 1,637 %, 2019-03-21	2,44 %
Province de Québec, 4,250 %, 2021-12-01	2,22 %
Province de Québec, 3,500 %, 2045-12-01	2,21 %
Province de la Colombie-Britannique, 5,700 %, 2029-06-18	2,14 %
<b>Total</b>	<b>57,57 %</b>

Nombre total de titres : 122

#### Composition du Fonds

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser les rendements quant aux intérêts et à l'accroissement du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance obligations de sociétés canadiennes, veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 163 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,90 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,17 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,00 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,37 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,15 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,37 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,37 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 16 mai 2016  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 1 310,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 121 490 085  
**Taux de rotation du portefeuille :** 115,14 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,14 %	10,21 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	1,97 %	10,26 \$
Série 75/100	2,32 %	10,15 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,15 %	10,21 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés canadiennes et des sociétés étrangères. L'indice des obligations de sociétés FTSE TMX Canada est utilisé comme guide pour structurer le Fonds et orienter la sélection des placements.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

CIBC Capital Trust, taux fixe - flottant, 9,976 %, 2108-06-30	4,61 %
Banque Royale du Canada, 2,360 %, 2022-12-05	2,95 %
Fiducie d'actifs BNC, taux fixe - flottant, 7,447 %, 2167-12-31	2,83 %
Banque de Montréal, 2,270 %, 2022-07-11	2,59 %
Banque Nationale du Canada, 2,105 %, 2022-03-18	2,38 %
Banque HSBC Canada, 2,542 %, 2023-01-31	2,36 %
Société en Commandite Santé Montréal Collectif, 6,721 %, 2049-09-30	2,24 %
Banque de Montréal, 3,190 %, 2028-03-01	2,04 %
Fiducie de capital TD IV, taux fixe - flottant, 9,523 %, 2108-06-30	1,98 %
Morgan Stanley Group, taux flottant, 3,414 %, 2020-02-14	1,68 %
<b>Total</b>	<b>25,66 %</b>

#### Composition du Fonds

Sociétés	92,84 %
Obligations étrangères	5,25 %
Court terme et autres	1,91 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 132

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et de l'appréciation du capital
- investit en ayant une tolérance au risque sous la moyenne
- envisage d'investir à moyen ou à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 995 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -0,20 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,14 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,97 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,32 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,15 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Placements IA Clarington inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 61,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 5 669 022  
**Taux de rotation du portefeuille :** 3,65 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,21 %	10,97 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,04 %	11,02 \$
Série 75/100	2,48 %	10,82 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,27 %	10,90 \$
Série Ecoflex 100/100	2,48 %	10,82 \$
Série AVIE	2,48 %	10,82 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington d'obligations de base plus, lequel se compose principalement d'obligations, notamment des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité et des obligations à rendement élevé, ainsi que d'autres titres générant un revenu, notamment des titres adossés à des créances mobilières et des prêts à taux variable de premier rang.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	8,01 %
GLG Euro CLO IV Designated Activity, taux flottant, 0,700 %, 2031-05-15	4,05 %
TransAlta Corp., 5,000 %, 2020-11-25	3,95 %
Wells Fargo & Co., 3,874 %, 2025-05-21	3,95 %
Golub Capital Partners CLO 17 Ltd., taux flottant, 4,640 %, 2030-10-25	3,62 %
Concentra Financial Services Association, 1,545 %, 2021-06-01	3,56 %
General Electric Co., taux fixe - flottant, 5,000 %, 2049-12-15	3,31 %
Champion Diversified Bond Inc., 7,000 %, 2020-07-13	3,31 %
BlackRock European CLO, taux flottant, 0,720 %, 2031-07-16	3,04 %
Fiducie d'actifs BNC, taux fixe - flottant, 7,447 %, 2167-12-31	2,81 %
<b>Total</b>	<b>39,61 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Sociétés	48,07 %
Court terme et autres	25,14 %
Obligations étrangères	18,78 %
Fonds de placement	8,01 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 68

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un niveau de revenu et la possibilité d'accroissement du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

\* À partir du 22 mars 2019, le Fonds Tactique obligations investit dans des unités du Fonds IA Clarington d'obligations de base plus plutôt que des unités du Fonds IA Clarington tactique d'obligations. Le 3 juin, le nom du Fonds a changé pour «Obligations de base plus».

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

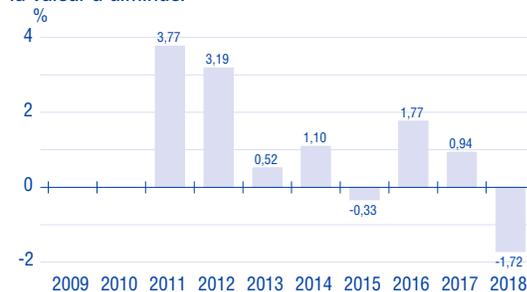
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 097 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,17 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,21 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,04 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,48 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,27 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,48 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,48 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 20 octobre 2014  
**Gestionnaire de portefeuille :** PIMCO  
**Valeur totale du Fonds :** 350,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 27 937 492  
**Taux de rotation du portefeuille :** 12,00 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,56 %	11,87 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,32 %	11,97 \$
Série 75/100	2,72 %	11,76 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,54 %	11,82 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans les unités du Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), un fonds dont les unités sont investies principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe qui ne sont pas libellés en dollars canadiens et dont les échéances sont variées.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Fannie Mae, TBA, 3,500 %, 2049-02-01	5,78 %
Fannie Mae, TBA, 3,500 %, 2049-01-01	2,69 %
Toronto-Dominion Bank, 2,060 %, 2019-01-02	1,41 %
Canada Treasury Bills, 1,640 %, 2019-03-21	1,40 %
Canada Treasury Bills, 1,679 %, 2019-02-21	1,32 %
Canada Treasury Bills, 1,676 %, 2019-02-21	1,16 %
Canada Treasury Bills, 1,701 %, 2019-03-07	1,16 %
Bank of Montreal, 2,084 %, 2019-01-02	1,12 %
Fannie Mae, TBA, 4,000 %, 2049-02-01	1,09 %
U.S. Treasury Bonds, 3,000 %, 2048-08-15	1,00 %
<b>Total</b>	<b>18,13 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Titres liés au gouvernement	32,90 %
Hypothèques	29,70 %
Titres de crédit de qualité	15,30 %
Titres de rendement élevé	11,20 %
Marchés émergents	9,70 %
Court terme et autres	0,90 %
Municipalités	0,30 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 2 298

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et un accroissement du capital
- cherche à diversifier un portefeuille composé de titres à revenu fixe investis de façon traditionnelle
- possède un horizon de placement de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 104 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,39 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,56 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,32 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,72 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,54 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 28 octobre 2019  
**Gestionnaire de portefeuille :** Placements IA Clarington  
**Valeur totale du Fonds :** -  
**Nombre d'unités en circulation :** -  
**Taux de rotation du portefeuille :** -  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,17 %	-
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,07 %	-
Série 75/100	2,37 %	-
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,23 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, lequel se compose principalement de prêts à taux variable, de titres à taux variable et de titres de créance de sociétés émettrices nord-américaines et mondiales.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Reynolds Group Holdings Ltd., prêt à terme, 05-02-2023	1,93 %
Sprint Communications Inc., prêt à terme, 02-02-2024	1,92 %
Telesat Canada, prêt à terme, 17-11-2023	1,84 %
Formula One Administration Ltd., prêt à terme, 01-02-2024	1,83 %
West Corp., prêt à terme, 10-10-2024	1,78 %
Virgin Media Investment Holdings Ltd., prêt à terme, 15-01-2026	1,71 %
Transdigm Inc., prêt à terme, 14-05-2025	1,61 %
Kruger Products Lp, 6,000 % 24-04-2025	1,48 %
Canada Goose Inc., prêt à terme, 02-12-2024	1,38 %
Amneal Pharmaceuticals LLC, prêt à terme, 21-03-2025	1,30 %
<b>Total</b>	<b>16,78 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Prêts de premier rang	62,21 %
Obligations de sociétés à rendement élevé canadiennes	16,36 %
Court terme et autres	13,57 %
Obligations de sociétés à rendement élevé américaines	7,30 %
Obligations de sociétés de qualité supérieure canadiennes	0,55 %
Actions canadiennes	0,01 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 113

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à diversifier un portefeuille composé de titres à revenu fixe investis de façon traditionnelle
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 30 juin 2019, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,17 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,07 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,37 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,23 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 16 janvier 2012  
**Gestionnaire de portefeuille :** Placements IA Clarington inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 206,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 16 125 145  
**Taux de rotation du portefeuille :** 0,32 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,16 %	13,01 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,02 %	13,08 \$
Série 75/100	2,41 %	12,80 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,21 %	12,87 \$
Série Ecoflex 100/100 <sup>2</sup>	2,47 %	12,79 \$
Série ÀVIE <sup>2</sup>	2,47 %	12,79 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, lequel se compose principalement de titres à revenu fixe en privilégiant les titres de sociétés et d'autres émetteurs qui procurent un rendement élevé.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2028-06-01	3,47 %
Superior Plus LP, 5,125 %, 2025-08-27	3,17 %
Métaux Russel Inc., 6,000 %, 2022-04-19	2,95 %
Garda World Security Corp., émis en novembre 2013, 7,250 %, 2021-11-15	2,29 %
Groupe Intertape Polymer Inc., 7,000 %, 2026-10-15	2,10 %
Parkland Fuel Corp., 5,500 %, 2021-05-28	2,10 %
Cascades Inc., 5,750 %, 2023-07-15	2,08 %
Chrysler Group Co./CG Co-Issuer Inc., 4,500 %, 2020-04-15	2,05 %
Quebecor Media inc., 6,625 %, 2023-01-15	1,98 %
TerraForm Power Operating LLC, 4,250 %, 2023-01-31	1,94 %
<b>Total</b>	<b>24,13 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Sociétés	59,43 %
Obligations étrangères	30,48 %
Court terme et autres	6,62 %
Obligations gouvernementales	3,47 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 122

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et la possibilité d'accroissement du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la série Ecoflex 100/100 et la série ÀVIE.

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 301 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,86 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,16 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,02 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,41 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,21 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,47 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,47 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

Date de lancement PER IAG : 15 juin 2015  
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments  
Valeur totale du Fonds : 25,5 millions \$  
Nombre d'unités en circulation : 2 497 739  
Taux de rotation du portefeuille : 20,29 %  
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,59 %	10,22 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,42 %	10,28 \$
Série 75/100	2,79 %	10,12 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,66 %	10,18 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe à rendement élevé et de qualité inférieure, des actions privilégiées et des titres convertibles émis par des sociétés américaines.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Ally Financial inc., 8,000 %, 2031-01-11  
CHS Community Health Systems, Inc., 6,250 %, 2023-03-31  
Citigroup Inc.  
Dynegy Inc.  
CCO Holdings LLC  
Balboa Merger Sub, Inc  
Ally Financial Inc., 5,750 %, 2025-11-20  
Park Aerospace  
InterGen NV, 7,000 %, 2023-06-30  
Dolphin 7,250 %, 2021-10-15

Les 10 principaux titres représentent 10,44 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 443

#### Composition du fonds sous-jacent

Obligations étrangères	90,37 %
Obligations canadiennes	4,85 %
Court terme et autres	2,73 %
Actions étrangères	2,05 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- investit dans une perspective à long terme
- souhaite obtenir une exposition à des titres à rendement élevé
- souhaite tirer un revenu de leur placement et avoir un potentiel de gains en capital.

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 024 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,68 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la sériesusmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



# FONDS FIDELITY TITRES AMÉRICAINS À RENDEMENT ÉLEVÉ - DEVISES NEUTRES

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,59 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,42 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,79 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,66 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 675,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 26 465 865  
**Taux de rotation du portefeuille :** 287,63 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,61 %	29,34 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,45 %	29,53 \$
Série 75/100	2,82 %	28,78 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,65 %	29,08 \$
Série Ecoflex 100/100	3,01 %	28,71 \$
Série ÀVIE	3,01 %	28,71 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est judicieusement investi dans des titres à revenu fixe émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, ainsi que dans des titres de participation émis par des sociétés canadiennes et étrangères à grande capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes	14,33 %
Gouvernement du Canada, 1,667 %, 2019-03-07	10,93 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	6,69 %
Gouvernement du Canada, 1,723 %, 2019-01-03	5,48 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	4,18 %
BMO Laddered Preferred Share Index ETF	3,83 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	3,59 %
BMO Short Federal Bond Index ETF	3,28 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	2,84 %
SPDR® S&P® Bank ETF	2,56 %
<b>Total</b>	<b>57,71 %</b>

#### Composition du Fonds

Obligations canadiennes	44,44 %
Actions étrangères	19,14 %
Court terme et autres	18,28 %
Actions canadiennes	17,40 %
Obligations étrangères	0,74 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 264

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme et un accroissement du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 229 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,62 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,61 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,45 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,82 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,65 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,01 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,01 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 2 191,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 46 036 030  
**Taux de rotation du portefeuille :** 221,26 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,65 %	46,79 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,28 %	47,37 \$
Série 75/100	2,85 %	45,94 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,48 %	46,64 \$
Série Ecoflex 100/100	3,03 %	45,84 \$
Série ÀVIE	3,03 %	45,84 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le gestionnaire du Fonds favorise une diversification entre les titres à revenu fixe, les actions canadiennes et les actions étrangères. La portion en actions se compose principalement de titres de sociétés à grande capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes	9,87 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	7,99 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	5,25 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	4,69 %
Gouvernement du Canada, 1,667 %, 2019-03-07	4,37 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte)	3,78 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes à petite capitalisation	3,50 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales Conviction	2,89 %
iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF	2,59 %
VanEck Vectors Gold Miners ETF	2,47 %
<b>Total</b>	<b>47,40 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	35,96 %
Obligations canadiennes	28,40 %
Actions étrangères	26,35 %
Court terme et autres	8,64 %
Obligations étrangères	0,65 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 327

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 290 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,24 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,65 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,28 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,85 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,48 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,03 %	0,40 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,03 %	0,25 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 564,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 19 972 550  
**Taux de rotation du portefeuille :** 207,57 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,70 %	35,45 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,27 %	35,93 \$
Série 75/100	2,90 %	34,82 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,48 %	35,43 \$
Série Ecoflex 100/100	3,05 %	34,76 \$
Série ÀVIE	3,05 %	34,76 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le gestionnaire du Fonds favorise une diversification entre les titres à revenu fixe canadiens, les actions canadiennes et les actions étrangères. La portion en actions se compose principalement de titres de sociétés à grande capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	13,26 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	9,11 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes	6,50 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	6,40 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	6,20 %
iShares S&P/TSX 60 Index Fund	5,59 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte)	5,26 %
iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF	4,97 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes à petite capitalisation	4,14 %
Gouvernement du Canada, 1,667 %, 2019-03-07	3,44 %
<b>Total</b>	<b>64,87 %</b>

Nombre total de titres : 247

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	50,60 %
Actions étrangères	28,18 %
Obligations canadiennes	18,75 %
Court terme et autres	2,43 %
Obligations étrangères	0,04 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 267 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,01 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,70 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,27 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,90 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,48 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,05 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,05 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** QV Investors Inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 135,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 10 198 195  
**Taux de rotation du portefeuille :** 1,79 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,54 %	13,75 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,32 %	13,85 \$
Série 75/100	2,82 %	13,35 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,54 %	13,51 \$
Série Ecoflex 100/100	3,16 %	13,29 \$
Série ÀVIE	3,16 %	13,29 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington canadien équilibré, dont le portefeuille est normalement composé d'actions canadiennes et de titres à revenu fixe.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Les Compagnies Loblaw Itée	3,55 %
Corporation Financière Power	3,35 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,15 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,11 %
Gouvernement du Canada, 1,863 %, 2019-04-18	2,96 %
AT&T Inc.	2,62 %
Province de l'Ontario, 2,600 %, 2025-06-02	2,59 %
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	2,38 %
Groupe SNC-Lavalin inc.	2,36 %
Enbridge Inc.	2,31 %
<b>Total</b>	<b>28,38 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	51,65 %
Obligations canadiennes	37,98 %
Actions étrangères	5,79 %
Court terme et autres	3,71 %
Obligations étrangères	0,87 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 76

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 219 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,51 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,54 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,32 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,82 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,54 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,16 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,16 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Vancity  
**Valeur totale du Fonds :** 37,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 683 335  
**Taux de rotation du portefeuille :** 13,92 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,76 %	14,49 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,59 %	14,57 \$
Série 75/100	3,05 %	14,24 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,68 %	14,45 \$
Série Ecoflex 100/100	3,14 %	14,22 \$
Série ÀVIE	3,14 %	14,22 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR équilibré, lequel respecte les principes d'investissement socialement responsable du conseiller, et dont le portefeuille est équilibré entre des titres à revenu fixe, des fonds d'obligations et des fonds d'actions.

#### Les principaux titres du fonds sous-jacent

Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations, série I	41,27 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions mondiales, série I	23,37 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel, série I	17,45 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions canadiennes, série I	17,37 %
Autres éléments d'actif	0,54 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 4

#### Composition du fonds sous-jacent

Revenu	41,27 %
Actions canadiennes	34,82 %
Actions mondiales	23,37 %
Autres	0,54 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu d'intérêts et une appréciation du capital
- favorise des principes d'investissement socialement responsable
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 315 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,49 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,76 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,59 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,05 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,68 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,14 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,14 %	0,25 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 410,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 14 727 203  
**Taux de rotation du portefeuille :** 193,2 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,72 %	31,12 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,27 %	31,58 \$
Série 75/100	2,94 %	30,47 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,51 %	31,00 \$
Série Ecoflex 100/100	3,11 %	30,40 \$
Série ÀVIE	3,11 %	30,40 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement d'actions ordinaires, d'unités de fiducie et de titres à revenu fixe émis par des sociétés et les gouvernements du Canada. La portion d'actions ordinaires est principalement investie dans des titres de sociétés canadiennes à grande capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Dividendes	14,57 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur toutes capitalisations	9,42 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	8,45 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes	7,12 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	5,55 %
iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF	4,97 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte)	4,32 %
Fonds IA Clarington américain dividendes croissance, série I	3,38 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales Conviction	2,95 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes à petite capitalisation	2,93 %
<b>Total</b>	<b>63,66 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	47,64 %
Obligations canadiennes	20,93 %
Actions étrangères	14,84 %
Actions américaines	13,48 %
Court terme et autres	3,07 %
Obligations étrangères	0,04 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 276

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 297 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,31 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,72 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,27 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,94 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,51 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,11 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,11 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2012  
**Gestionnaire de portefeuille :** Placements IA Clarington inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 118,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 8 719 813  
**Taux de rotation du portefeuille :** 16,37 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,53 %	13,83 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,08 %	14,03 \$
Série 75/100	2,75 %	13,42 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,27 %	13,64 \$
Série Ecoflex 100/100	3,18 %	13,34 \$
Série ÀVIE	3,18 %	13,34 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu, lequel se compose principalement d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

La Banque Toronto-Dominion	2,85 %
Unilever NV	2,84 %
Banque Royale du Canada	2,66 %
Pfizer Inc.	2,53 %
Brookfield Asset Management Inc.	2,38 %
Enbridge Pipelines Inc., 2,373 %, 2019-01-14	2,10 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,92 %
Banque HSBC Canada, 2,158 %, 2019-01-11	1,89 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2028-06-01	1,76 %
Enbridge Gas Distribution Inc., 2,364 %, 2019-01-14	1,75 %
<b>Total</b>	<b>22,68 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	34,23 %
Obligations canadiennes	24,42 %
Actions étrangères	20,73 %
Court terme et autres	11,65 %
Obligations étrangères	6,34 %
Fiducies de revenu	2,63 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 145

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un niveau de revenu et la possibilité d'accroissement du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 383 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,77 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,08 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,75 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,27 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,18 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,18 %	0,25 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Loomis, Sayles & Company  
**Valeur totale du Fonds :** 182,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 11 961 377  
**Taux de rotation du portefeuille :** 3,08 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,66 %	15,91 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,45 %	16,02 \$
Série 75/100	2,89 %	15,49 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,64 %	15,66 \$
Série Ecoflex 100/100 <sup>2</sup>	3,20 %	15,43 \$
Série ÀVIE <sup>2</sup>	3,20 %	15,43 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans le Fonds IA Clarington de répartition mondiale, lequel est composé principalement de titres à revenu fixe, de titres de participation de sociétés ainsi que de titres du marché monétaire de partout dans le monde.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

The Sherwin-Williams Co.	3,15 %
Roper Technologies Inc.	2,97 %
AIA Group Ltd.	2,83 %
Danaher Corp.	2,75 %
Nestlé SA	2,59 %
Marriott International, Inc.	2,54 %
Amazon.com Inc.	2,50 %
UnitedHealth Group Inc.	2,41 %
Northrop Grumman Corp.	2,39 %
Alibaba Group Holding Ltd., ADR commandité	2,28 %
<b>Total</b>	<b>26,41 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	43,95 %
Obligations	24,62 %
Actions étrangères	19,82 %
Court terme et autres	9,67 %
Actions canadiennes	1,94 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 448

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 400 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,30 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,45 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,89 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,64 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,20 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,20 %	0,25 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** Forstrong Global Asset Management  
**Valeur totale du Fonds :** 33,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 3 410 114  
**Taux de rotation du portefeuille :** 95,95 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,85 %	9,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,67 %	9,76 \$
Série 75/100	2,98 %	9,72 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,87 %	9,74 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans un portefeuille de fonds négociés en bourse (FNB) dans le but d'obtenir une exposition aux différentes classes d'actif, y compris, mais sans s'y limiter : aux actions mondiales, aux titres à revenu fixe de qualité et aux titres axés sur le revenu à rendement élevé. En outre, le Fonds privilégie les titres à revenu fixe. Le Fonds peut également être investi dans des FNB pour obtenir une exposition à l'immobilier, aux matières premières, aux devises étrangères et à d'autres opportunités d'investissement.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	13,43 %
Vanguard Total Bond Market ETF	13,41 %
Vanguard High Dividend Yield ETF	10,73 %
iShares JP Morgan EM Local Currency Bond ETF	7,36 %
iShares JP Morgan USD Emerging Markets Bond Index ETF CAD-Hedged	7,17 %
Vanguard Global ex-U.S. Real Estate ETF	6,63 %
SPDR® Barclays Short Term International Treasury Bond ETF	6,22 %
iShares International Treasury Bond ETF	6,13 %
Vanguard FTSE Developed Markets ETF	5,99 %
SPDR® S&P® Emerging Asia Pacific ETF	5,94 %
<b>Total</b>	<b>83,01 %</b>

Nombre total de titres : 26

#### Composition du fonds sous-jacent

Revenu fixe étranger	46,36 %
Actions internationales	31,02 %
Actions américaines	10,73 %
Actions mondiales	6,63 %
Court terme et autres	3,75 %
Revenu fixe canadien	0,86 %
Actions canadiennes	0,65 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme et un accroissement du capital
- investit avec une tolérance au risque sous la moyenne
- prévoit investir à moyen ou à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

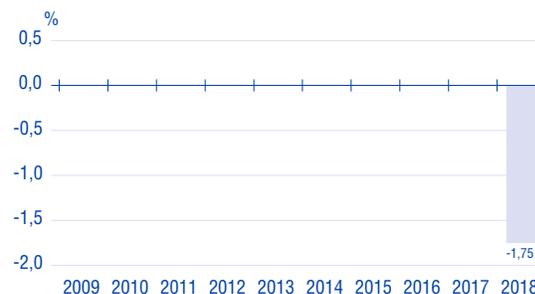
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 977 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -2,14 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours de la dernière année. Durant cette période, on note 0 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,85 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,67 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,98 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,87 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 16 mai 2016  
**Gestionnaire de portefeuille :** Forstrong Global Asset Management  
**Valeur totale du Fonds :** 121,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 10 961 949  
**Taux de rotation du portefeuille :** 66,1 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,78 %	11,04 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,58 %	11,09 \$
Série 75/100	3,09 %	10,94 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,80 %	11,01 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans un portefeuille de fonds négociés en bourse (FNB) dans le but d'obtenir une exposition aux différentes classes d'actif, y compris, mais sans s'y limiter : aux actions mondiales, aux titres à revenu fixe de qualité et aux titres axés sur le revenu à rendement élevé. Le Fonds peut également être investi dans des FNB pour obtenir une exposition à l'immobilier, aux matières premières, aux devises étrangères et à d'autres opportunités d'investissement.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

iShares Core S&P 500 ETF	13,12 %
iShares Core S&P 500 ETF (CAD-hedged)	12,62 %
Vanguard FTSE Europe ETF	12,09 %
Vanguard FTSE Pacific ETF	6,90 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	6,50 %
Vanguard Total Bond Market ETF	6,23 %
iShares International Treasury Bond ETF	5,95 %
Vanguard FTSE Emerging Markets ETF	4,47 %
iShares JP Morgan EM Local Currency Bond ETF	2,59 %
SPDR® Barclays Short Term International Treasury Bond ETF	2,53 %
<b>Total</b>	<b>73,00 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions internationales	44,80 %
Actions américaines	25,74 %
Revenu fixe étranger	23,05 %
Court terme et autres	3,40 %
Actions canadiennes	1,72 %
Actions mondiales	1,29 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 26

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche une appréciation du capital à long terme
- investit avec une tolérance au risque sous la moyenne
- prévoit investir à moyen ou à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

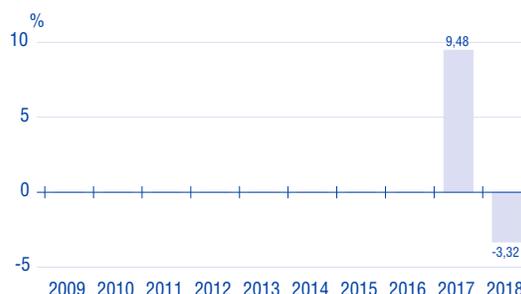
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 105 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,87 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années. Durant cette période, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,78 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,58 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,09 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,80 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** Forstrong Global Asset Management  
**Valeur totale du Fonds :** 16,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 739 088  
**Taux de rotation du portefeuille :** 51,54 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,87 %	9,44 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,69 %	9,46 \$
Série 75/100	3,13 %	9,41 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,81 %	9,44 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans un portefeuille de fonds négociés en bourse (FNB) dans le but d'obtenir une exposition aux différentes classes d'actif, y compris, mais sans s'y limiter : aux actions mondiales, aux titres à revenu fixe de qualité et aux titres axés sur le revenu à rendement élevé. En outre, le Fonds privilégie les titres de participation. Le Fonds peut également être investi dans des FNB pour obtenir une exposition à l'immobilier, aux matières premières, aux devises étrangères et à d'autres opportunités d'investissement.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

iShares Core S&P 500 ETF	17,45 %
iShares Core S&P 500 ETF (CAD-hedged)	16,78 %
Vanguard FTSE Europe ETF	14,08 %
Vanguard FTSE Pacific ETF	8,53 %
Vanguard FTSE Emerging Markets ETF	4,88 %
iShares International Treasury Bond ETF	2,93 %
SPDR® S&P® Emerging Asia Pacific ETF	2,79 %
iShares MSCI Japan Index Fund	2,49 %
iShares JP Morgan EM Local Currency Bond ETF	2,47 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	2,39 %
<b>Total</b>	<b>74,79 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions internationales	48,40 %
Actions américaines	34,23 %
Revenu fixe étranger	9,41 %
Court terme et autres	4,62 %
Actions canadiennes	2,09 %
Actions mondiales	1,25 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 25

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche une appréciation du capital à long terme
- investit avec une tolérance au risque conforme à la moyenne
- prévoit investir à moyen ou à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

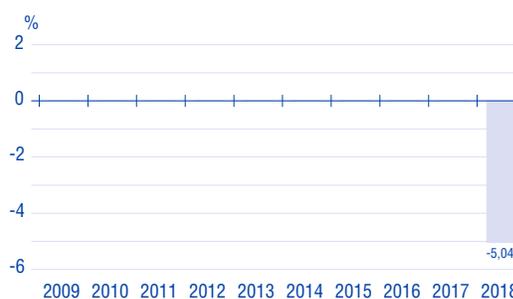
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 949 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -4,78 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours de la dernière année. Durant cette période, on note 0 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,87 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,69 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,13 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,81 %	0,20 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 37,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 3 766 556  
**Taux de rotation du portefeuille :** 4,52 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,96 %	9,83 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,75 %	9,85 \$
Série 75/100	3,12 %	9,81 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,90 %	9,83 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial, lequel comporte un portefeuille bien diversifié constitué principalement de classes d'actif étrangères, dont des titres à revenu fixe et des actions.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Microsoft Corp.  
 Apple Inc.  
 American Tower Corp.  
 Amgen Inc.  
 HOYA Corporation.  
 Chevron Corp.  
 Bank of America Corp.  
 JPMorgan Chase & Co.  
 Nestlé SA  
 Daiichikoshō Co. Ltd.

#### Composition du fonds sous-jacent

Obligations étrangères	44,83 %
Actions étrangères	42,19 %
Court terme et autres	10,18 %
Actions canadiennes	1,65 %
Obligations canadiennes	1,15 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Les 10 principaux titres représentent 8,01 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 2 624

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme et un accroissement du capital
- investit avec une tolérance au risque conforme à la moyenne
- prévoit investir à moyen ou à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 993 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -0,61 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,96 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,75 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,12 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,90 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 29 octobre 2018  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 24,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 425 234  
**Taux de rotation du portefeuille :** 57,63 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,68 %	9,89 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,53 %	9,89 \$
Série 75/100	2,88 %	9,88 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,73 %	9,89 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui lui assurent une exposition à une grande variété de titres à revenu fixe et d'actions mondiales. Il peut aussi être investi dans certaines classes d'actifs non traditionnels. En outre, le Fonds Privilégie les titres à revenu fixe.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Obligations du trésor américain – court terme	16,33 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	15,54 %
Obligations du trésor américain – moyen terme	11,39 %
Fonds IA Clarington d'obligations mondiales, série I	11,19 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	7,44 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte)	5,37 %
Fonds IA Clarington d'obligations des marchés émergents, série I	4,44 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	4,09 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	3,76 %
Obligations du trésor américain – long terme	3,25 %
<b>Total</b>	<b>82,80 %</b>

**Nombre total de titres :** 41

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	66,04 %
Fonds d'actions mondiales	11,86 %
Fonds d'actions américaines	10,55 %
Fonds d'actions canadiennes	7,27 %
Court terme et autres	2,08 %
Fonds de placement alternatif	1,69 %
Fonds spécialisés	0,51 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme et un accroissement du capital
- a une tolérance au risque inférieure la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,68 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,53 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,88 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,73 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 29 octobre 2018  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 46,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 4 711 237  
**Taux de rotation du portefeuille :** 37,66 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,73 %	9,73 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,35 %	9,74 \$
Série 75/100	2,93 %	9,73 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,58 %	9,73 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui lui assurent une exposition à une grande variété de titres à revenu fixe et d'actions mondiales. Il peut aussi être investi dans certaines classes d'actifs non traditionnels.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	13,54 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	10,85 %
Fonds IA Clarington d'obligations mondiales, série I	10,72 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte)	10,28 %
Obligations du trésor américain – court terme	8,64 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	6,48 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	6,35 %
Obligations du trésor américain – moyen terme	5,96 %
Vanguard FTSE Emerging Markets ETF	5,54 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	5,37 %
<b>Total</b>	<b>83,73 %</b>

**Nombre total de titres :** 38

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	43,33 %
Fonds d'actions américaines	21,05 %
Fonds d'actions mondiales	20,39 %
Fonds d'actions canadiennes	11,72 %
Fonds de placement alternatif	1,70 %
Fonds spécialisés	1,21 %
Court terme et autres	0,60 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,73 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,35 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,93 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,58 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 29 octobre 2018  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 18,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 895 565  
**Taux de rotation du portefeuille :** 43,99 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,79 %	9,64 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,39 %	9,65 \$
Série 75/100	3,09 %	9,64 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,69 %	9,65 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui lui assurent une exposition à une grande variété de titres à revenu et d'actions mondiales. Il peut aussi être investi dans certaines classes d'actifs non traditionnels. En outre, le Fonds Privilégie les actions.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	17,83 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte)	14,06 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	10,60 %
Vanguard FTSE Emerging Markets ETF	10,02 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	7,65 %
Fonds IA Clarington d'obligations mondiales, série I	7,01 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes	6,26 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations	4,28 %
Obligations du trésor américain – court terme	3,55 %
iShares Core MSCI EAFE ETF	2,98 %
<b>Total</b>	<b>84,24 %</b>

**Nombre total de titres :** 39

#### Composition du Fonds

Fonds d'actions mondiales	30,83 %
Fonds d'actions américaines	26,44 %
Fonds de revenu fixe	23,28 %
Fonds d'actions canadiennes	13,91 %
Fonds spécialisés	2,70 %
Fonds de placement alternatif	1,44 %
Court terme et autres	1,40 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,79 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,39 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,09 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,69 %	0,20 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Placements IA Clarington inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 28,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 102 453  
**Taux de rotation du portefeuille :** 8,62 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,48 %	13,69 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,04 %	13,88 \$
Série 75/100	2,63 %	13,56 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,08 %	13,83 \$
Série Ecoflex 100/100	2,64 %	13,56 \$
Série ÀVIE	2,64 %	13,56 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions, série I	74,98 %
Enbridge Pipelines Inc., 2,373 %, 2019-01-14	4,00 %
Banque HSBC Canada, 2,158 %, 2019-01-11	3,72 %
Enbridge Gas Distribution Inc., 2,364 %, 2019-01-14	3,45 %
Banque Royale du Canada	3,40 %
Unilever NV	3,34 %
Brookfield Asset Management Inc.	3,02 %
La Banque Toronto-Dominion	2,99 %
Pfizer Inc.	2,92 %
Microsoft Corp.	2,40 %
BCE Inc.	2,38 %
<b>Total</b>	<b>31,62 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,23%
<b>Total</b>	<b>100,21 %</b>

#### Composition du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions

Actions canadiennes	48,15 %
Actions américaines	24,13 %
Court terme et autres	20,02 %
Actions étrangères	3,34 %
Fiducies de revenu	3,29 %
Actions privilégiées	1,07 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>

**Total investments:** 145

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche la croissance du capital tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

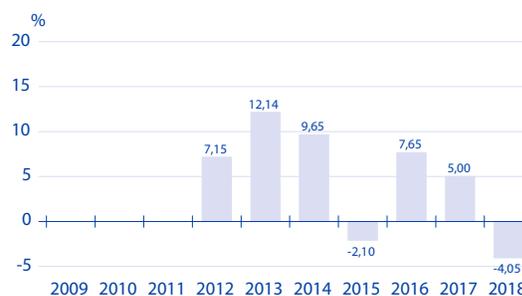
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 369 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,01 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,48 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,04 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,63 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,08 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,64 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,64 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011  
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements  
Valeur totale du Fonds : 97,2 millions \$  
Nombre d'unités en circulation : 7 230 572  
Taux de rotation du portefeuille : 7,49 %  
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,49 %	13,59 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,03 %	13,78 \$
Série 75/100	2,68 %	13,41 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,19 %	13,65 \$
Série Ecoflex 100/100	2,74 %	13,40 \$
Série ÀVIE	2,74 %	13,40 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités de la Catégorie IA Clarington Dividendes croissance et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Catégorie IA Clarington dividendes croissance, série I		75,04 %
Banque Royale du Canada	6,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,37 %	
Enbridge Inc.	6,06 %	
Brookfield Asset Management Inc.	5,04 %	
Banque de Montréal	4,93 %	
TELUS Corp.	4,11 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce Financière Sun Life du Canada inc.	4,05 %	
Banque de Nouvelle-Écosse	3,97 %	
Suncor Energy inc.	3,58 %	
Suncor Energy inc.	3,02 %	
<b>Total</b>	<b>47,82 %</b>	
Fonds Industrielle Alliance Obligations		25,28 %
<b>Total</b>		<b>100,32 %</b>

#### Composition du Fonds Catégorie IA Clarington dividendes croissance

Actions canadiennes	78,36 %
Actions américaines	15,63 %
Court terme et autres	4,07 %
Actions étrangères	1,02 %
Fiducies de revenu	0,92 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Total investments: 54

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche le produit de dividendes réguliers avec la possibilité d'une croissance du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 359 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,91 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,49 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,03 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,68 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,19 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,74 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,74 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Placements IA Clarington inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 30,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 650 257  
**Taux de rotation du portefeuille :** 5,81 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,46 %	11,95 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	1,98 %	12,13 \$
Série 75/100	2,68 %	11,61 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,17 %	11,81 \$
Série Ecoflex 100/100	3,06 %	11,56 \$
Série ÀVIE	3,06 %	11,56 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington Actions canadiennes modéré et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré, série I	75,25 %
Banque Royale du Canada	6,69 %
La Banque Toronto-Dominion	6,17 %
Financière Sun Life du Canada inc.	5,10 %
Enbridge Inc.	4,96 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,32 %
Alimentation Couche-Tard inc., catégorie B, SV	3,59 %
Harvest Health & Recreation Inc.	3,43 %
Republic Services Inc.	3,35 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	3,26 %
Suncor Energy inc.	3,02 %
<b>Total</b>	<b>43,89 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,01 %
<b>Total</b>	<b>100,26 %</b>

#### Composition du Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré

Actions canadiennes	78,12 %
Actions américaines	13,16 %
Obligations canadiennes	7,99 %
Court terme et autres	0,73 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Total investments:** 60

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche le produit de dividendes réguliers avec la possibilité d'une croissance du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 195 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,25 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,46 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,98 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,68 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,17 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,06 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,06 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 3,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 309 897  
**Taux de rotation du portefeuille :** 14,29 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,52 %	11,64 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,17 %	11,77 \$
Série 75/100	2,76 %	11,47 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,32 %	11,65 \$
Série Ecoflex 100/100	2,88 %	11,45 \$
Série ÀVIE	2,88 %	11,45 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	74,96 %
Horizons S&P/TSX 60 Index ETF	9,33 %
Banque Royale du Canada	7,86 %
La Banque Toronto-Dominion	7,26 %
Enbridge Inc.	5,00 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,87 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,30 %
Suncor Energy inc.	3,60 %
Banque de Montréal	3,34 %
BCE Inc.	2,83 %
Brookfield Asset Management Inc.	2,67 %
<b>Total</b>	<b>51,06 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,23 %
<b>Total</b>	<b>100,19 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien

Actions canadiennes	96,17 %
Actions américaines	2,02 %
Court terme et autres	1,37 %
Actions étrangères	0,44 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Total investments:** 63

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 164 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,92 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,52 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,17 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,76 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,32 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,88 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,88 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 4,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 400 518  
**Taux de rotation du portefeuille :** 13,13 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,58 %	11,11 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,19 %	11,24 \$
Série 75/100	2,84 %	10,90 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,48 %	11,07 \$
Série Ecoflex 100/100	2,98 %	10,89 \$
Série ÀVIE	2,98 %	10,89 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur	75,17 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines	16,35 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	14,51 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur toutes capitalisations	5,47 %
La Banque Toronto-Dominion	4,08 %
Banque Royale du Canada	3,80 %
Banque de Nouvelle-Écosse	2,87 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,52 %
Suncor Energy inc.	1,90 %
La Société Financière Manuvie	1,84 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	1,84 %
<b>Total</b>	<b>55,18 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,04 %
<b>Total</b>	<b>100,21 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur

Actions canadiennes	63,99 %
Actions américaines	16,60 %
Actions étrangères	15,45 %
Court terme et autres	3,96 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>

**Total investments:** 100

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value élevée du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 111 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,33 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,58 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,19 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,84 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,48 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,98 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,98 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 29,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 232 798  
**Taux de rotation du portefeuille :** 11,62 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,67 %	13,52 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,45 %	13,61 \$
Série 75/100	2,94 %	13,10 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,75 %	13,24 \$
Série Ecoflex 100/100	3,32 %	13,04 \$
Série ÀVIE	3,32 %	13,04 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Frontière Nord<sup>MD</sup> Fidelity et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup> , série O	75,20 %
La Banque Toronto-Dominion	
Alimentation Couche-Tard inc., catégorie B, SV	
Banque Royale du Canada	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	
Metro Inc.	
Suncor Energy inc.	
Enbridge Inc.	
Rogers Communications Inc., catégorie B	
Groupe CGI Inc., SV	
Les Compagnies Loblaw Itée	
<b>Total</b>	<b>38,22 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,09 %
<b>Total</b>	<b>100,29 %</b>

#### Composition du Fonds Fidelity Frontière Nord<sup>MD</sup>

Actions canadiennes	78,15 %
Court terme et autres	15,88 %
Actions étrangères	5,89 %
Obligations canadiennes	0,08 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Total investments:** 103

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- désire obtenir une plus value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 352 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,84 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,67 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,45 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,94 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,75 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,32 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,32 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 20,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 672 018  
**Taux de rotation du portefeuille :** 12,78 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,57 %	12,13 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,18 %	12,28 \$
Série 75/100	2,85 %	11,95 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,35 %	12,15 \$
Série Ecoflex 100/100	2,86 %	11,95 \$
Série ÀVIE	2,86 %	11,95 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

**Les principaux titre du Fonds**

Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance	75,11 %
Banque Royale du Canada	5,97 %
La Banque Toronto-Dominion	5,63 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,17 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,06 %
Enbridge Inc.	3,00 %
Brookfield Asset Management Inc.	2,68 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	2,59 %
Canadian Natural Resources Ltd.	2,53 %
Suncor Energy inc.	2,40 %
Banque de Montréal	2,30 %
<b>Total</b>	<b>34,33 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,11 %
<b>Total</b>	<b>100,22 %</b>

**Composition du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance**

Actions canadiennes	85,80 %
Actions américaines	9,54 %
Court terme et autres	3,32 %
Actions étrangères	1,34 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations**

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>

**Total investments:** 137

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- désire accroître la plus valeur de son capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 213 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,45 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,57 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,18 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,85 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,35 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,86 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,86 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 9,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 716 707  
**Taux de rotation du portefeuille :** 9,22 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,64 %	13,20 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,36 %	13,31 \$
Série 75/100	2,89 %	12,79 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,67 %	12,93 \$
Série Ecoflex 100/100 <sup>2</sup>	3,34 %	12,72 \$
Série ÀVIE <sup>2</sup>	3,34 %	12,72 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Potentiel Canada et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds Fidelity Potentiel Canada, série O	75,12 %
Alimentation Couche-Tard inc., catégorie B, SV	
Metro Inc.	
Les Compagnies Loblaw Itée	
Constellation Software Inc.	
Restaurant Brands International Inc.	
Cogeco Communications Inc.	
Fairfax Financial Holdings Ltd., SV	
Corporation Financière Power	
Dollarama Inc.	
Chipotle Mexican Grill Inc.	
<b>Total</b>	<b>30,72 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,79 %
<b>Total</b>	<b>99,91 %</b>

#### Composition du Fonds Fidelity Potentiel Canada

Actions canadiennes	64,18 %
Court terme et autres	25,47 %
Actions mondiales	9,73 %
Obligations canadiennes	0,62 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Total investments:** 76

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à accroître la plus-value de son capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 320 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,54 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,64 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,36 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,89 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,67 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,34 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,34 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** QV Investors Inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 39,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 601 128  
**Taux de rotation du portefeuille :** 9,68 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,96 %	15,39 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,75 %	15,51 \$
Série 75/100	3,21 %	15,15 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,85 %	15,36 \$
Série Ecoflex 100/100 <sup>2</sup>	3,24 %	15,15 \$
Série ÀVIE <sup>2</sup>	3,24 %	15,15 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Actions canadiennes de petites capitalisations canadiennes et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, série I	75,23 %
Canadian Western Bank	6,06 %
Gouvernement du Canada, 1,863 %, 2019-04-18	5,88 %
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	5,59 %
E-L Financial Corp. Ltd.	5,04 %
Parkland Fuel Corp.	4,66 %
Aritzia Inc., SV	4,21 %
Industries Lassonde Inc., SV	4,17 %
Superior Plus Corp.	4,09 %
Secure Energy Services Inc.	4,02 %
AltaGas Ltd.	3,63 %
<b>Total</b>	<b>47,35 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,03 %
<b>Total</b>	<b>100,26 %</b>

**Total investments:** 40

#### Composition du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes

Actions canadiennes	81,93 %
Court terme et autres	8,05 %
Fiducies de revenu	5,22 %
Actions américaines	4,80 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

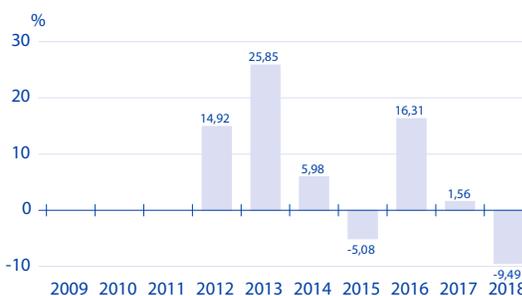
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 539 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,55 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,96 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,75 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,21 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,85 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,24 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,24 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fonds Dynamique  
**Valeur totale du Fonds :** 58,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 3 218 545  
**Taux de rotation du portefeuille :** 12,93 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,83 %	18,22 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,63 %	18,36 \$
Série 75/100	3,13 %	17,88 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,77 %	18,12 \$
Série Ecoflex 100/100	3,24 %	17,86 \$
Série ÀVIE	3,24 %	17,86 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds mondial de dividendes Dynamique et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds mondial de dividendes Dynamique, série O	75,28 %
Eli Lilly and Co.	5,50 %
Visa Inc.	4,90 %
UnitedHealth Group Inc.	4,90 %
Zoetis Inc.	4,80 %
Microsoft Corp.	4,70 %
O'Reilly Automotive, Inc.	4,10 %
Danaher Corp.	4,10 %
McDonald's Corp.	4,00 %
Ecolab Inc.	3,90 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,80 %
<b>Total</b>	<b>44,70 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,85 %
<b>Total</b>	<b>100,13 %</b>

#### Composition du Fonds mondial de dividendes Dynamique

États-Unis	57,80 %
Europe	19,00 %
Court terme et autres	16,00 %
Moyen-Orient et Afrique	7,20 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Total investments:** 22

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

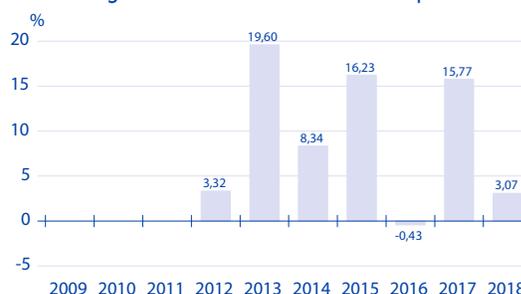
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 822 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,80 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,83 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,63 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,13 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,77 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,24 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,24 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 45,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 932 493  
**Taux de rotation du portefeuille :** 17,05 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,64 %	15,66 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,21 %	15,88 \$
Série 75/100	2,90 %	15,37 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,43 %	15,65 \$
Série Ecoflex 100/100	3,06 %	15,34 \$
Série ÀVIE	3,06 %	15,34 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondial et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds IA Clarington de valeur mondial, série I	75,27 %
iShares MSCI Emerging Markets Index ETF	3,30 %
Microsoft Corp.	2,86 %
Alphabet Holding Company Inc., catégorie C	2,19 %
Cisco Systems Inc.	1,34 %
Royal Dutch Shell PLC	1,31 %
Johnson & Johnson	1,31 %
Apple Inc.	1,17 %
Nestlé SA	1,13 %
McDonald's Corp.	1,11 %
Verizon Communications Inc.	1,11 %
<b>Total</b>	<b>16,83 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,97 %
<b>Total</b>	<b>100,24 %</b>

#### Composition du Fonds IA Clarington de valeur mondial

États-Unis	53,96 %
Europe	25,79 %
Asie et Pacifique	13,87 %
Court terme et autres	5,90 %
Amérique Latine	0,48 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Total investments:** 162

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche un accroissement du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

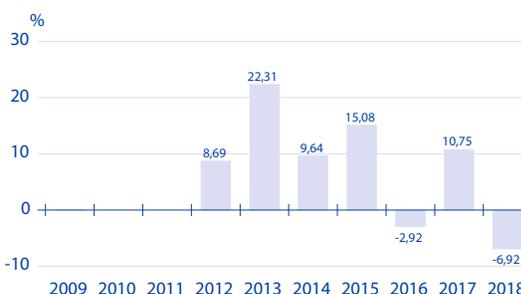
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 566 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,78 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,64 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,21 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,90 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,43 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,06 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,06 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** QV Investors Inc.\*  
**Valeur totale du Fonds :** 17,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 156 929  
**Taux de rotation du portefeuille :** 19,17 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,69 %	15,91 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,52 %	16,00 \$
Série 75/100	2,94 %	15,41 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,81 %	15,56 \$
Série Ecoflex 100/100	3,36 %	15,33 \$
Série ÀVIE	3,36 %	15,33 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington Actions mondiales et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.\*

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds Templeton Master Trust, série 1	74,99 %
Oracle Corp.	2,86 %
Standard Chartered PLC	2,15 %
Roche Holdings AG	2,11 %
BP PLC	2,11 %
Royal Dutch Shell PLC	2,05 %
Sanofi LLC	1,94 %
Samsung Electronics Co. Ltd.	1,91 %
Seven & I Holdings Co. Ltd.	1,88 %
BNP Paribas SA	1,76 %
United Parcel Service, Inc., catégorie B	1,68 %
<b>Total</b>	<b>20,45 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,26 %
<b>Total</b>	<b>100,25 %</b>

#### Composition du Fonds Templeton Master Trust

Europe	42,69 %
États-Unis	28,49 %
Asie et Pacifique	16,98 %
Court terme et autres	8,50 %
Canada	2,05 %
Moyen-Orient et Afrique	1,29 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Total investments:** 79

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à générer une plus-value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

\* À partir du 25 octobre 2019, le Fonds Hybride Actions mondiales (Templeton) 75/25 est géré par QV Investors Inc. avec des objectifs d'investissement similaires et le nom du Fonds a changé pour « Hybride Actions mondiales (QV) 75/25 ».

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

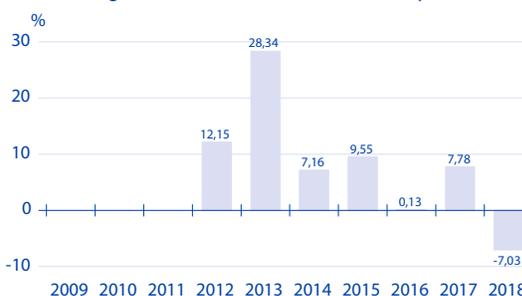
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 591 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,98 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,69 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,52 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,94 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,81 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,36 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,36 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 16 janvier 2012  
**Gestionnaire de portefeuille :** Radin Capital Partners Inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 9,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 668 321  
**Taux de rotation du portefeuille :** 11,19 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,53 %	14,51 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,22 %	14,65 \$
Série 75/100	2,81 %	13,99 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,55 %	14,15 \$
Série Ecoflex 100/100 <sup>2</sup>	3,31 %	13,90 \$
Série ÀVIE <sup>2</sup>	3,31 %	13,90 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales, série I	75,49 %
Yue Yuen Industrial (Holdings) Ltd.	4,46 %
Foot Locker Inc.	3,44 %
China Mobile Ltd.	3,33 %
Sinotrans Ltd., catégorie H	3,11 %
BHP Billiton Ltd., ADR commandité	2,87 %
Shanghai Pharmaceuticals Holding Co. Ltd., catégorie H	2,81 %
Tupperware Brands Corp.	2,78 %
Argan, Inc.	2,78 %
BNK Financial Group Inc.	2,57 %
Royal Dutch Shell PLC, ADR commandité	2,56 %
<b>Total</b>	<b>30,71 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,76 %
<b>Total</b>	<b>100,25 %</b>

#### Composition du Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales

Asie et Pacifique	40,74 %
Europe	20,94 %
États-Unis	18,64 %
Court terme et autres	11,71 %
Canada	7,04 %
Amérique Latine	0,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Total investments:** 50

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une plus-value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 451 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,49 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,22 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,81 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,55 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,31 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,31 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 13,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 947 296  
**Taux de rotation du portefeuille :** 23,4 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,62 %	14,69 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,23 %	14,87 \$
Série 75/100	2,89 %	14,39 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,36 %	14,66 \$
Série Ecoflex 100/100	3,04 %	14,36 \$
Série ÀVIE	3,04 %	14,36 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales Conviction et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales Conviction	75,12 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,42 %
Alibaba Group Holding Ltd., ADR commandité	3,34 %
Worldline SA /France	3,20 %
Shaw Communications Inc., catégorie B	3,10 %
Mtu Aero Engines AG	3,08 %
Transcontinental Inc., SV	3,03 %
Moncler SpA	3,00 %
Parkland Fuel Corp.	2,96 %
Ströer SE	2,80 %
Orpea	2,79 %
<b>Total</b>	<b>30,72 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	25,10 %
<b>Total</b>	<b>100,22 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales Conviction

États-Unis	34,09 %
Canada	33,37 %
Europe	22,06 %
Asie et Pacifique	8,18 %
Court terme et autres	2,30 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Total investments:** 41

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir des rendements totaux élevés tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

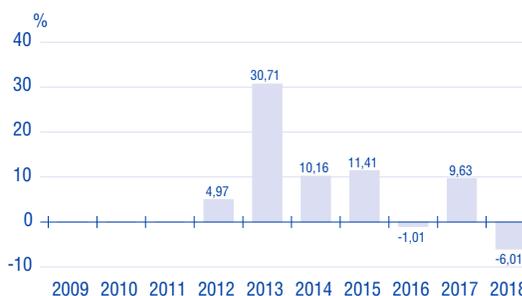
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 469 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,93 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,62 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,23 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,89 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,36 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,04 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,04 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 51,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 3 180 961  
**Taux de rotation du portefeuille :** 5,97 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RF <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,87 %	16,53 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,63 %	16,66 \$
Série 75/100	3,14 %	16,12 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,92 %	16,31 \$
Série Ecoflex 100/100	3,35 %	16,08 \$
Série ÀVIE	3,35 %	16,08 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup> et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> , série O	75,40 %
SPDR Gold Trust ETF	
Anthem, Inc.	
Imperial Brands PLC	
Ottogi Corp.	
Gilead Sciences Inc.	
Esterline Technologies corp.	
WPP PLC	
Hyundai Mobis Co., Ltd	
CI Financial Corp.	
Pandora A/S	
<b>Total</b>	<b>25,56 %</b>
Fonds Industrielle Alliance Obligations	24,84 %
<b>Total</b>	<b>100,24 %</b>

#### Composition du Fonds Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup>

États-Unis	31,94 %
Asie et Pacifique	28,63 %
Europe	17,90 %
Court terme et autres	14,45 %
Autres pays	4,30 %
Canada	2,78 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Total investments:** 509

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une plus-value du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

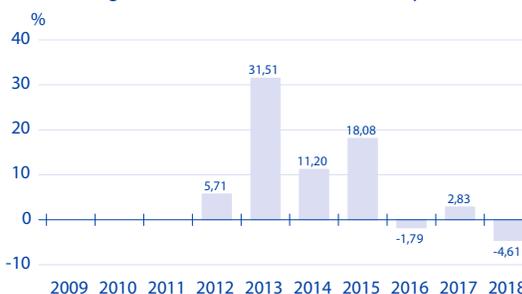
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 653 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,49 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,87 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,63 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,14 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,92 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,35 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,35 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements\*  
**Valeur totale du Fonds :** 51,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 4 097 656  
**Taux de rotation du portefeuille :** 6,97 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,68 %	12,76 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,43 %	12,87 \$
Série 75/100	2,96 %	12,46 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,71 %	12,60 \$
Série Ecoflex 100/100 <sup>2</sup>	3,20 %	12,42 \$
Série ÀVIE <sup>2</sup>	3,20 %	12,42 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.\*

#### Les principaux titre du Fonds

Fonds Sarbit IA Clarington d'actions américaines, série I		75,13 %
First Data Corp.	10,37 %	
Berkshire Hathaway Finance Corp., catégorie B	9,99 %	
Liberty Broadband Corp., catégorie C	9,13 %	
Imax Corp.	8,85 %	
Liberty SiriusXM Group, catégorie C	8,36 %	
Lions Gate Entertainment Corp.	5,12 %	
The Howard Hughes Corp.	4,99 %	
Lions Gate Entertainment Corp., catégorie B	4,36 %	
ADT Inc.	3,31 %	
Burford Capital Limited	3,15 %	
<b>Total</b>	<b>67,63 %</b>	
Fonds Industrielle Alliance Obligations		25,13 %
<b>Total</b>		<b>100,26 %</b>

#### Composition du Fonds Sarbit IA Clarington d'actions américaines

Actions américaines	69,79 %
Court terme et autres	30,21 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	37,53 %
Provinces	31,95 %
Canada	16,79 %
Court terme et autres	8,28 %
Municipalités et octroyées	3,52 %
Obligations étrangères	1,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>

**Total investments:** 26

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- vise une croissance du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

\* À partir du 30 mai 2019, le Fonds Hybride Actions américaines (Sarbit) - Devises neutres 75/25 investit dans des unités du Fonds Innovation thématique dont le gestionnaire est iA Gestion de placements plutôt que des unités du Fonds Sarbit IA Clarington d'actions américaines. Le 3 juin, le nom du Fonds a changé pour « Hybride Innovation thématique - Devises neutres 75/25 ». À partir du 25 octobre 2019, le Fonds Hybride Innovation thématique - Devises neutres 75/25 n'investit plus dans des produits dérivés afin de minimiser l'exposition au risque de change et le nom du Fonds a changé pour « Hybride Innovation thématique 75/25 ».

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

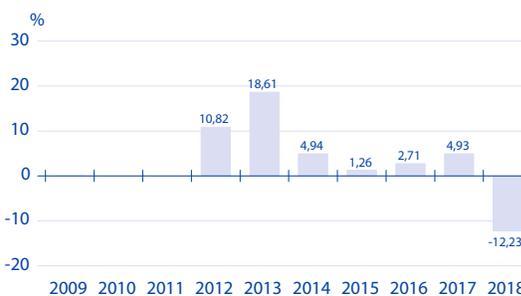
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 276 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,10 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,68 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,43 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,96 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,71 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,20 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,20 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Placements IA Clarington inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 191,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 11 567 889  
**Taux de rotation du portefeuille :** 3,42 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,55 %	17,98 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,08 %	18,25 \$
Série 75/100	2,77 %	17,77 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,22 %	18,08 \$
Série Ecoflex 100/100	2,78 %	17,76 \$
Série ÀVIE	2,78 %	17,76 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions pour lequel on privilégie des titres de sociétés canadiennes dont les actions ordinaires et les actions privilégiées à haut rendement produisent des dividendes de qualité.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Enbridge Pipelines Inc., 2,373 %, 2019-01-14	4,00 %
Banque HSBC Canada, 2,158 %, 2019-01-11	3,72 %
Enbridge Gas Distribution Inc., 2,364 %, 2019-01-14	3,45 %
Banque Royale du Canada	3,40 %
Unilever NV	3,34 %
Brookfield Asset Management Inc.	3,02 %
La Banque Toronto-Dominion	2,99 %
Pfizer Inc.	2,92 %
Microsoft Corp.	2,40 %
BCE Inc.	2,38 %
<b>Total</b>	<b>31,62 %</b>

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Finance	20,24 %
Biens de consommation de base	9,73 %
Services aux collectivités	9,03 %
Services de communication	8,27 %
Industrie	7,82 %
Santé	7,43 %
Énergie	5,36 %
Immobilier	3,93 %
Consommation discrétionnaire	3,13 %
Matériaux	2,64 %
Technologies de l'information	2,40 %
<b>Total</b>	<b>79,98 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	48,15 %
Actions américaines	24,13 %
Court terme et autres	20,02 %
Actions étrangères	3,34 %
Fiducies de revenu	3,29 %
Actions privilégiées	1,07 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 92

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche des revenus de dividendes et la possibilité d'accroissement du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 439 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,66 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,55 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,08 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,77 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,22 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,78 %	0,75 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,78 %	0,50 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 822,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 41 271 576  
**Taux de rotation du portefeuille :** 5,72 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,57 %	21,77 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,12 %	22,08 \$
Série 75/100	2,85 %	21,44 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,24 %	21,86 \$
Série Ecoflex 100/100	2,83 %	21,45 \$
Série ÀVIE	2,83 %	21,45 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington dividendes croissance qui se compose principalement d'actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation de premier ordre.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	6,69 %
La Banque Toronto-Dominion	6,37 %
Enbridge Inc.	6,06 %
Brookfield Asset Management Inc.	5,04 %
Banque de Montréal	4,93 %
TELUS Corp.	4,11 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,05 %
Financière Sun Life du Canada inc.	3,97 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,58 %
Suncor Energy inc.	3,02 %
<b>Total</b>	<b>47,82 %</b>

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Finance	37,68 %
Énergie	15,47 %
Industrie	11,58 %
Services de communication	6,54 %
Services aux collectivités	6,01 %
Consommation discrétionnaire	4,86 %
Matériaux	4,37 %
Technologies de l'information	3,85 %
Biens de consommation de base	3,70 %
Santé	1,87 %
<b>Total</b>	<b>95,93 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	78,36 %
Actions américaines	15,63 %
Court terme et autres	4,07 %
Actions étrangères	1,02 %
Fiducies de revenu	0,92 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 54

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche le produit de dividendes réguliers avec la possibilité d'une croissance du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 417 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,46 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,57 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,12 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,85 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,24 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,83 %	0,75 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,83 %	0,50 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaires de portefeuille :** Placements IA Clarington inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 120,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 6 413 507  
**Taux de rotation du portefeuille :** 2,17 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,58 %	21,42 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,16 %	21,72 \$
Série 75/100	2,87 %	20,77 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,42 %	21,12 \$
Série Ecoflex 100/100	3,23 %	20,68 \$
Série ÀVIE	3,23 %	20,68 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré pour lequel on privilégie des titres de participation de sociétés canadiennes représentant bon nombre de secteurs d'activité. Le fonds sous-jacent est composé principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	6,69 %
La Banque Toronto-Dominion	6,17 %
Financière Sun Life du Canada inc.	5,10 %
Enbridge Inc.	4,96 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,32 %
Alimentation Couche-Tard inc., catégorie B, SV	3,59 %
Harvest Health & Recreation Inc.	3,43 %
Republic Services Inc.	3,35 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	3,26 %
Suncor Energy inc.	3,02 %
<b>Total</b>	<b>43,89 %</b>

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Finance	29,61 %
Énergie	17,04 %
Industrie	14,04 %
Services aux collectivités	6,72 %
Santé	6,24 %
Services de communication	5,56 %
Biens de consommation de base	3,59 %
Matériaux	2,78 %
Consommation discrétionnaire	2,43 %
Technologies de l'information	1,99 %
Immobilier	1,28 %
<b>Total</b>	<b>91,28 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	78,12 %
Actions américaines	13,16 %
Obligations canadiennes	7,99 %
Court terme et autres	0,73 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 60

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche des revenus et un potentiel de rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 200 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,31 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,58 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,16 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,87 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,42 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,23 %	0,75 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,23 %	0,50 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 352,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 10 795 605  
**Taux de rotation du portefeuille :** 2,52 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,64 %	26,72 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,23 %	27,11 \$
Série 75/100	2,81 %	26,35 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,35 %	26,80 \$
Série Ecoflex 100/100	2,75 %	32,74 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités d'un fonds sous-jacent qui se compose principalement d'unités de fiducie de l'indice S&P/TSX 60.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Horizons S&P/TSX 60 Index ETF	9,33 %
Banque Royale du Canada	7,86 %
La Banque Toronto-Dominion	7,26 %
Enbridge Inc.	5,00 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,87 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,30 %
Suncor Energy inc.	3,60 %
Banque de Montréal	3,34 %
BCE Inc.	2,83 %
Brookfield Asset Management Inc.	2,67 %
<b>Total</b>	<b>51,06 %</b>

#### Répartition sectorielle du Fonds

Finance	34,11 %
Énergie	17,56 %
Indices boursiers	9,33 %
Industrie	9,31 %
Matériaux	8,76 %
Services de communication	6,52 %
Biens de consommation de base	3,94 %
Consommation discrétionnaire	3,74 %
Technologies de l'information	3,18 %
Services aux collectivités	1,72 %
Santé	0,46 %
<b>Total</b>	<b>98,63 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	96,17 %
Actions américaines	2,02 %
Court terme et autres	1,37 %
Actions étrangères	0,44 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 63

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 148 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,74 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,64 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,23 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,81 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,35 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,75 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
 C. P. 1907, succursale Terminus  
 Québec (Québec) G1K 7M3  
 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 197,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 3 221 673  
**Taux de rotation du portefeuille :** 5,72 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,73 %	44,75 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,32 %	45,35 \$
Série 75/100	3,02 %	43,89 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,58 %	44,59 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi principalement dans des actions de sociétés à grande capitalisation de tous les secteurs économiques du marché boursier canadien.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions américaines	16,35 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	14,51 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - valeur toutes capitalisations	5,47 %
La Banque Toronto-Dominion	4,08 %
Banque Royale du Canada	3,80 %
Banque de Nouvelle-Écosse	2,87 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,52 %
Suncor Energy inc.	1,90 %
La Société Financière Manuvie	1,84 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	1,84 %
<b>Total</b>	<b>55,18 %</b>

#### Répartition sectorielle du Fonds

Finance	19,81 %
Énergie	9,97 %
Matériaux	7,51 %
Industrie	7,24 %
Services de communication	4,31 %
Biens de consommation de base	2,70 %
Consommation discrétionnaire	2,36 %
Services aux collectivités	2,03 %
Technologies de l'information	1,97 %
Immobilier	1,81 %
<b>Total</b>	<b>59,71 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	63,99 %
Actions américaines	16,60 %
Actions étrangères	15,45 %
Court terme et autres	3,96 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 100

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value élevée du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 089 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,08 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,73 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,32 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,02 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,58 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 253,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 6 696 622  
**Taux de rotation du portefeuille :** 1,91 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,83 %	47,47 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,60 %	47,85 \$
Série 75/100	3,12 %	46,11 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,90 %	46,66 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Frontière Nord<sup>MD</sup>, lequel est composé principalement d'actions de sociétés canadiennes œuvrant dans tous les secteurs du marché, sans égard à leur capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

La Banque Toronto-Dominion  
 Alimentation Couche-Tard inc., catégorie B, SV  
 Banque Royale du Canada  
 Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada  
 Metro Inc.  
 Suncor Energy inc.  
 Enbridge Inc.  
 Rogers Communications Inc., catégorie B  
 Groupe CGI Inc., SV  
 Les Compagnies Loblaw ltée

Les 10 principaux titres représentent 38,22 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 103

#### Répartition sectorielle du Fonds

Finance	15,48 %
Biens de consommation de base	11,31 %
Industrie	10,12 %
Énergie	9,23 %
Technologies de l'information	8,14 %
Services de communication	8,12 %
Matériaux	5,57 %
Consommation discrétionnaire	3,40 %
Services aux collectivités	3,20 %
Santé	2,10 %
Immobilier	1,48 %
<b>Total</b>	<b>78,15 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	78,15 %
Court terme et autres	15,88 %
Actions étrangères	5,89 %
Obligations canadiennes	0,08 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- désire obtenir une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 411 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,40 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,83 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,60 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,12 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,90 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

### COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 606,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 15 221 660  
**Taux de rotation du portefeuille :** 72,37 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,70 %	35,93 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,31 %	36,41 \$
Série 75/100	2,95 %	35,36 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,41 %	36,00 \$
Série Ecoflex 100/100	2,93 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans un portefeuille bien diversifié composé de titres de sociétés canadiennes offrant des perspectives de croissance au-dessus de la moyenne.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Banque Royale du Canada	5,97 %
La Banque Toronto-Dominion	5,63 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,17 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,06 %
Enbridge Inc.	3,00 %
Brookfield Asset Management Inc.	2,68 %
Fonds Industrielle Alliance Sélection Thématique	2,59 %
Canadian Natural Resources Ltd.	2,53 %
Suncor Energy inc.	2,40 %
Banque de Montréal	2,30 %
<b>Total</b>	<b>34,33 %</b>

#### Répartition sectorielle du Fonds

Finance	29,07 %
Énergie	15,36 %
Industrie	12,20 %
Matériaux	9,98 %
Services de communication	6,63 %
Technologies de l'information	4,52 %
Biens de consommation de base	4,39 %
Consommation discrétionnaire	4,13 %
Services aux collectivités	3,66 %
Immobilier	2,46 %
Santé	1,69 %
<b>Total</b>	<b>94,09 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	85,80 %
Actions américaines	9,54 %
Court terme et autres	3,32 %
Actions étrangères	1,34 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 137

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- désire accroître la plus-value de son capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 218 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,50 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,70 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,31 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,95 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,41 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,93 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 112,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 655 308  
**Taux de rotation du portefeuille :** 1,77 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,82 %	55,08 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,51 %	55,63 \$
Série 75/100	3,10 %	53,37 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,78 %	54,01 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Potentiel Canada, lequel investit principalement dans des actions de petites ou moyennes sociétés canadiennes. Une portion variable du fonds sous-jacent peut être répartie dans des éléments d'actif internationaux afin de tirer avantage de la diversification géographique.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Alimentation Couche-Tard inc., catégorie B, SV  
Metro Inc.  
Les Compagnies Loblaw Itée  
Constellation Software Inc.  
Restaurant Brands International Inc.  
Cogeco Communications Inc.  
Fairfax Financial Holdings Ltd., SV  
Corporation Financière Power  
Dollarama Inc.  
Chipotle Mexican Grill Inc.

Les 10 principaux titres représentent 30,72 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 76

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Biens de consommation de base	11,42 %
Technologies de l'information	9,50 %
Finance	9,49 %
Consommation discrétionnaire	9,12 %
Services de communication	7,06 %
Énergie	6,37 %
Matériaux	3,71 %
Services aux collectivités	3,46 %
Immobilier	2,46 %
Industrie	1,00 %
Santé	0,59 %
<b>Total</b>	<b>64,18 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	64,18 %
Court terme et autres	25,47 %
Actions mondiales	9,73 %
Obligations canadiennes	0,62 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à accroître la plus-value de son capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 378 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,10 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,82 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,51 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,10 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,78 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** QV Investors Inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 131,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 5 868 178  
**Taux de rotation du portefeuille :** 6,94 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,06 %	20,69 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,75 %	20,90 \$
Série 75/100	3,35 %	20,33 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,96 %	20,60 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, lequel se compose principalement de titres de participation de sociétés à petite et à moyenne capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Canadian Western Bank	6,06 %
Gouvernement du Canada, 1,863 %, 2019-04-18	5,88 %
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	5,59 %
E-L Financial Corp. Ltd.	5,04 %
Parkland Fuel Corp.	4,66 %
Aritzia Inc., SV	4,21 %
Industries Lassonde Inc., SV	4,17 %
Superior Plus Corp.	4,09 %
Secure Energy Services Inc.	4,02 %
AltaGas Ltd.	3,63 %
<b>Total</b>	<b>47,35 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Finance	21,26 %
Énergie	16,59 %
Industrie	10,36 %
Consommation discrétionnaire	10,26 %
Services aux collectivités	9,05 %
Immobilier	8,72 %
Matériaux	4,97 %
Santé	4,27 %
Biens de consommation de base	4,17 %
Technologies de l'information	2,30 %
<b>Total</b>	<b>91,95 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	81,93 %
Court terme et autres	8,05 %
Fiducies de revenu	5,22 %
Actions américaines	4,80 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 40

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

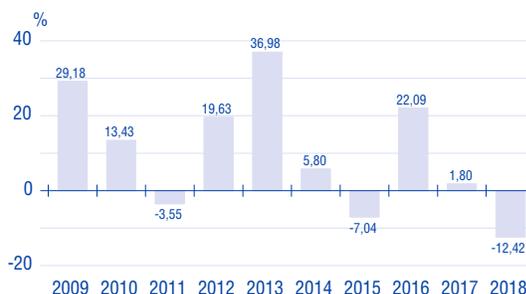
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 688 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,77 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,06 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,75 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,35 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,96 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 29 octobre 2018  
**Gestionnaire de portefeuille :** BlackRock  
**Valeur totale du Fonds :** 155,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 7 044 469  
**Taux de rotation du portefeuille :** 12,59 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,62 %	22,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,22 %	22,38 \$
Série 75/100	2,92 %	22,35 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,42 %	22,37 \$
Série Ecoflex 100/100	2,92 %	22,35 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le fonds vise à reproduire le rendement de l'indice MSCI AWCI Ex Canada en investissant dans les parts d'un fonds sous-jacent, actuellement le fonds indiciel BlackRock CDN MSCI ACWI Ex-Canada.

#### Les principaux titres du fonds sous-jacent

iShares MSCI EMU ETF	12,29 %
Microsoft Corp.	2,06 %
Apple Inc.	1,86 %
Amazon.com Inc.	1,62 %
Berkshire Hathaway Inc., Cat. B	1,04 %
Johnson & Johnson	0,91 %
JPMorgan Chase & Co.	0,85 %
Alphabet inc., catégorie C	0,84 %
Facebook Inc., catégorie A	0,83 %
Alphabet inc., catégorie A	0,82 %
<b>Total</b>	<b>23,12 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	65,69 %
Europe	21,33 %
Asie et Pacifique	9,25 %
Australie	2,12 %
Court terme et autres	1,39 %
Moyen-Orient et Afrique	0,17 %
Amérique latine	0,05 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 1 441

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,62 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,22 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,92 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,42 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,92 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fonds Dynamique  
**Valeur totale du Fonds :** 398,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 17 509 576  
**Taux de rotation du portefeuille :** 2,27 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,97 %	24,00 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,70 %	24,21 \$
Série 75/100	3,30 %	23,61 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,87 %	23,94 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds mondiale de dividendes Dynamique, lequel se compose principalement de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Eli Lilly and Co.	5,50 %
Visa Inc.	4,90 %
UnitedHealth Group Inc.	4,90 %
Zoetis Inc.	4,80 %
Microsoft Corp.	4,70 %
O'Reilly Automotive, Inc.	4,10 %
Danaher Corp.	4,10 %
McDonald's Corp.	4,00 %
Ecolab Inc.	3,90 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,80 %
<b>Total</b>	<b>44,70 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	57,80 %
Europe	19,00 %
Court terme et autres	16,00 %
Moyen-Orient et Afrique	7,20 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 22

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

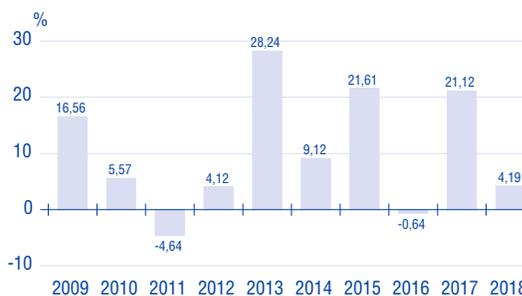
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 119 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 9,85 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,97 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,70 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,30 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,87 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 178,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 7 662 076  
**Taux de rotation du portefeuille :** 10,34 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,80 %	20,89 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,33 %	21,19 \$
Série 75/100	3,12 %	20,49 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,54 %	20,88 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondial, lequel est principalement composé d'actions ordinaires de sociétés situées partout dans le monde.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

iShares MSCI Emerging Markets Index ETF	3,30 %
Microsoft Corp.	2,86 %
Alphabet Holding Company Inc., catégorie C	2,19 %
Cisco Systems Inc.	1,34 %
Royal Dutch Shell PLC	1,31 %
Johnson & Johnson	1,31 %
Apple Inc.	1,17 %
Nestlé SA	1,13 %
McDonald's Corp.	1,11 %
Verizon Communications Inc.	1,11 %
<b>Total</b>	<b>16,83 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	53,96 %
Europe	25,79 %
Asie et Pacifique	13,87 %
Court terme et autres	5,90 %
Amérique Latine	0,48 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 162

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche un accroissement du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 693 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,81 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,80 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,33 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,12 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,54 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 28 octobre 2019  
**Gestionnaire de portefeuille :** QV Investors Inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 13,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** -  
**Taux de rotation du portefeuille :** -  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,83 %	-
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,59 %	-
Série 75/100	3,11 %	-
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,95 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington d'actions mondiales, lequel est investi dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres qui sont émis par des sociétés situées partout dans le monde.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

AT&T Inc.	5,90 %
Walgreen Boots Alliance Inc.	4,50 %
Tesco PLC	4,43 %
Gouvernement du Canada, 1,677 %, 2019-09-19	4,22 %
Citigroup Inc.	3,89 %
E.ON AG	3,88 %
Royal Dutch Shell PLC	3,49 %
Berkshire Hathaway Finance Corp.. catégorie B	3,48 %
Wells Fargo & Co.	3,34 %
Intel Corp.	2,99 %
<b>Total</b>	<b>40,12 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	51,12 %
Europe	36,66 %
Asie et Pacifique	6,28 %
Court terme et autres	5,94 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 39

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 30 juin 2019, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,83 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,59 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,11 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,95 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 16 janvier 2012  
**Gestionnaire de portefeuille :** Radin Capital Partner Inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 23,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 527 858  
**Taux de rotation du portefeuille :** 21,63 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,71 %	15,53 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,52 %	15,64 \$
Série 75/100	3,05 %	15,04 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,81 %	15,21 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales, lequel est principalement investi dans des titres de sociétés de partout dans le monde.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Yue Yuen Industrial (Holdings) Ltd.	4,46 %
Foot Locker Inc.	3,44 %
China Mobile Ltd.	3,33 %
Sinotrans Ltd., catégorie H	3,11 %
BHP Billiton Ltd., ADR commandité	2,87 %
Shanghai Pharmaceuticals Holding Co. Ltd., catégorie H	2,81 %
Tupperware Brands Corp.	2,78 %
Argan, Inc.	2,78 %
BNK Financial Group Inc.	2,57 %
Royal Dutch Shell PLC, ADR commandité	2,56 %
<b>Total</b>	<b>30,71 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Asie et Pacifique	40,74 %
Europe	20,94 %
États-Unis	18,64 %
Court terme et autres	11,71 %
Canada	7,04 %
Amérique Latine	0,93 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 50

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche un accroissement du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 553 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,53 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,52 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,05 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,81 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
 C. P. 1907, succursale Terminus  
 Québec (Québec) G1K 7M3  
 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 123,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 6 531 230  
**Taux de rotation du portefeuille :** 126,08 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,80 %	15,73 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,36 %	15,95 \$
Série 75/100	3,08 %	15,44 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,56 %	15,71 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des titres de sociétés situées partout dans le monde. La répartition géographique du portefeuille est la suivante : un tiers au Canada, un tiers aux États-Unis et un tiers dans les régions de l'Europe et de l'Asie.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Banque de Nouvelle-Écosse	3,42 %
Alibaba Group Holding Ltd., ADR commandité	3,34 %
Worldline SA /France	3,20 %
Shaw Communications Inc., catégorie B	3,10 %
Mtu Aero Engines AG	3,08 %
Transcontinental Inc., SV	3,03 %
Moncler SpA	3,00 %
Parkland Fuel Corp.	2,96 %
Ströer SE	2,80 %
Orpea	2,79 %
<b>Total</b>	<b>30,72 %</b>

#### Composition du Fonds

États-Unis	34,09 %
Canada	33,37 %
Europe	22,06 %
Asie et Pacifique	8,18 %
Court terme et autres	2,30 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 41

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir des rendements totaux élevés
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

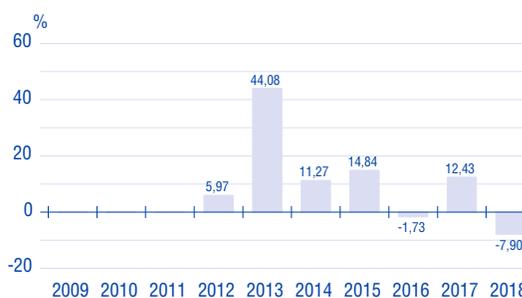
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 573 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,96 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,80 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,36 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,08 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,56 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 22,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 528 282  
**Taux de rotation du portefeuille :** 8,76 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,11 %	8,92 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,88 %	8,94 \$
Série 75/100	3,37 %	8,89 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	3,05 %	8,92 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré, lequel comporte un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés œuvrant partout dans le monde.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Baxter International Inc.  
 Ferrovial SA  
 Enbridge Inc.  
 Genpact Ltd.  
 Compass Group PLC  
 Meggitt PLC  
 Bridgestone Corp.  
 Safran SA  
 Bunzl plc, 4,610 %, 2023-04-27  
 Avanza Bank Holding AB

#### Composition du fonds sous-jacent

Europe	39,14 %
États-Unis	36,49 %
Asie et Pacifique	9,24 %
Court terme et autres	5,17 %
Canada	4,30 %
Amérique latine	3,16 %
Autres pays	2,50 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Les 10 principaux titres représentent 24,84 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 60

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 903 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -9,09 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,11 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,88 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,37 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	3,05 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 213,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 10 597 990  
**Taux de rotation du portefeuille :** 2,44 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,03 %	22,62 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,80 %	22,80 \$
Série 75/100	3,32 %	22,12 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	3,00 %	22,40 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup>, lequel comporte un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés œuvrant partout dans le monde.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

SPDR Gold Trust ETF  
 Anthem, Inc.  
 Imperial Brands PLC  
 Ottogi Corp.  
 Gilead Sciences Inc.  
 Esterline Technologies corp.  
 WPP PLC  
 Hyundai Mobis Co., Ltd  
 CI Financial Corp.  
 Pandora A/S

#### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	31,94 %
Asie et Pacifique	28,63 %
Europe	17,90 %
Court terme et autres	14,45 %
Autres pays	4,30 %
Canada	2,78 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Les 10 principaux titres représentent 25,56 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 509

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 851 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 8,01 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,03 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,80 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,32 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	3,00 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** BlackRock  
**Valeur totale du Fonds :** 71,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 5 372 180  
**Taux de rotation du portefeuille :** 7,71 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,72 %	13,23 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,48 %	13,32 \$
Série 75/100	2,94 %	13,05 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,46 %	13,26 \$
Série Ecoflex 100/100	2,91 %	16,36 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index à évaluation quotidienne, lequel est composé de titres de sociétés à grande capitalisation qui œuvrent en Europe, en Australie et en Extrême-Orient.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Nestlé SA	1,96 %
Novartis AG, enregistré	1,46 %
Roche Holdings AG	1,37 %
HSBC Holdings PLC	1,29 %
Royal Dutch Shell PLC, ADR commandité	1,06 %
Toyota Motor Corp.	1,05 %
Total SA	1,00 %
BP PLC	1,00 %
Royal Dutch Shell PLC, catégorie B	0,88 %
AIA Group Ltd.	0,79 %
<b>Total</b>	<b>11,86 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Europe	61,99 %
Asie et Pacifique	29,28 %
Australie	6,72 %
Court terme et autres	1,33 %
Moyen-Orient et Afrique	0,53 %
Amérique latine	0,15 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 933

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 444 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,70 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,72 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,48 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,94 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,46 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,91 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 439,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 19 247 295  
**Taux de rotation du portefeuille :** 27,39 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,83 %	18,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,45 %	18,98 \$
Série 75/100	3,09 %	18,38 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,67 %	18,67 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés principalement à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Royal Dutch Shell PLC	2,92 %
Nestlé SA	2,58 %
Kao Corp.	2,21 %
Novartis AG, enregistré	2,04 %
AstraZeneca Group PLC	2,02 %
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SA	1,99 %
Tencent Holdings Ltd.	1,95 %
Daikin Industries Ltd.	1,94 %
Pernod Ricard SA	1,85 %
Eni SpA	1,79 %
<b>Total</b>	<b>21,29 %</b>

#### Composition du Fonds

Europe	60,81 %
Asie et Pacifique	31,56 %
Court terme et autres	4,30 %
États-Unis	2,12 %
Amérique Latine	1,21 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 75

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- vise une plus-value du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 405 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,35 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,83 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,45 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,09 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,67 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 68,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 4 812 216  
**Taux de rotation du portefeuille :** 10,99 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,91 %	17,79 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,66 %	17,94 \$
Série 75/100	3,22 %	17,30 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,97 %	17,52 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Europe, lequel se compose principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation d'Europe continentale et du Royaume-Uni.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Roche Holdings AG  
 SAP AG  
 Sanofi LLC  
 Kering SA  
 Wolters Kluwer NV  
 AXA SA  
 Royal Dutch Shell PLC  
 BP PLC  
 Publicis Groupe SA  
 DNB ASA

#### Composition du fonds sous-jacent

Royaume-Uni	31,43 %
France	20,69 %
Allemagne	19,59 %
Autres pays	18,74 %
Suisse	8,64 %
Court terme et autres	0,91 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Les 10 principaux titres représentent 39,09 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 64

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

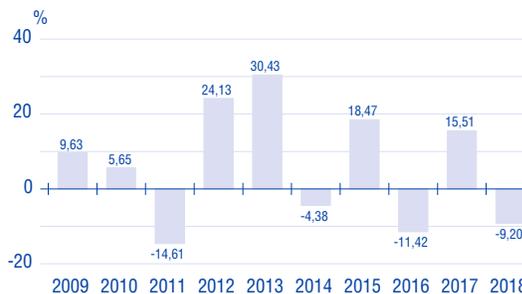
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 440 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,67 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,91 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,66 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,22 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,97 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** BlackRock  
**Valeur totale du Fonds :** 181,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 8 518 973  
**Taux de rotation du portefeuille :** 3,41 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,71 %	26,47 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,52 %	26,64 \$
Série 75/100	2,97 %	26,06 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,59 %	26,41 \$
Série Ecoflex 100/100	2,90 %	32,71 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds BlackRock CDN U.S. Equity Index, catégorie D, lequel se compose d'investissements dans des titres de participation du marché américain.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Microsoft Corp.	3,68 %
Apple Inc.	3,34 %
Amazon.com Inc.	2,89 %
Berkshire Hathaway Inc., Cat. B	1,86 %
Johnson & Johnson	1,62 %
JPMorgan Chase & Co.	1,52 %
Alphabet inc., catégorie C	1,49 %
Facebook Inc., catégorie A	1,48 %
Alphabet inc., catégorie A	1,47 %
Exxon Mobil Corp.	1,35 %
<b>Total</b>	<b>20,70 %</b>

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	19,84 %
Santé	15,33 %
Finance	13,16 %
Services de communication	9,99 %
Consommation discrétionnaire	9,81 %
Industrie	9,08 %
Biens de consommation de base	7,31 %
Énergie	5,24 %
Services aux collectivités	3,29 %
Immobilier	2,93 %
Matériaux	2,70 %
<b>Total</b>	<b>98,68 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	98,68 %
Court terme et autres	1,32 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 508

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un accroissement du capital à moyen et long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 506 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 12,18 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 10 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,52 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,97 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,59 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,90 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 28 octobre 2019  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** -  
**Nombre d'unités en circulation :** -  
**Taux de rotation du portefeuille :** -  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,95 %	-
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,75 %	-
Série 75/100	3,25 %	-
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,84 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds investit dans les unités de la catégorie Fidelity Vision stratégique, dont l'objectif est d'investir dans des titres de participation des meilleures sociétés qui soient, en privilégiant le marché américain.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Amazon.com  
Facebook Inc. catégorie A  
Microsoft  
Berkshire Hathaway catégorie A  
Paypal  
Salesforce.com  
American Express  
Netflix  
Visa Inc. catégorie A  
Adobe

Les 10 principaux titres représentent 35,40 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 259

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	35,90 %
Santé	15,80 %
Finance	12,20 %
Services de communication	12,10 %
Consommation discrétionnaire	11,20 %
Industrie	4,70 %
Biens de consommation de base	3,30 %
Energie	1,90 %
Matériaux	1,50 %
Immobilier	0,70 %
<b>Total</b>	<b>99,30 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions étrangères	97,90 %
Actions canadiennes	1,40 %
Court terme et autres	0,70 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 30 juin 2019, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,95 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,75 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,25 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,84 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 29 octobre 2018  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 247,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 17 684 352  
**Taux de rotation du portefeuille :** 257,48 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,60 %	13,95 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,20 %	13,96 \$
Série 75/100	2,80 %	13,94 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,40 %	13,95 \$
Série Ecoflex 100/100	2,98 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans des titres de sociétés américaines à grande capitalisation qui tirent profit des thèmes d'innovation structurelle de l'économie.

#### Les principaux titres du Fonds

Microsoft Corp.	4,32 %
Amazon.com Inc.	3,40 %
Alphabet Holding Company Inc.	2,94 %
Apple Inc.	2,28 %
JPMorgan Chase & Co.	2,03 %
UnitedHealth Group Inc.	1,73 %
NextEra Energy Inc.	1,68 %
The Boeing Co.	1,58 %
Broadcom Inc.	1,49 %
Merck & Co. Inc.	1,44 %
<b>Total</b>	<b>22,89 %</b>

#### Répartition sectorielle du Fonds

Technologies de l'information	26,12 %
Santé	22,81 %
Services de communication	12,53 %
Consommation discrétionnaire	9,83 %
Industrie	8,32 %
Finance	7,06 %
Immobilier	3,78 %
Services aux collectivités	2,77 %
Biens de consommation de base	2,37 %
Matériaux	1,81 %
Énergie	1,62 %
<b>Total</b>	<b>99,02 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions américaines	96,45 %
Actions étrangères	1,66 %
Court terme et autres	0,98 %
Actions canadiennes	0,91 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 116

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- vise une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,60 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,20 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,80 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,40 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,98 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 28 octobre 2019  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fonds Dynamique  
**Valeur totale du Fonds :** -  
**Nombre d'unités en circulation :** -  
**Taux de rotation du portefeuille :** -  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,84 %	-
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,64 %	-
Série 75/100	3,14 %	-
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,74 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds investit dans des unités du Fonds américain Dynamique, qui cherche à tirer avantage de nombreuses occasions de placement aux États-Unis par le biais d'une gestion active.

#### Les principaux titres du fonds sous-jacent

MasterCard Inc.	5,40 %
Microsoft Corp.	5,40 %
The Progressive Corp.	5,30 %
Boston Scientific Corp.	5,20 %
Zoetis Inc.	5,20 %
Danaher Corp.	5,10 %
Walt Disney Company	5,10 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	5,00 %
Costco Wholesale Corp.	4,90 %
Verisk Analytics, Inc.	4,90 %
<b>Total</b>	<b>51,50 %</b>

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	28,40 %
Santé	20,50 %
Consommation discrétionnaire	15,10 %
Industrie	11,70 %
Matériaux	7,50 %
Finance	5,30 %
Services de communication	5,10 %
Biens de consommation de base	4,90 %
<b>Total</b>	<b>98,50 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	98,50 %
Court terme et autres	1,50 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 23

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 30 juin 2019, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,84 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,64 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,14 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,74 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 193,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 9 169 976  
**Taux de rotation du portefeuille :** 144,84 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,81 %	18,07 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,43 %	18,30 \$
Série 75/100	3,10 %	17,75 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,62 %	18,06 \$
Série Ecoflex 100/100	2,98 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement composé de titres de participation de sociétés américaines à grande capitalisation et dont les états financiers sont solides.

#### Les principaux titres du Fonds

Microsoft Corp.	5,53 %
Alphabet Holding Company Inc., catégorie C	4,17 %
Cisco Systems Inc.	2,62 %
Johnson & Johnson	2,50 %
Amazon.com Inc.	2,44 %
McDonald's Corp.	2,10 %
Capital One Financial Corp.	2,05 %
Verizon Communications Inc.	2,04 %
Bank of America Corp.	2,01 %
Morgan Stanley	1,99 %
<b>Total</b>	<b>27,45 %</b>

#### Répartition sectorielle du Fonds

Technologies de l'information	19,55 %
Santé	15,92 %
Finance	13,60 %
Consommation discrétionnaire	11,21 %
Services de communication	10,12 %
Industrie	7,92 %
Biens de consommation de base	7,79 %
Énergie	5,28 %
Services aux collectivités	3,25 %
Matériaux	2,93 %
Immobilier	2,22 %
<b>Total</b>	<b>99,79 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions américaines	99,79 %
Court terme et autres	0,21 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 91

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un accroissement du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 042 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 9,35 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,81 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,43 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,10 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,62 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,98 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 192,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 10 332 326  
**Taux de rotation du portefeuille :** 7,64 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,63 %	20,79 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,21 %	21,08 \$
Série 75/100	2,93 %	20,13 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,50 %	20,46 \$
Série Ecoflex 100/100	2,98 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington américain dividendes croissance, lequel se compose principalement de titres de sociétés américaines à grande capitalisation et aux états financiers solides.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Microsoft Corp.	5,35 %
Alphabet Holding Company Inc., catégorie C	4,10 %
Cisco Systems Inc.	2,54 %
Johnson & Johnson	2,43 %
Apple Inc.	2,22 %
McDonald's Corp.	2,10 %
Verizon Communications Inc.	2,08 %
Bank of America Corp.	1,98 %
Capital One Financial Corp.	1,96 %
Morgan Stanley	1,95 %
<b>Total</b>	<b>26,71 %</b>

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	19,77 %
Santé	15,07 %
Finance	13,40 %
Consommation discrétionnaire	11,31 %
Services de communication	10,28 %
Industrie	8,15 %
Biens de consommation de base	7,96 %
Énergie	5,41 %
Services aux collectivités	3,30 %
Matériaux	2,81 %
Immobilier	2,30 %
<b>Total</b>	<b>99,76 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	99,76 %
Court terme et autres	0,24 %
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>

**Nombre total de titres :** 86

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une appréciation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

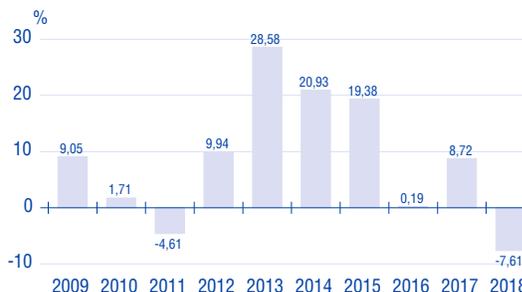
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 926 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 8,55 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,63 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,21 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,93 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,50 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,98 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fonds Dynamique  
**Valeur totale du Fonds :** 68,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 16 831 116  
**Taux de rotation du portefeuille :** 8,97 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,09 %	3,27 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,86 %	3,29 \$
Série 75/100	3,39 %	-
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,99 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds d'actions Asie-Pacifique Dynamique, lequel est un fonds d'actions comprenant une sélection d'actions de sociétés établies surtout dans la région du Pacifique, y compris au Japon.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Amore Pacific Corp.	4,20 %
NetEase Inc.	3,70 %
Industrial & Commercial Bank of China Ltd.	3,50 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing co. Itée	3,50 %
Gree Electric Appliances, Inc. of Zhubai	3,50 %
Tencent Holdings Ltd.	3,50 %
Ping An Insurance Group Co of China Ltd.	3,40 %
Li Ning Co Ltd.	3,40 %
Baidu Inc.	3,20 %
Alibaba Group Holding Ltd.	3,20 %
<b>Total</b>	<b>35,10 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Chine	55,26 %
Autres pays	15,98 %
Japon	10,82 %
Corée du Sud	7,84 %
Hong Kong	6,08 %
Thaïlande	4,02 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 42

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 196 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,27 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,09 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,86 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,39 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,99 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 28 octobre 2019  
**Gestionnaire de portefeuille :** Jarislowsky Fraser Limitée  
**Valeur totale du Fonds :** -  
**Nombre d'unités en circulation :** -  
**Taux de rotation du portefeuille :** -  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,14 %	-
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,93 %	-
Série 75/100	3,44 %	-
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	3,04 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Marchés émergents Jarislowsky Fraser, lequel se compose en grande partie de titres de sociétés établies à travers le monde et qui exercent leurs activités sur les marchés émergents.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Tencent Holdings Ltd.	5,98 %
Alibaba Group Hdding Ltd.	5,54 %
Samsung Electronics Co. Ltd.	4,35 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd	4,31 %
Naspers Ltd.	4,22 %
AIA Group Ltd.	3,73 %
Tata Consultancy Services Ltd.	3,59 %
Housing Development Finance Corp.	3,26 %
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd	3,22 %
Bank Bradesco SA	2,46 %
<b>Total</b>	<b>40,66 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Asie et Pacifique	70,85 %
Amérique Latine	15,22 %
Moyen-Orient et Afrique	6,31 %
Court terme et autres	7,62 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 49

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 30 juin 2019, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,14 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,93 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,44 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	3,04 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Gestion d'actifs CIBC  
**Valeur totale du Fonds :** 150,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 3 523 674  
**Taux de rotation du portefeuille :** 9,32 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,43 %	46,85 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	3,20 %	47,21 \$
Série 75/100	3,65 %	-
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	3,25 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance, lequel est principalement composé de titres de sociétés à moyenne et à grande capitalisation qui participent à la conception, au développement, à la fabrication et à la distribution de services ou de produits relatifs aux soins de santé.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

UnitedHealth Group Inc.	5,95 %
Novartis AG, ADR commandité	5,44 %
Eli Lilly and Co.	5,34 %
Bristol-Myers Squibb Co.	5,24 %
Medtronic Inc.	4,61 %
Boston Scientific Corp.	4,55 %
AstraZeneca Group PLC	3,88 %
Allergan inc.	3,39 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,35 %
Eisai co. ltée	2,91 %
<b>Total</b>	<b>44,66 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	59,36 %
Autres pays	12,73 %
Irlande	9,25 %
Suisse	6,28 %
Court terme et autres	6,23 %
Japon	6,15 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 92

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche un accroissement du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

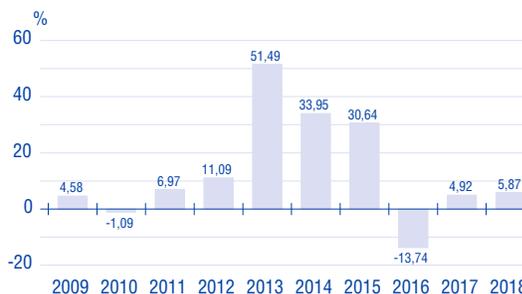
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 992 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 14,70 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,43 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	3,20 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,65 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	3,25 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 28 octobre 2019  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fonds Dynamique  
**Valeur totale du Fonds :** -  
**Nombre d'unités en circulation :** -  
**Taux de rotation du portefeuille :** -  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,03 %	-
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,83 %	-
Série 75/100	3,23 %	-
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,82 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds investit dans des unités du Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, qui est investi dans un portefeuille diversifié de sociétés cotées en bourse du monde entier qui détiennent principalement des actifs d'infrastructure directement.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Orsted A/S  
Auckland International Airport Ltd  
Ferrovial, SA  
Transurban Group  
Enterprise Products Partners LP  
Sydney Airport Ltd, Units  
VINCI SA  
TC Energy Corp.  
Canadian Pacific Railway Ltd  
Sempra energy

Les 10 principaux titres représentent 42,90 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 29

#### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	30,90 %
Canada	27,60 %
Australie	8,80 %
France	8,00 %
Espagne	6,40 %
Danemark	4,50 %
Nouvelle-Zélande	4,50 %
Court terme et autres	9,30 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 30 juin 2019, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?												
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.												
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.												
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : <table border="0"> <tr> <td>1<sup>re</sup> année</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>6<sup>e</sup> année</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>7<sup>e</sup> année</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après la 7<sup>e</sup> année</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	1 <sup>re</sup> année	5,5 %	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années	5,0 %	4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années	4,0 %	6 <sup>e</sup> année	3,0 %	7 <sup>e</sup> année	2,0 %	Après la 7 <sup>e</sup> année	0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
1 <sup>re</sup> année	5,5 %													
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années	5,0 %													
4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années	4,0 %													
6 <sup>e</sup> année	3,0 %													
7 <sup>e</sup> année	2,0 %													
Après la 7 <sup>e</sup> année	0,0 %													

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,03 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,83 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,23 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,82 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
 C. P. 1907, succursale Terminus  
 Québec (Québec) G1K 7M3  
 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 42,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 180 256  
**Taux de rotation du portefeuille :** 20,38 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,78 %	39,32 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,27 %	39,92 \$
Série 75/100	3,11 %	-
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,56 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement d'unités de fiducie de revenu de sociétés canadiennes et de titres à revenu fixe à court terme émis et garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que par des sociétés canadiennes.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds de placement immobilier RioCan	8,18 %
Canadian Apartment Properties Real Estate Investment Trust	6,83 %
Fonds de placement immobilier H&R	6,11 %
Boardwalk Real Estate Investment Trust	5,55 %
Allied Properties Real Estate Investment Trust	4,97 %
Granite Real Estate Investment Trust	3,92 %
Smart Real Estate Investment Trust	3,75 %
Crombie Real Estate Investment Trust	3,59 %
WPT Industrial Real Estate Investment Trust	3,14 %
Gouvernement du Canada, 1,637 %, 2019-03-21	2,79 %
<b>Total</b>	<b>48,83 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	86,87 %
Court terme et autres	10,30 %
Actions américaines	2,83 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 52

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu régulier à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 648 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,45 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,78 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,27 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,11 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,56 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
 C. P. 1907, succursale Terminus  
 Québec (Québec) G1K 7M3  
 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 160,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 8 860 481  
**Taux de rotation du portefeuille :** 1,55 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,92 %	19,19 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	2,70 %	19,33 \$
Série 75/100	3,06 %	-
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,55 %	-

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement d'unités du PowerShares QQQ Trust, qui reproduit le rendement de l'indice Nasdaq 100. Cet indice regroupe des titres de sociétés qui offrent des produits et des services prometteurs, telles des sociétés d'équipement de télécommunication, de services informatiques, de produits de haute technologie, etc.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Microsoft Corp.	10,14 %
Apple Inc.	9,73 %
Amazon.com Inc.	9,55 %
Alphabet inc., catégorie C	4,74 %
Alphabet inc., catégorie A	4,18 %
Facebook Inc.	4,13 %
Intel Corp.	3,09 %
Cisco Systems Inc.	2,81 %
Pepsico Inc.	2,28 %
Comcast Corp.	2,23 %
<b>Total</b>	<b>52,88 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions américaines	99,57 %
Court terme et autres	0,43 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 103

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un accroissement du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 3 278 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 16,02 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été offert dans les options de garantie de la Série Classique 75/75 de ce produit avant 2012, le rendement de ce dernier aurait été similaire. Le tableau montre le rendement du Fonds dans le produit et la série susmentionnés à compter de 2012. Durant cette période, on note 10 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,92 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,70 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,06 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,55 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

### COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 11,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 146 947  
**Taux de rotation du portefeuille :** 74,08 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,00 %	9,79 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	1,80 %	9,81 \$
Série 75/100	2,36 %	9,76 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,28 %	9,76 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs privilégie les titres à revenu fixe. La répartition cible est de 70 % en fonds de revenu et 30 % en fonds d'actions.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds en gestion commune d'obligations canadiennes Émeraude TD	49,99 %
Vanguard Global ex-Canada Fixed Income Index Pooled Fund (CAD-hedged)	20,38 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	9,62 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	8,89 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	8,56 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, catégorie D	2,01 %
Autres éléments d'actif	0,55 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe canadien	49,99 %
Fonds de revenu fixe mondial	20,38 %
Fonds d'actions mondiales	10,90 %
Fonds d'actions canadiennes	9,62 %
Fonds d'actions américaines	8,56 %
Court terme et autres	0,55 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 6

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 983 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -1,57 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,00 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,80 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,36 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,28 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,06 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 20,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 090 219  
**Taux de rotation du portefeuille :** 28,07 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,95 %	9,71 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	1,91 %	9,71 \$
Série 75/100	2,25 %	9,68 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,30 %	9,67 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs est relativement équilibrée entre les titres à revenu fixe et les titres de participation. La répartition cible est de 55 % en fonds de revenu et 45 % en fonds d'actions.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds en gestion commune d'obligations canadiennes Émeraude TD	36,85 %
Vanguard Global ex-Canada Fixed Income Index Pooled Fund (CAD-hedged)	17,96 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	14,81 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	13,51 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	13,47 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, catégorie D	3,04 %
Autres éléments d'actif	0,36 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe canadien	36,85 %
Fonds de revenu fixe mondial	17,96 %
Fonds d'actions mondiales	16,51 %
Fonds d'actions canadiennes	14,81 %
Fonds d'actions américaines	13,51 %
Court terme et autres	0,36 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 6

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 976 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -2,22 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,95 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,91 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,25 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,30 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

### COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,06 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 27,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 813 798  
**Taux de rotation du portefeuille :** 24,6 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,96 %	9,64 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	1,86 %	9,64 \$
Série 75/100	2,26 %	9,60 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,20 %	9,61 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs est relativement équilibrée entre les titres à revenu fixe et les titres de participation. La répartition cible est de 40 % en fonds de revenu et 60 % en fonds d'actions.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds en gestion commune d'obligations canadiennes Émeraude TD	24,98 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	19,81 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	17,98 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	17,96 %
Vanguard Global ex-Canada Fixed Income Index Pooled Fund (CAD-hedged)	14,97 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, catégorie D	4,05 %
Autres éléments d'actif	0,25 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe canadien	24,98 %
Fonds d'actions mondiales	22,01 %
Fonds d'actions canadiennes	19,81 %
Fonds d'actions américaines	17,98 %
Fonds de revenu fixe mondial	14,97 %
Court terme et autres	0,25 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 6

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche à obtenir un rendement supérieur à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 970 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -2,78 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,96 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,86 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,26 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,20 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

### COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,06 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 10,0 \$ millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 049 465  
**Taux de rotation du portefeuille :** 31,97 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,97 %	9,56 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	1,95 %	9,56 \$
Série 75/100	2,23 %	9,53 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,22 %	9,53 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs privilégie les titres de participation. La répartition cible est de 25 % en fonds de revenu et 75 % en fonds d'actions.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	24,63 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	22,50 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	22,46 %
Fonds en gestion commune d'obligations canadiennes Émeraude TD	14,92 %
Vanguard Global ex-Canada Fixed Income Index Pooled Fund (CAD-hedged)	9,99 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, catégorie D	5,07 %
Autres éléments d'actif	0,43 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds d'actions mondiales	27,53 %
Fonds d'actions canadiennes	24,63 %
Fonds d'actions américaines	22,50 %
Fonds de revenu fixe canadien	14,92 %
Fonds de revenu fixe mondial	9,98 %
Court terme et autres	0,44 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 6

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser le rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 964 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -3,35 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,97 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,95 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,23 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,22 %	0,20 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

### COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,06 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 5,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 579 493  
**Taux de rotation du portefeuille :** 31,65 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,96 %	9,49 \$
Série Classique 75/75 Prestige <sup>1</sup>	1,94 %	9,49 \$
Série 75/100	2,30 %	9,45 \$
Série 75/100 Prestige <sup>1</sup>	2,27 %	9,46 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce Fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs privilégie les titres de participation. La répartition cible est de 10 % en fonds de revenu et 90 % en fonds d'actions.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	29,61 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	27,21 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	26,88 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, catégorie D	6,40 %
Vanguard Global ex-Canada Fixed Income Index Pooled Fund (CAD-hedged)	5,09 %
Fonds en gestion commune d'obligations canadiennes Émeraude TD	5,06 %
Autres éléments d'actif	-0,25 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds d'actions mondiales	33,61 %
Fonds d'actions canadiennes	29,61 %
Fonds d'actions américaines	26,88 %
Fonds de revenu fixe mondial	5,09 %
Fonds de revenu fixe canadien	5,06 %
Court terme et autres	-0,25 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 6

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser le rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Séries à frais réduits Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

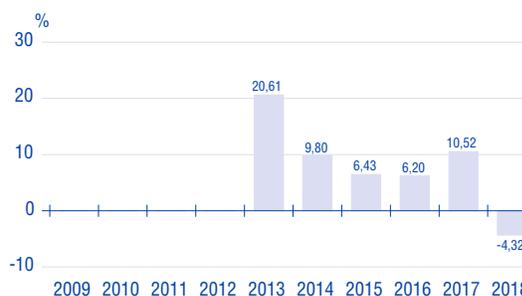
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 959 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -3,87 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100 et de la Série 75/100 Prestige et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,96 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	1,94 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,30 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,27 %	0,20 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,06 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 24 novembre 2014  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 74,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 7 143 755  
**Taux de rotation du portefeuille :** 6,45 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

*Fonds de l'Étape Revenu admissible au Revenu minimum*

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série ÀVIE <sup>1</sup>	2,84 %	10,36 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi principalement dans des titres de créance de sociétés, dans des placements privés et dans des titres de créance gouvernementaux.

#### Les principaux titres du Fonds

Province de l'Ontario, 2,900 %, 2046-12-02	6,29 %
OMERS Realty Corp., 3,628 %, 2030-06-05	4,15 %
MaRS Phase 2 Investment Trust, 4,566 %, 2035-12-31	2,79 %
EPCOR Utilities Inc., 6,650 %, 2038-04-15	2,32 %
Coulonge Power & Co., 4,487 %, 2044-05-31	2,00 %
Powell River Energy Inc., 4,450 %, 2026-08-31	1,98 %
TransCanada PipeLines Ltd., 4,550 %, 2041-11-15	1,93 %
Banque de Nouvelle-Écosse, 2,980 %, 2023-04-17	1,90 %
La Banque Toronto-Dominion, taux fixe - flottant, 4,859 %, 2031-03-04	1,89 %
FortisAlberta Inc., 6,220 %, 2034-10-31	1,83 %
<b>Total</b>	<b>27,08 %</b>

#### Composition du Fonds

Sociétés	81,16 %
Provinces	8,23 %
Obligations étrangères	6,40 %
Court terme et autres	4,21 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 81

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- Recherche un revenu récurrent tout en mettant l'accent sur la préservation du capital

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Fonds offert seulement pour l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Pour plus de détails, se référer à la section 6 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série ÀVIE. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 034 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,83 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 4 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 3,75 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 3,75 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Le frais d'assurance compris dans le RFG est 0,75 %. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,84 %	-

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 24 novembre 2014  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion de placements  
**Valeur totale du Fonds :** 9,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 943 440  
**Taux de rotation du portefeuille :** 19,99 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série ÀVIE <sup>1</sup>	3,08 %	10,37 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds mise sur une habile diversification des titres obligataires gouvernementaux canadiens, des obligations de sociétés canadiennes, des actions canadiennes et des actions étrangères.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations <sup>3</sup>	70,24 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	14,92 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	10,07 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	5,03 %
Autres éléments d'actif	-0,26 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	70,24 %
Fonds d'actions canadiennes	14,92 %
Fonds d'actions américaines	10,07 %
Fonds d'actions mondiales	5,03 %
Court terme et autres	-0,26 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 4

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- Recherche un revenu récurrent tout en mettant l'accent sur la croissance à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

<sup>1</sup> Fonds offert seulement pour l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Pour plus de détails, se référer à la section 6 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations, veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série ÀVIE. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 034 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,82 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 4 dernières années. Durant cette période, on note 3 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 3,75 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 3,75 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Le frais d'assurance compris dans le RFG est 0,75 %. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,08 %	-

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,04 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

## Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2018 pour la série Ecoflextra 75/100\*

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>	Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>	Taux de frais (%) <sup>1</sup>
<b>FONDS FOCUS</b>				
Focus prudent	2,34	-	2,87	0,60
Focus modéré	2,44	-	2,98	0,80
Focus équilibré	2,52	-	3,07	0,80
Focus croissance	2,60	-	3,16	1,05
Focus audacieux	2,66	0,01	3,20	1,40
<b>FONDS SÉLECTION</b>				
Sélection prudent	2,25	-	2,81	0,60
Sélection modéré	2,33	-	2,90	0,80
Sélection équilibré	2,42	-	3,00	0,80
Sélection croissance	2,53	-	3,12	1,05
Sélection audacieux	2,61	-	3,17	1,40
<b>FONDS DE REVENU</b>				
Marché monétaire	1,29	-	1,67	0,60
Obligations court terme	1,91	-	2,37	0,60
Obligations	1,91	-	2,37	0,60
Obligations de base plus	2,03	-	2,48	0,60
Stratégie d'obligations de sociétés <sup>3</sup>	2,02	-	2,47	0,60
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>				
Diversifié sécurité	2,39	0,05	3,01	0,60
Diversifié	2,41	0,05	3,03	0,80
Diversifié opportunité	2,46	0,08	3,05	1,05
Équilibré canadien (QV)	2,68	-	3,16	1,05
Équilibré ISR (Inhance)	2,68	-	3,14	1,05
Diversifié revenu	2,55	0,06	3,11	1,05
Stratégie revenu	2,64	-	3,18	1,05
Diversifié mondial (Loomis Sayles) <sup>3</sup>	2,68	-	3,20	1,05
Stratégie croissance et revenu américain	2,40	-	2,88	1,05
<b>FONDS HYBRIDES CANADIENS</b>				
Hybride Actions revenu stratégique 75/25	2,17	-	2,64	1,25
Hybride Dividendes croissance 75/25	2,27	-	2,74	1,25
Hybride Actions canadiennes modéré 75/25	2,56	-	3,06	1,25
Hybride Indiciel canadien 75/25	2,35	-	2,88	1,40
Hybride Actions canadiennes - valeur 75/25	2,42	-	2,98	1,40
Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25	2,76	-	3,32	1,40
Hybride Actions canadiennes - croissance 75/25	2,35	-	2,86	1,40
Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25 <sup>3</sup>	2,69	-	3,24	1,40

## Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2018 pour la série Ecoflextra 75/100\*

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>	Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>	Taux de frais (%) <sup>1</sup>
<b>FONDS HYBRIDES MONDIAUX</b>				
Hybride Actions mondiales 75/25	2,54	0,02	3,06	1,40
Hybride Actions mondiales (QV) 75/25	2,78	-	3,36	1,40
Hybride Opportunités mondiales (Radin) 75/25 <sup>3</sup>	2,74	-	3,31	1,40
Hybride Actions mondiales Conviction 75/25	2,54	-	3,04	1,40
Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25	2,78	-	3,35	1,40
Hybride Innovation thématique 75/25 <sup>3</sup>	2,66	-	3,20	1,40

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

<sup>3</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts ou les transferts dans la Série Ecoflextra 75/100

\* La Série Ecoflextra 75/100 n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts sont seulement permis entre les Fonds suivants: Marché monétaire, Obligations court terme, Obligations, Obligations de base plus et Diversifié sécurité.

## Informations spécifiques aux Fonds de la Catégorie F

Cette section présente les Fonds et les Séries disponibles pour l'option de Catégorie F. Pour plus d'informations sur les Fonds, reportez-vous à la page correspondante de ce document. Lorsque vous investissez dans les Fonds en vertu de l'option de Catégorie F, iA Groupe financier ne verse aucune commission ni aucuns frais de service à votre représentant en assurance vie et à son agence. Le montant que vous payez pour la détention d'Unités de Fonds de la Catégorie F sera indiqué dans l'entente entre vous et votre représentant. Il n'y a pas de Frais de rachat.

Tous les RFG indiqués dans les pages suivantes sont estimés puisque l'option de Catégorie F est nouvellement disponible (novembre 2019). Ils peuvent varier en tout temps.

## Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2018 – Catégorie F

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>					Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>					Taux de frais (%) <sup>1</sup>	
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série 75/100	Série 75/100 Prestige
<b>FONDS FOCUS</b>													
Focus prudent	1,08	0,90	1,24	1,00	1,34	-	1,44	1,23	1,62	1,34	1,73	0,10	0,25
Focus modéré	1,13	0,93	1,28	1,09	1,44	-	1,49	1,27	1,66	1,45	1,84	0,10	0,40
Focus équilibré	1,17	0,98	1,33	1,16	1,52	-	1,54	1,32	1,72	1,53	1,93	0,10	0,40
Focus croissance	1,22	1,03	1,37	1,19	1,60	-	1,59	1,38	1,76	1,56	2,02	0,10	0,50
Focus audacieux	1,26	1,04	1,50	1,28	1,66	0,01	1,64	1,40	1,91	1,67	2,09	0,20	0,65
<b>FONDS SÉLECTION</b>													
Sélection prudent	1,03	0,89	1,20	0,94	1,25	-	1,38	1,23	1,57	1,28	1,62	0,10	0,25
Sélection modéré	1,08	0,95	1,26	1,03	1,33	-	1,43	1,29	1,63	1,38	1,71	0,10	0,40
Sélection équilibré	1,15	1,02	1,33	1,12	1,42	-	1,51	1,37	1,71	1,47	1,81	0,10	0,40
Sélection croissance	1,23	1,10	1,41	1,22	1,53	-	1,60	1,46	1,80	1,59	1,94	0,10	0,50
Sélection audacieux	1,30	1,17	1,56	1,31	1,61	-	1,68	1,54	1,98	1,69	2,03	0,20	0,65

## Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2018 – Catégorie F

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>					Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>					Taux de frais (%) <sup>1</sup>	
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série 75/100 Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100
<b>FONDS DE REVENU</b>													
Marché monétaire	0,74	0,69	0,92	0,86	0,98	-	1,05	0,99	1,25	1,19	1,32	0,10	0,25
Obligations court terme	1,25	1,10	1,41	1,19	1,41	-	1,62	1,45	1,80	1,55	1,80	0,10	0,25
Obligations	1,23	1,10	1,39	1,19	1,41	-	1,60	1,45	1,78	1,56	1,80	0,10	0,25
Obligations de société canadiennes	1,23	1,10	1,35	1,19	-	-	1,60	1,46	1,73	1,56	-	0,10	-
Obligations de base plus	1,27	1,15	1,48	1,29	1,53	-	1,65	1,52	1,88	1,67	1,94	0,10	0,25
Revenu fixe mondial (PIMCO)	1,60	1,38	1,75	1,58	-	-	2,02	1,77	2,19	2,00	-	0,10	-
Revenu à taux variable	1,24	1,15	1,42	1,29	-	-	1,61	1,51	1,81	1,67	-	0,10	-
Stratégie d'obligations de sociétés	1,22	1,12	1,42	1,25	-	-	1,59	1,48	1,82	1,62	-	0,10	-
Fidelity Titres américains à rend. élevé - Dev. neutres	1,61	1,47	1,74	1,64	-	-	2,03	1,87	2,17	2,06	-	0,10	-
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>													
Diversifié sécurité	1,04	0,89	1,22	1,07	1,39	0,05	1,44	1,28	1,64	1,48	1,84	0,10	0,25
Diversifié	1,08	0,75	1,25	0,93	1,41	0,05	1,48	1,12	1,67	1,32	1,85	0,10	0,40
Diversifié opportunité	1,13	0,77	1,31	0,94	1,46	0,08	1,56	1,16	1,77	1,35	1,93	0,10	0,50
Équilibré canadien (QV)	1,08	0,89	1,31	1,05	1,68	-	1,43	1,22	1,69	1,40	2,10	0,10	0,50
Équilibré ISR (Inhance)	1,27	1,11	1,52	1,22	1,68	-	1,65	1,47	1,93	1,59	2,10	0,10	0,50
Diversifié revenu	1,17	0,77	1,37	1,02	1,55	0,06	1,60	1,15	1,82	1,43	2,03	0,10	0,50
Stratégie revenu	1,06	0,68	1,24	0,79	1,64	-	1,41	0,98	1,61	1,11	2,06	0,10	0,50
Diversifié mondial (Loomis Sayles)	1,16	0,98	1,35	1,10	-	-	1,52	1,32	1,73	1,46	-	0,10	0,50
Diversifié mondial revenu fixe (Forstrong)	1,07	0,93	1,25	1,10	-	0,27	1,69	1,53	1,89	1,73	-	0,10	-
Diversifié mondial (Forstrong)	1,12	0,94	1,40	1,10	-	0,23	1,71	1,51	2,03	1,69	-	0,10	-
Diversifié mondial actions (Forstrong)	1,16	1,01	1,43	1,12	-	0,21	1,73	1,57	2,03	1,69	-	0,20	-
Fidelity Revenu mensuel mondial	1,38	1,20	1,56	1,34	-	-	1,77	1,57	1,97	1,73	-	0,10	-
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iAGP)	1,18	1,05	1,36	1,23	-	0,01	1,56	1,41	1,76	1,61	-	0,10	-
Allocation d'actifs mondiaux (iAGP)	1,22	0,88	1,40	1,09	-	0,02	1,61	1,23	1,81	1,46	-	0,10	-
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iAGP)	1,26	0,91	1,53	1,17	-	0,03	1,67	1,27	1,97	1,57	-	0,20	-
<b>FONDS HYBRIDES CANADIENS</b>													
Hybride Actions revenu stratégique 75/25	1,00	0,61	1,17	0,65	1,17	-	1,34	0,90	1,53	0,96	1,53	0,10	0,50
Hybride Dividendes croissance 75/25	1,03	0,64	1,22	0,74	1,27	-	1,38	0,94	1,59	1,06	1,64	0,10	0,50
Hybride Actions canadiennes modéré 75/25	1,01	0,61	1,20	0,71	1,56	-	1,36	0,91	1,56	1,02	1,97	0,10	0,50
Hybride Indiciel canadien 75/25	1,08	0,71	1,29	0,84	1,35	-	1,43	1,02	1,67	1,17	1,74	0,20	0,65
Hybride Actions canadiennes - valeur 75/25	1,12	0,79	1,31	0,96	1,42	-	1,48	1,11	1,69	1,30	1,81	0,20	0,65
Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25	1,19	0,98	1,45	1,29	1,76	-	1,56	1,32	1,85	1,67	2,20	0,20	0,65
Hybride Actions canadiennes - croissance 75/25	1,12	0,73	1,35	0,86	1,35	-	1,48	1,04	1,74	1,18	1,74	0,20	0,65
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25	1,20	0,97	1,39	1,13	-	-	1,57	1,31	1,78	1,49	-	0,20	0,65
Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25	1,46	1,24	1,69	1,32	-	-	1,85	1,62	2,12	1,70	-	0,20	0,65

## Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2018 – Catégorie F

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>					Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>					Taux de frais (%) <sup>1</sup>	
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série A VIE		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série A VIE	Série 75/100 Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100
<b>FONDS HYBRIDES MONDIAUX</b>													
Hybride Dividende mondial (Dynamique) 75/25	1,35	1,15	1,57	1,27	1,66	0,04	1,77	1,54	2,02	1,69	2,12	0,20	0,65
Hybride Actions mondiales 75/25	1,23	0,88	1,43	1,06	1,54	0,02	1,61	1,23	1,84	1,43	1,97	0,20	0,65
Hybride Actions mondiales (QV) 75/25	1,19	1,02	1,44	1,25	1,78	-	1,56	1,36	1,84	1,62	2,22	0,20	0,65
Hybride Opportunités mondiales (Radin) 75/25	1,14	0,91	1,30	1,02	-	-	1,50	1,24	1,68	1,37	-	0,20	0,65
Hybride Actions mondiales Conviction 75/25	1,23	0,86	1,41	1,01	1,54	-	1,60	1,19	1,81	1,35	1,95	0,20	0,65
Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25	1,36	1,14	1,61	1,42	1,78	-	1,74	1,50	2,03	1,81	2,22	0,20	0,65
Hybride Innovation thématique 75/25	1,24	1,01	1,47	1,19	-	-	1,61	1,36	1,87	1,55	-	0,20	0,65
<b>FONDS D' ACTIONS CANADIENNES</b>													
Actions revenu stratégique	1,09	0,69	1,27	0,77	1,27	-	1,44	1,00	1,64	1,09	1,64	0,20	0,75
Dividendes croissance	1,12	0,72	1,36	0,84	1,36	-	1,48	1,03	1,75	1,17	1,75	0,20	0,75
Actions canadiennes modéré	1,10	0,73	1,34	0,95	1,66	-	1,46	1,04	1,72	1,29	2,08	0,20	0,75
Indiciel Canadien	1,16	0,75	1,37	0,90	1,26	-	1,53	1,07	1,76	1,24	1,63	0,30	0,75
Actions canadiennes - valeur	1,21	0,86	1,44	1,07	-	-	1,57	1,19	1,84	1,43	-	0,30	-
Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity	1,33	1,12	1,58	1,37	-	-	1,71	1,47	1,99	1,76	-	0,30	-
Actions canadiennes - croissance	1,21	0,84	1,43	0,97	1,42	-	1,57	1,16	1,82	1,31	1,81	0,30	0,75
Potentiel Canada Fidelity	1,34	1,09	1,57	1,30	-	-	1,72	1,45	1,98	1,68	-	0,30	-
Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)	1,55	1,32	1,78	1,44	-	-	1,95	1,70	2,21	1,83	-	0,30	-
<b>FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES</b>													
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	1,14	0,78	1,41	0,96	1,41	-	1,50	1,10	1,80	1,30	1,80	0,30	0,75
Dividende mondial (Dynamique)	1,44	1,21	1,74	1,35	-	0,05	1,89	1,63	2,22	1,79	-	0,30	-
Actions mondiales	1,32	0,94	1,59	1,13	-	0,02	1,72	1,30	2,03	1,51	-	0,30	-
Actions mondiales (QV)	1,33	1,13	1,60	1,45	-	-	1,71	1,49	2,02	1,84	-	0,30	-
Opportunités mondiales (Radin)	1,23	1,05	1,55	1,36	-	-	1,60	1,40	1,96	1,75	-	0,30	-
Actions mondiales Conviction	1,32	0,92	1,60	1,10	-	-	1,70	1,25	2,02	1,45	-	0,30	-
Fidelity Actions mondiales - Concentré	1,54	1,34	1,81	1,52	-	-	1,95	1,72	2,25	1,93	-	0,30	-
Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>	1,49	1,29	1,77	1,51	-	-	1,89	1,66	2,21	1,91	-	0,30	-
Indiciel International (BlackRock)	1,21	1,02	1,45	1,02	1,38	0,02	1,59	1,39	1,86	1,39	1,79	0,30	0,75
Actions internationales	1,32	0,96	1,56	1,17	-	-	1,70	1,30	1,97	1,53	-	0,30	-
Actions Europe Fidelity	1,40	1,20	1,67	1,48	-	0,01	1,80	1,58	2,10	1,90	-	0,30	-
Indiciel américain (BlackRock)	1,21	1,04	1,45	1,10	1,38	0,01	1,58	1,39	1,85	1,47	1,78	0,30	0,75
Fidelity Vision stratégique	1,43	1,25	1,70	1,34	-	-	1,83	1,63	2,13	1,72	-	0,30	-
Innovation thématique	1,12	0,76	1,30	0,94	1,46	-	1,48	1,08	1,68	1,28	1,86	0,30	0,75
Américain (Dynamique)	1,29	1,11	1,56	1,20	-	0,05	1,72	1,52	2,02	1,62	-	0,30	-
Actions américaines	1,32	0,96	1,56	1,14	1,46	-	1,70	1,30	1,97	1,50	1,86	0,30	0,75
Dividendes croissance américains	1,16	0,79	1,45	1,08	1,46	-	1,52	1,11	1,85	1,44	1,86	0,30	0,75

## Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2018 – Catégorie F

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>					Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>					Taux de frais (%) <sup>1</sup>	
	Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série A VIE		Série Classique 75/75	Série Classique 75/75 Prestige	Série 75/100	Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100 Série A VIE	Série 75/100 Série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100
<b>FONDS SPECIALISÉS</b>													
Asie pacifique (Dynamique)	1,50	1,30	1,73	1,38	-	0,10	2,00	1,78	2,27	1,87	-	0,30	-
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	1,62	1,44	1,87	1,51	-	-	2,04	1,84	2,32	1,92	-	0,30	-
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	1,88	1,68	2,06	1,70	-	-	2,33	2,11	2,53	2,13	-	0,30	-
Infrastructures mondiales (Dynamique)	1,43	1,25	1,60	1,24	-	0,09	1,91	1,71	2,11	1,70	-	0,30	-
Revenu immobilier	1,35	0,89	1,58	1,09	-	-	1,73	1,23	1,99	1,44	-	0,30	-
Indiciel américain DAQ	1,26	1,06	1,35	0,90	-	0,20	1,83	1,61	1,94	1,43	-	0,30	-
<b>FONDS INDEXIA</b>													
Indexia prudent	0,77	0,72	1,08	1,04	-	0,03	1,11	1,06	1,46	1,41	-	0,10	-
Indexia modéré	0,77	0,72	1,08	1,03	-	0,03	1,11	1,06	1,46	1,40	-	0,10	-
Indexia équilibré	0,77	0,72	1,08	1,03	-	0,03	1,11	1,05	1,46	1,40	-	0,10	-
Indexia croissance	0,77	0,72	1,08	1,03	-	0,02	1,11	1,05	1,46	1,40	-	0,20	-
Indexia audacieux	0,77	0,72	1,08	1,03	-	0,02	1,11	1,05	1,46	1,40	-	0,20	-

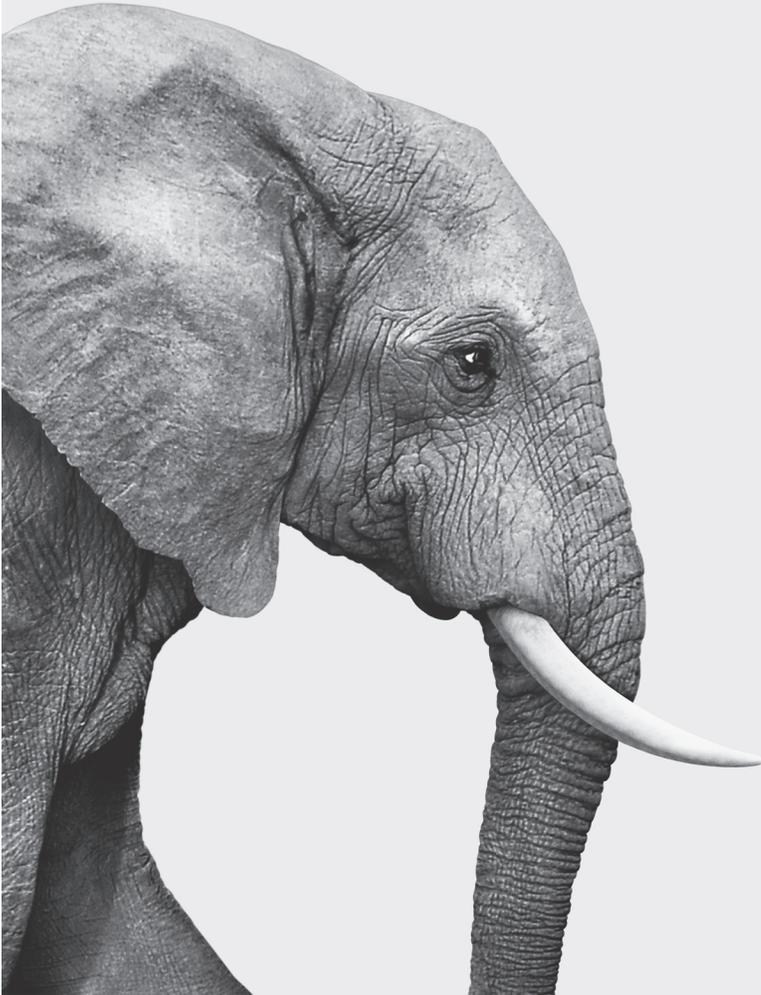
<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la *Notice explicative* Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.









## Aperçu des fonds

Au 31 décembre 2018

### À propos de iA Groupe financier

iA Groupe financier est une marque de commerce de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. sous laquelle celle-ci exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Fondé en 1892, iA Groupe financier offre des produits d'assurance vie et maladie, des fonds communs de placement et des fonds distincts, des régimes d'épargne et de retraite, des valeurs mobilières, de l'assurance auto et habitation, des prêts hypothécaires et des prêts autos ainsi que d'autres produits et services financiers destinés aux particuliers de même qu'aux entreprises et aux groupes. iA Groupe financier compte parmi les quatre sociétés d'assurance de personnes les plus importantes au Canada et parmi les plus grandes sociétés publiques au pays. Son titre est inscrit à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG.

Pour tout commentaire ou pour toute information additionnelle sur iA Groupe financier, vous pouvez vous adresser directement à son siège social :

#### **iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3

**1 844 442-4636**

Ce contrat est administré par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., qui est incorporée en vertu de la Loi sur les assurances (Québec).

**ON S'INVESTIT, POUR VOUS.**

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exerce ses activités.

**ia.ca**